

REVUE
DE
L'UNIVERSITÉ
DE LYON

V

LYON

AU SECRETARIAT DE LA REVUE

QUAI CLAUDE-BERNARD, 18

DÉCEMBRE

1928

Bibliothèque Maison de l'Orient



125735

SOMMAIRE

- F. DUTACQ, *l'Insurrection lyonnaise du 15 juin 1849.*
Daniel DELAFARGE, *Le Centenaire de Taine.*
Frederick C. ROE, *Taine et les Femmes.*
Robert VALEUR, *l'Homme de loi dans la Démocratie américaine.*
J. COSIMI, *le Conflit moderne de la poésie et de l'intelligence.*
Deux strophes de M. Paul Valéry.
A. KLEINCLAUSZ, *Lyon du V^e au IX^e siècle (450-800).*
Informations.
-

COMITÉ DE RÉDACTION

A. PAUPHILET, *président*; P. JOB, J. LAMEIRE, A. POLICARD, P. VILLARD,
M. VISSÉRIAS, *secrétaire.*

Les manuscrits non insérés ne sont pas retournés. Ils restent à la disposition des auteurs pendant six mois.

Les manuscrits doivent être dactylographiés à double interligne et *ne varietur.*

CONDITIONS D'ABONNEMENT

POUR 1928

Les Abonnements sont d'une année et partent du 1^{er} janvier.

France, Paris, Départements et Colonies.

Un an, 25 francs (Tarif réduit à 15 francs pour les membres de l'Enseignement, les étudiants et les membres de la Société des Amis de l'Université de Lyon).

Etranger.

Un an, 35 francs pour les pays ayant adhéré aux conventions du Congrès de Stockholm.

Un an, 40 francs pour tous les autres pays.

LE NUMÉRO 6 FRANCS

M^{lle} VISSÉRIAS, *secrétaire.* Compte Chèques-Postaux, Lyon 332-82.

Pour la publicité, s'adresser à M. F. CARTIER, rue de la Martinière, 1, Lyon
Tél., BURDEAU 61-60

REVUE DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA REVUE
18, quai Claude-Bernard, LYON



L'INSURRECTION LYONNAISE

DU 15 JUIN 1849¹

L'insurrection lyonnaise du 15 juin 1849 suivit à moins de quarante-huit heures l'échauffourée parisienne du Conservatoire des Arts et Métiers, à laquelle les historiens de la seconde République ont consacré d'assez longs développements et qui eut pourtant un caractère beaucoup moins tragique. A Paris, tout se réduisit à une manifestation bruyante et fort mal organisée. A Lyon, il y eut une bataille de rues, on employa le canon, les morts et les blessés furent nombreux.

Nous essaierons de tracer le tableau de cette « Journée » qui a été racontée fort sommairement dans les ouvrages généraux ou dans l'*Histoire monumentale de la Ville de Lyon*, de Montfalcon, laquelle ne se recommande ni pour l'impartialité, ni pour la sûreté de l'information.

Les documents utilisés et cités ici ont été tirés des journaux de l'époque, des comptes rendus judiciaires, des rapports officiels publiés au *Moniteur*, et de deux dossiers des Archives Municipales de Lyon : I², *Emeute*, 1849 ; I², *Croix-Rousse*, 1849.

I

Au lendemain des élections législatives, dont les résultats ont satisfait les amis de l'ordre, mais vivement mécontenté les démocrates, qui avaient espéré pour l'ensemble du pays

1. Extrait d'un cours public fait à la Faculté des Lettres de Lyon, durant le semestre d'hiver 1927-1928 sur la *Vie ouvrière à Lyon pendant la Seconde République et le Second Empire*.

une victoire aussi éclatante que celle remportée dans le Rhône et les départements limitrophes, il règne à Lyon un profond sentiment d'anxiété dans les classes possédantes et chez les représentants de l'autorité gouvernementale. On pressent des agitations graves, l'insurrection, la guerre sociale, et le langage des journaux « rouges » effraye à la fois les gens paisibles et les magistrats. Démocrates et socialistes, en effet, ne dissimulent pas leurs secrets sentiments. Ils croient à un prochain coup d'Etat et habituent leurs troupes à l'idée de la résistance contre les tentatives possibles de l'Elysée. Pour eux, il n'y a plus désormais qu'une dictature possible : « *C'est la dictature du prolétariat, détruisant la bourgeoisie, comme la bourgeoisie a chassé l'aristocratie, comme la royauté a enterré la féodalité* ».

Ils n'admettent pas la temporisation, l'opportunisme, et sont prêts à défendre la Constitution les armes à la main.

Dans la première quinzaine de juin, les appels à la Montagne se multiplient, impérieux et pressants :

« Réclamez la mise en accusation du ministère et de son complice... Vous avez derrière vous douze millions de citoyens ardents et dévoués... Retirez-vous du milieu de ces vendus et constituez-vous en Convention... Faites un appel au peuple ! ».

Non seulement les socialistes sont persuadés que la République court de graves dangers du fait du Gouvernement, mais ils ne sont pas éloignés de croire qu'à Lyon même une sorte de terreur blanche est organisée par leurs adversaires avec la complicité plus ou moins déguisée de la police. Tout cadavre découvert est mis à l'actif des Amis de l'Ordre.

II

L'expédition romaine, cause ou prétexte de la tentative du Conservatoire des Arts et Métiers, fut, entre les éléments opposés de l'opinion lyonnaise, une source de polémiques violentes dont l'intensité s'accrut après les élections. Les journaux de gauche et d'extrême-gauche, *Censeur*, *Peuple Souverain*, *Républicain*, menèrent vigoureusement campagne contre la « stupidité, la trahison et la folie du Gouvernement ». On traitait couramment Pie IX de « Calottin couronné », on réclamait le procès du Président et de ses ministres pour haute trahison et violation du pacte constitutionnel.

Les nouvelles plus ou moins véridiques, qui parvenaient à Lyon par l'intermédiaire des journaux d'Italie et de Marseille, portèrent l'irritation des révolutionnaires au paroxysme. On racontait que, déjà, 6.000 soldats français avaient succombé, que le sang coulait à flots dans les rues de Rome, que le général Oudinot, impuissant à vaincre une résistance opiniâtre, appelait à son secours les Croates, les Suisses et les lazzaroni de Naples.

Sur ces entrefaites, le 12 juin 1849, *le Censeur* publia, dans un numéro spécial, d'après *la Concordia*, des dépêches sensationnelles qui annonçaient un sanglant échec du corps expéditionnaire. Le préfet Tourangin eut beau opposer un démenti officiel, les organes socialistes renchérirent encore sur les informations du *Censeur* et conclurent que le seul moyen d'en finir, c'était, pour la Montagne, de prendre le pouvoir à son compte. Ils s'adressaient en même temps aux soldats pour leur démontrer que leur devoir était de « faire cause commune avec le peuple ».

III

L'effervescence était grande, les sociétés secrètes s'agitaient, tenaient des conciliabules, envisageaient l'éventualité d'un prochain mouvement.

Le 14 juin, les colonnes du *Républicain* et du *Peuple Souverain*, qui représentaient l'opinion la plus avancée, étaient remplies d'appels à la révolte. On donnait l'alerte aux paysans dans une sorte de proclamation qui les exhortait à veiller « sans cesse, la fourche à la main droite, le drapeau de la République à la main gauche, la fierté à la tête et le courage au cœur ».

On annonçait aussi que la population parisienne se disposait à défendre la Constitution, qu'elle comptait sur l'appui de la garnison et de la garde nationale.

Un régiment de Lyon, le 2^e léger, suspect à l'autorité militaire, fut mis en route le 14 juin. Il fut accompagné par de nombreux démocrates, chantant *la Marseillaise*. Le matin, les Voraces, ces terribles miliciens « rouges », qui avaient fait trembler la ville en 1848 (encore qu'on ait beaucoup exagéré sinon leur influence, du moins leur terrorisme, assez débonnaire dans la réalité, les Voraces se tinrent en permanence à la Croix-Rousse, et la police affirma plus tard qu'ils avaient

reçu communication d'un ordre du jour des sociétés secrètes prescrivant l'occupation du Télégraphe, de l'Etat-Major, de la Préfecture, de l'Hôtel de Ville et du Palais de Justice.

Malgré la pluie qui tombait à torrents, des attroupements stationnaient sur les places où l'on discutait de la situation. L'agitation grandit à la fin de l'après-midi, et la foule s'amassa devant la Mairie et la Préfecture, en proie à toutes sortes d'incertitudes, car on ignorait encore les événements de Paris et leur issue lamentable.

Vers six ou sept heures, plusieurs rédacteurs du *Républicain* et du *Peuple Souverain*, dont l'avocat Juif, conseiller municipal, se rendirent auprès du préfet pour lui demander s'il avait des nouvelles de Paris. Tourangin répondit qu'il n'était pas tenu de communiquer ses télégrammes.

« Quand je le crois utile, je les fais publier ; dans le cas contraire, je les garde pour moi : voilà mon droit... A présent, mon droit réservé, je veux bien vous dire que, *aujourd'hui, je n'ai reçu aucune dépêche* ».

Comme on lui objectait que le télégraphe aérien avait fonctionné toute la journée : « Vous n'ignorez pas que le télégraphe sert à la ligne de Toulon, et qu'il peut jouer fréquemment sans que le Préfet du Rhône reçoive de dépêches... Je vous répète que je n'ai pas reçu de dépêches, je n'ai pas d'autres explications à vous donner ».

Les interlocuteurs se séparèrent sur ces paroles, non sans que Juif eût ajouté : « Monsieur le Préfet, nous avons fait notre devoir, puissiez-vous avoir fait le vôtre ». Tourangin a prétendu avoir compris : « Monsieur, voici notre réponse, nous saurons ce qui nous reste à faire ».

Deux heures plus tard paraissait un supplément du *Républicain*, ainsi conçu :

« Nous donnons, comme positives, les nouvelles télégraphiques suivantes, jusqu'à présent cachées au public :

« Paris, ce 14 juin.

« La Montagne s'est constituée en Convention Nationale.
« Le peuple de Paris répond à l'appel de ses représentants.
« L'arrestation du Président de la République et de ses Ministres est décrétée ».

Quelques épreuves furent distribuées à plusieurs personnes dans les cafés et aux bureaux du journal avant que l'édition.

fût répandue à profusion sur la voie publique. Des militants lurent la dépêche dans plusieurs rassemblements.

Or, elle était entièrement supposée, fabriquée par un certain Déchaud, du consentement des rédacteurs du *Républicain*. Ce Déchaud était un Vorace, personnage peu intéressant, et qu'on retrouve sous l'Empire, tantôt « napoléonien », tantôt « républicain », vivant du salaire de sa femme, simple dévideuse, plutôt que de métiers vagues, qu'il exerce à tour de rôle, car il est tantôt musicien de café-concert, tantôt géomètre, tantôt commis-voyageur.

L'effet produit par l'édition spéciale du *Républicain* n'en fut pas moins immédiat. L'annonce d'une victoire de la Montagne surexcita la foule déjà très échauffée. On criait : *Aux armes ! Vive la Révolution démocratique et sociale ! Vive la Montagne !*

La présence de forts détachements aux abords de l'Hôtel de Ville et de la Préfecture retarda momentanément l'émeute ouverte. Mais une bande se porta sur l'Ecole vétérinaire et, malgré le directeur, entraîna les élèves aux Terreaux, puis à la Croix-Rousse. Ils rentrèrent à minuit, accompagnés de quelques individus, qui leur promirent de venir les chercher le lendemain matin.

Tandis que la rue bouillonnait, des républicains et des socialistes envahirent l'Ecole de Médecine, rue de la Barre. Toute la nuit se passa en allées et venues, en discussions bruyantes. On mangeait, on buvait, sans que la police trouvât cette assemblée anormale.

Une autre réunion se tint à la pointe du jour, le 15 juin, dans l'appartement d'un sieur Arnaud, cafetier, rue de Jussieu, qui prétendit avoir entendu distinctement ces mots : « Dites que rien ne manquera ». Sa servante avait compris : « Dites que l'argent ne manquera pas ». Il y avait eu convocation émanant d'inconnus.

IV

Le 15 juin, de fort bonne heure, le rappel battit à la Croix-Rousse, et des rassemblements armés apparurent sur la Grande-Place. Une bande s'en détacha pour gagner Saint-Rambert, où le 2^e léger était cantonné depuis la veille. Mais on l'avait prudemment mis en marche, non sans que se produisissent plusieurs actes d'insubordination accompagnés de

cris hostiles contre les officiers. Les émeutiers revinrent à l'Ecole vétérinaire et, réunis à une forte colonne descendue du Plateau, exigèrent qu'on laissât les élèves se joindre à eux.

Devant le refus qui leur est opposé, ils franchissent les grilles de la cour d'honneur, les ouvrent de l'intérieur et désarment le piquet de garde : 150 hommes du 17^e léger, qui n'eurent pas le temps de rompre les faisceaux. Leur chef, le capitaine Martel, après une vive résistance, rendit son épée.

Des soldats s'échappèrent et montèrent aux forts de la rive droite de la Saône. D'autres suivirent de gré ou de force leurs vainqueurs, avec quelques élèves, jusqu'à la Croix-Rousse. En cours de route, plusieurs de ces révolutionnaires d'occasion se dérobèrent subrepticement.

Sur le Plateau, des groupes attaquent, vers dix heures et demie, le poste de la maison d'arrêt communale. Malgré l'énergie du sergent Vidil, il est entouré et doit livrer ses armes. Même offensive contre la mairie, où le sergent Albertini, sommé de se rendre, se retranche dans le corps de garde, décidé à exécuter sa consigne jusqu'au bout. Il faut citer ici une partie de la lettre que ce brave militaire, plus familier avec la théorie sur le service de place qu'avec les finesses de la langue française, écrivit au maire de la Croix-Rousse, le 20 juin 1849. Il est bien probable qu'il a embelli son rôle, mais sa prose naïve repose du style convenu des rapports officiels.

« Les insurgés me sommèrent plusieurs fois d'ouvrir et de rendre mes armes. Je répondis à leurs protestations que nos armes étaient pour nous un dépôt sacré confié par la Patrie. Ces misérables ne tinrent pas compte du salutaire avertissement que je leur donnai, le but étant de leur côté de se saisir de nos armes. Je leur fis observer quel serait l'emploi qu'ils pourraient en faire, nous considérant nous-mêmes comme les premiers soutiens de l'ordre et de la sécurité publique. C'est en vain que j'ai cherché à les persuader dans des sentiments réellement patriotiques.

« La première croisée tomba sous les coups de plusieurs poignards (sabres de troupe). Un individu assez bien mis sauta le premier dans le poste, suivi d'un jeune homme de l'Ecole vétérinaire. Ce même individu me dit : Je vous ordonne, sergent, de rendre vos armes; sachez que je suis capi-

taine de la 2^e division ; joignez à cela qu'il avait un pistolet dirigé sur ma poitrine ; malgré ces menaces, je lui fis observer, je lui réitérai que sa démarche était infructueuse et que les amis de l'ordre vengeraient une action aussi honteuse. J'étais, dans le moment, dans l'attitude de la plus énergique défense, elle fut inutile, dix au moins s'emparèrent de mon fusil, les autres me menaçant des armes levées sur moi, *donnez-nous vos armes*. Alors, Monsieur le Maire, pour éviter des accidents fâcheux, je cédai à la force brutale, s'étant rendus maîtres de nos armes, ils m'invitèrent à les suivre, je leur répondis que mon devoir m'appelait sous la bannière où il ne règne que discipline et ordre, je ramenai mes hommes au quartier, tous étaient satisfaits d'avoir rempli leur devoir.

« Monsieur le Maire, je réponds à vos nobles intentions. Dans cette funeste circonstance, je me trouve heureux de devenir l'objet de la sollicitude d'un citoyen qui a su si bien apprécier ce qu'il y avait de sacré pour le bien-être de la société, vous m'avez recommandé, Monsieur, de vous *émitier* pour tout ce qui m'était personnel ».

La caserne de gendarmerie fut également pillée, mais nous n'avons pas, et il convient de le regretter, le rapport du brigadier.

Un autre incident se produisit à peu près à l'heure où les postes étaient forcés. Un indicateur de la Sûreté, Siraud, qui avait jadis vécu dans les milieux ouvriers, fut reconnu et poursuivi, rue de Cuire, par cinq ou six individus qui l'appréhendèrent en s'écriant : « Tu es Siraud ! Tu es un mouchard ! » Malgré ses dénégations et ses efforts pour se soustraire à ses agresseurs, Siraud fut entraîné rue Dumont-d'Urville, assommé à coups de crosse et achevé d'une balle dans la tête.

Les insurgés, cependant, s'organisaient et installaient à la mairie un Comité exécutif provisoire. Composé de dix membres (des étudiants vétérinaires en faisaient partie), ce Comité rédigea une proclamation lue à haute voix en plusieurs endroits. Des barricades s'élevèrent rapidement aux extrémités de quelques rues et aux abords de la Grande-Place, pour arrêter la progression des troupes.

Tandis qu'il en allait ainsi sur le Plateau, Lyon était le théâtre de tentatives de désordre vouées à l'insuccès. Dans plusieurs églises, quelques agitateurs essayaient de sonner le tocsin. D'autres se ruaient sur les portes de la Banque, sur une boutique d'armurier, ou surveillaient les abords du télégraphe.

A Vaise, on débauchait les ouvriers des usines, on dérobaient le tambour de la garde nationale. A la Guillotière, un cortège défilait drapeau rouge en tête, puis se dissipait de lui-même.

C'était, en somme, à la Croix-Rousse que se trouvait le principal foyer de l'insurrection. Le général Gémeau, commandant la 6^e division, et le général Magnan, qui remplaçait Bugeaud à l'armée des Alpes, concertèrent d'urgence les dispositions que réclamait la situation, et dès le matin du 15 juin, alertèrent les divers corps de la garnison qui se rendirent en hâte aux points de concentration fixés d'avance par le plan d'engagement établi en cas de troubles. Des estafettes portèrent, à la 2^e division d'infanterie et à la division de cavalerie, l'ordre de se rapprocher de Lyon sans délai.

V

Le faubourg de la Croix-Rousse, situé sur l'extrême pointe du plateau des Dombes, domine d'une centaine de mètres environ, le centre de Lyon, le Rhône et la Saône, par des pentes très accentuées et, sur certains points, abruptes. En 1849, on n'y parvenait de la place des Terreaux ou des rives des deux fleuves, que par des « montées » étroites et rocailleuses, par des escaliers ou par des allées en méandres s'amorçant dans le quartier de Serin, sur les quais de la Saône, et qu'on avait surnommées les « S ».

Depuis l'émeute ouvrière de 1831, la Croix-Rousse était séparée du territoire communal de Lyon par des ouvrages suivant la crête sud du plateau et reliant le fort Saint-Jean, sur la Saône, ou fort des Bernardines, sur le Rhône. Plusieurs portes bastionnées s'ouvraient dans ces ouvrages. Puis, au delà de l'agglomération, une seconde ligne commandée par le fort de Montessuy, barrait la route des Dombes, et permettait de tenir le faubourg sous le feu de l'artillerie ou de le prendre à revers si besoin était. Tout mouvement ayant son centre sur le Plateau était condamné d'avance, même si la révolution parvenait à s'agréger des effectifs importants.

Or, le 15 juin, il y avait à peine quelques centaines de combattants aux abords de la Grande-Place, derrière les barricades ou dans les hautes maisons de canuts, dont les couloirs étroits et sombres abritaient des tirailleurs résolus, mais aussi constituaient de véritables souricières. Du reste, le fort des

Bernardines, clos de solides grilles, prenait d'enfilade les issues de la place, et empêchait toute tentative opérée pour déboucher sur les portes menant à Lyon.

Gémeau et Magnan rassemblèrent aux abords de l'Ecole vétérinaire le 19^e et le 49^e de ligne, 11 compagnies du 17^e léger, une batterie d'artillerie, des éléments du génie et un escadron de guides. Les troupes stationnant à Caluire et à Montessuy devaient se porter avec une autre batterie sur la Croix-Rousse. L'objectif de Magnan, chargé de l'opération, était de menacer de front les positions de l'émeute et de profiter du désordre jeté dans ses rangs par une attaque de revers pour les enlever de vive force.

Le 17^e léger prit la tête de la colonne qui gravit les « S » et s'arrêta un peu avant d'atteindre les abords de la Grande-Place. Magnan fit alors serrer ses unités en masse et prononça une brève allocution pour stimuler les enthousiasmes. Les soldats du 17^e « avaient à venger l'honneur de leur drapeau », compromis par l'affaire de l'Ecole vétérinaire. Ils répondirent aux cris de « Vive la République », qu'ils allaient donner leur sang pour racheter la défaillance de leurs camarades.

Tandis que les artilleurs, sous une pluie de balles, installent leurs pièces à découvert à 120 mètres environ des défenses avancées de l'adversaire, le général d'Arbouville, entraînant le 17^e léger, arrive le premier sur les barricades et se bat, écrit sa femme à Sainte-Beuve, « comme un sous-lieutenant ». Ses hommes font preuve d'une téméraire intrépidité. Le capitaine Martel, atteint d'un projectile, tombe en disant : « Je devais mourir aujourd'hui, je n'ai qu'un regret, c'est de ne pas avoir succombé huit heures plus tôt ». L'artillerie, malgré une fusillade serrée, partie de plusieurs immeubles, appuie la marche des fantassins, les officiers pointant eux-mêmes les pièces. Le général Duchaussoy, enfermé aux Bernardines, contribue au développement de l'offensive par un feu continu. Deux compagnies de sapeurs cheminent lentement dans la rue du Mail et la Grande-Rue, passant d'une maison à l'autre, en perçant les murailles ou en défonçant les portes à coups de hache. Ils aident ainsi leurs camarades de la ligne à tourner et à détruire les obstacles.

Après une énergique et courageuse résistance, Magnan écrit dans son rapport, « un acharnement extrême », les insurgés évacuèrent la place, et, refoulés dans la Grande-Rue, s'efforcèrent vainement d'atteindre la campagne. Pressés par le

17^e léger et par deux bataillons du 19^e de ligne qui le suivaient pour exploiter le succès et occuper les immeubles, ils se heurtèrent au 6^e léger venant de Montessuy et, tourbillonnant sur place, refluent enfin vers la Saône. Mais là, l'escadron des guides, posté sous le fort Saint-Jean, les captura au fur et à mesure de leur descente.

Vers sept heures du soir, tout était fini, les troupes de Magnan traversaient la Croix-Rousse en sens divers et démolissaient les dernières barricades. A dix heures, un violent orage acheva de calmer les ardeurs belligérantes.

Au matin du 16 juin, on se rendit compte des dégâts causés par le combat. Les murs des maisons autour de la Grande-Place étaient sillonnés par les balles ou crevés par les boulets, les devantures défoncées, les balcons arrachés, les meubles brisés, la chaussée jonchée d'éclats de vitres.

Les pertes en hommes s'élevèrent pour l'armée, à 31 tués et 40 blessés ; pour les insurgés, à 26 tués et 31 blessés. Les déserteurs du 17^e léger, pris les armes à la main, avaient été immédiatement fusillés.

VI

Les événements du 15 juin eurent leur répercussion dans les régions avoisinantes. A Belleville-sur-Saône, dans deux petites communes de l'Ain, Loyes et Bellignat, des républicains veulent rassembler leurs amis pour marcher au secours des insurgés. A Rive-de-Gier, des mineurs et des verriers dévalisent une armurerie, se mettent en route et font demi-tour vers Brignais en apprenant la victoire de l'armée.

A Vienne, tentative mieux caractérisée encore. La garde nationale demande au maire et au sous-préfet de faire battre le rappel et, sur leur refus, quelques meneurs, enfonçant les portes de la cathédrale, montent au clocher et sonnent le tocsin. Le colonel Lemonnier les fait déloger par des grenadiers et mobilise un bataillon.

Des barricades avaient été édifiées pour fermer la route de Lyon et le pont du Rhône reliant la ville à la voie ferrée de Saint-Etienne. Le colonel, qui a rendu compte à son divisionnaire, le général de Joly, se porte de sa personne, avec le sous-préfet et un commissaire de police, sur la route de Lyon. Il parlemente sans succès avec les occupants de la barricade qui prétendent empêcher la garnison de sortir de Vienne. On char-

ge ostensiblement les armes, le commissaire fait trois sommations et un détachement s'avance au pas de charge, baïonnette au canon. Sans esquisser le moindre geste de défense, les révolutionnaires viennois s'enfuient. Les sapeurs du 7^e de ligne détruisent la barricade, une section du génie nettoie de tout obstacle le pont du Rhône et des postes sont placés sur les deux rives du fleuve. La liaison entre les postes et ceux de la route de Lyon et de la mairie est assurée par de fortes patrouilles. Dans la nuit, le calme régnant partout, les troupes réintègrent leurs casernements.

VII

Le 16 juin, le Préfet du Rhône et le Maire de Lyon rassuraient leurs administrés dans deux proclamations qui répartissaient équitablement l'éloge et le blâme, et dont la première signifiait en même temps aux perturbateurs qu'une sévère répression frapperait tout essai nouveau de troubler la tranquillité publique.

« Des ambitieux et des pervers viennent d'ensanglanter la Ville de Lyon.

« Force est restée à la Loi comme je vous l'avais annoncé d'avance.

« Que le Peuple ouvre enfin les yeux et qu'il reconnaisse qu'on l'a grossièrement trompé ! Qu'il place sa confiance dans le Président de la République et dans l'Assemblée Législative qui vont travailler en commun à réparer tous les maux que les anarchistes ont faits à la France !

« Que tous les bons citoyens se prononcent énergiquement pour la cause de l'Ordre.

« Que tous ceux qui ne sont qu'égarés rentrent dans le devoir et viennent à l'autorité qui les recevra avec bienveillance !

« Quant à ceux qui persisteraient dans leurs mauvais sentiments et qui essaieraient à nouveau d'attaquer les lois et le gouvernement, l'inflexible énergie de l'autorité et le courage patriotique de nos soldats leur infligeraient un châtement exemplaire ».

Le Maire ne brandit pas le glaive de la justice inexorable, il s'en rapporte au bon sens de ses concitoyens et félicite l'armée de son courage.

« L'anarchie repoussée de Paris a voulu établir son siège

dans notre ville. Son cri de détresse a appelé aux armes la Ville et la Campagne : elle avait osé compter sur l'appui de l'armée ! La Ville et la Campagne sont restées sourdes à cet appel, et l'armée a répondu, fidèle à son drapeau, confiante en la voix de ses chefs, elle a noblement accompli son rigoureux devoir.

« Ce n'est pas à nous qu'il appartient de proclamer que l'armée a bien mérité du pays ! Car c'est le pays, l'ordre et la constitution qui étaient attaqués. Nous, nous pouvons et devons déclarer qu'elle a bien mérité de notre cité.

« Lyonnais,

« Les autorités civiles et militaires fortes de leur accord intime vous ont toujours dit que vous pouviez compter sur elles pour le maintien de l'ordre et des lois ; elles comptent aussi sur vous. Le calme va renaître, que les travaux reprennent, et effaçons, le plus tôt possible, les traces de ces mauvais jours que nous déplorons ! ».

La bataille des rues n'était pas encore achevée que le Gouvernement mettait en état de siège la ville de Lyon et le territoire de la 6^e Division, conférant les pouvoirs les plus étendus à l'autorité militaire. Les magistrats civils se dessaisirent à son profit des pouvoirs que leur conférait la loi et deux conseils de guerre distribuèrent, du mois d'août au mois de décembre 1849, des peines variées d'emprisonnement, de détention et de travaux forcés à temps. Plusieurs militaires, convaincus du crime d'abandon de poste et de désertion, furent condamnés à mort.

VIII

L'historique de la journée du 15 juin fait apparaître plusieurs questions auxquelles il n'est pas aisé d'apporter des réponses absolument claires et précises.

Quelle a été l'action réelle des démocrates et des socialistes ? Y a-t-il eu complot ? Quelles responsabilités incombent au Préfet et à la Police ?

1^o *Action des démocrates et des socialistes.* — Dans un article paru au lendemain même de l'émeute, un rédacteur de la *Gazette de Lyon* en recherchait la cause principale dans la propagande des journaux « rouges » qui avaient trompé l'opinion et persuadé leurs lecteurs que le corps expéditionnaire avait essuyé une désastreuse défaite devant Rome, que

la Constitution était violée et que Paris se soulevait pour la sauvegarde des lois fondamentales de la République.

La propagande est certaine, pratiquée quotidiennement au grand jour, avec une violence qui s'accroît lorsque se répand le bruit de la prétendue défaite française en Italie.

Il est évident que cet effort polémique a contribué à chavirer des esprits déjà troublés par la campagne électorale.

Ici, l'analogie avec Paris est frappante. On croit entraîner les masses à cause du succès démocratique du 13 mai. Comme à Paris les dirigeants comptent sur la population laborieuse, sur l'armée qu'ils ont travaillée plusieurs mois durant, dans les clubs et dans la presse. De là, cette fausse dépêche du 14 juin, qui stimule l'ardeur d'une poignée de combattants et fait surgir les barricades; de là, ces conciliabules nocturnes où les exaltés entraînent les prudents et les modérés, sans bien réfléchir aux conséquences de leur geste, tout imprégnés de romantisme qui caractérisait l'opposition violente du temps de Louis Philippe, et mystiquement confiants dans les vertus du drapeau rouge et la volonté du « Peuple ».

Le représentant socialiste Joseph Benoît a jugé sévèrement la tactique de ses coreligionnaires politiques.

« Le mouvement de Lyon fut produit par quelques ambitieux et dirigé par des lâches. Les auteurs de la fausse dépêche qui annonçait le triomphe de la Révolution à Paris ne prirent aucune part au combat et purent se soustraire à la prison ».

De fait, on ne rencontre dans la rue, le 15 juin, ni l'avocat Juif, ni les collaborateurs habituels du *Républicain* et du *Peuple Souverain*. Ils restent à leurs bureaux où la police en appréhende quelques-uns. Les autres, comme Juif, qui avait ce jour-là plaidé à la Cour d'Appel, quittent la ville et passent en Suisse. Le *Courrier de Lyon*, pour une fois d'accord avec Benoît, constate que « les insurgés ont été livrés à eux-mêmes » et qu'aucun des chefs « qui les ont fanatisés » n'a paru dans leurs rangs.

2° *Le complot*. — Les magistrats instructeurs ont néanmoins adopté la thèse du « complot », encore que le Gouvernement n'ait pas cru devoir joindre les affaires de Lyon et de Paris. Ils développent ce double point de vue : ordres venus de la capitale, propagande de la presse.

« Par ses provocations incessantes aux mauvaises passions, par un appel à la révolte chaque jour renouvelé, par la publi-

cation calculée de fausses nouvelles, la presse avait jeté le désordre dans les intelligences les plus droites et ébranlé les convictions les plus fermes.

« On était d'intelligence avec Paris, d'où l'on attendait le signal de l'action ».

Les associations secrètes siégeaient en permanence, s'unifiaient, préparaient la formation d'un gouvernement révolutionnaire. « La conspiration était flagrante », démontrée par la fausse dépêche du *Républicain*, par l'accord des insurgés opérant ensemble et de concert sur les divers points de la ville, par les réunions tenues dans la nuit qui précéda la bataille, par des lettres trouvées au cours des perquisitions et qui dénotaient une complète intelligence entre les agitateurs lyonnais et ceux de Paris et des départements.

Un certain Aristide, dont l'identité ne fut pas établie, écrit de Vienne, le 9 juin, à l'un des inculpés : « Merci de votre lettre. Prudence et fermeté, L... peut entraîner P..., mais c'est douteux. En tout cas avertissez votre Aristide ». De Boussac, Desmoulins et Luc Desages envoient, le 15 juin, une missive à leurs amis de Lyon : « Etes-vous prêts ? Nous le sommes si vous l'êtes. S'il le fallait nous partirions pour Lyon où la République pourrait tenir bon en attendant les départements ». On découvre dans les campagnes, autour de la ville, d'autres lettres invitant les paysans à défendre la Constitution les armes à la main.

Paya, directeur de la *Correspondance Démocratique*, annonce de Paris qu'une grande bataille se prépare. « Une manifestation immense vient d'avoir lieu ; demain la République sera sauvée, si nos prévisions ne sont pas trompées ».

« Il y aura bataille demain ou après, préparez-vous donc », mande Edouard Hervé, le 12 juin, à Reveyron, du *Républicain*. « Paris fera tout pour sauver la Constitution, vous ferez bien de vous réunir à nous », dit encore Raison au même Reveyron, le 13.

Et les rédacteurs de l'acte d'accusation concluent de l'examen des faits et des pièces versées au dossier que l'affaire du 15 juin résulte d'un complot fomenté « dans le but de détruire ou de changer le Gouvernement de la République » et « d'exciter à la guerre civile en armant ou en portant les citoyens à s'armer les uns contre les autres », complot « suivi d'un acte commis ou commencé pour en préparer l'exécution ».

C'est l'ordinaire définition juridique qui reparaît à la fin

des réquisitions introductifs d'instance. Que vaut-elle en la circonstance ?

Les magistrats formulent d'abord une réserve utile à noter et abandonnent d'eux-mêmes un fait qui serait très important s'il était retenu. La liste des membres du Gouvernement révolutionnaire lyonnais, trouvée le 15 juin « après le combat sur la voie publique dans le voisinage des barricades », bien que présentant « tous les caractères de vraisemblance, ne peut être considérée comme un document dont on pourrait espérer vérifier la certitude ».

Ajoutons que parmi les lettres invoquées comme preuves, l'une est d'un inconnu (Aristide) ; l'autre est partie de Bous-sac le 15 juin ; une autre encore n'est pas datée. Les lettres parisiennes sont du 12 ou du 13 juin et, par suite de la lenteur des communications postales, celles du 13 juin ne sont pas parvenues à destination avant les premiers coups de feu. Les malles-poste partaient de Paris à 6 heures du soir et arrivaient à Lyon le *surlendemain*, entre 5 et 6 heures du matin, quand elles ne subissaient pas de retard en route. Il y avait à Lyon six distributions de correspondance à partir de huit heures du matin.

Ces observations montrent que le « complot » repose sur des fondements fragiles, si l'on traduit ce mot par entente minutieuse, fixant d'avance une date pour la prise d'armes. Paris et Lyon entretenaient des relations, les chefs de parti correspondaient ensemble, se concertaient pour défendre la République, au besoin par la force. Mais l'organisation de toutes pièces d'une insurrection éclatant à jour et heure déterminés est une hypothèse plus malaisée à concevoir en l'état actuel de notre documentation.

3° *Rôle du Préfet*. — Si les chefs révolutionnaires ont leur lourde responsabilité dans les tragiques événements du 15 juin, celles de l'autorité n'en sont pas par là-même atténuées et le Préfet eut alors une attitude équivoque.

Il a dit aux journalistes conduits par l'avocat Juif, il a répété dans une déposition écrite qu'aucun télégramme ne l'avait touché dans les vingt-quatre heures qui précédèrent l'émeute, mais il a accompagné sa réponse d'un commentaire maladroit sur son droit régalién de publier ou de ne pas publier les nouvelles qui lui parvenaient, commentaire qui donnait d'autant plus de prise aux critiques et aux soupçons qu'on s'était déjà plaint de la manière tout à fait arbitraire dont il

communiquait les dépêches officielles à la presse, surtout à la presse d'opposition.

Tourangin avait, paraît-il, de vieilles habitudes de « cachotterie », et déjà le 24 février 1848 il avait gardé par devers lui, à Besançon, une dépêche importante. Etant donné la prudence bien connue du Ministre de l'Intérieur Dufaure, étant donné, en outre, que ce ministre était avisé d'une crise imminente à Lyon, qu'il la prévoyait et la redoutait, était-il admissible qu'il n'eût pas tenu le représentant du pouvoir exécutif dans le Rhône au courant de ce qui se passait à Paris ?

En réalité, il lui avait transmis, le 13 *juin au soir*, à 5, 6 et 8 heures et demie, trois messages relatant les désordres de la journée, la sortie du président sur les boulevards, la mise en état de siège de la capitale. Le troisième contenait cette phrase : « Les forces dont le Gouvernement dispose lui donnent la certitude que toutes les tentatives de désordre seraient immédiatement réprimées ». Le lendemain 14 à 10 heures du matin, Dufaure lance un nouveau télégramme : « Paris jouit de la plus grande tranquillité, la population n'a pris aucune part à l'insurrection tentée par quelques anarchistes. Elle a été réprimée sans collision grâce aux mesures prises par le Gouvernement et à l'attitude de la garde nationale et de l'armée ».

Or, les quatre dépêches n'ont été portées à la connaissance des Lyonnais que le 15 juin par voie d'affiche et de communiqué à la presse, et l'officieux *Courrier* affirme qu'elles sont parvenues à Lyon, le matin même, par la malle-poste partie de Paris à 6 heures du soir le 13.

La confrontation des heures suffit à ruiner cette assertion, sauf pour la première dépêche dont une confirmation fut sans doute envoyée par la poste.

Normalement les télégrammes étaient publiés le lendemain de leur émission. Ceux du 13 devaient donc l'être le 14. On a objecté que le 14 il pleuvait abondamment et que les transmissions étaient arrêtées. Mais les républicains ont dit de leur côté que le télégraphe avait fonctionné toute la journée, ce que le Préfet n'a pas contesté. Il s'est contenté d'expliquer à Juif et à ses amis pourquoi il n'avait aucune information en ces termes : « Vous n'ignorez pas que le télégraphe sert à la ligne de Toulon et qu'il peut jouer fréquemment sans que le Préfet du Rhône reçoive des dépêches ».

L'énigme des télégrammes du 14 juin reste entière. Nous

ne sommes pas en mesure de nous prononcer en dépit des contradictions bizarres qu'on relève en cette affaire. Cependant remarquons que, parmi les témoins cités par l'accusation lors du procès du « complot », on ne voit point figurer un personnage assurément bien informé, le directeur du télégraphe.

Le Préfet, d'autre part, ne témoigna pas d'une excessive activité à la suite de sa conversation avec les rédacteurs des journaux socialistes, qui aurait dû l'éclairer, surtout si l'on s'en tient à sa version personnelle des dernières paroles de Juif.

Lorsqu'on distribue à profusion le numéro spécial du *Républicain*, aucun effort n'est tenté pour en arrêter la diffusion par une rapide saisie. L'imprimeur Mougin-Rusand s'empresse d'avertir le commissaire de police de son quartier de ce qui se prépare : le commissaire ne bouge pas. Il faudrait démentir la dépêche supposée au plus vite ; l'affiche préfectorale, de fort petite dimension, est peut-être apposée « à nuit-close », mais ne sera lue que le 15 au matin et reproduite alors par les journaux qui sortent des presses entre midi et 2 heures. A ce moment, on se bat sur le plateau.

« J'ai cru, avouera un peu plus tard, un inculpé, Peyssard, j'ai cru à la sincérité de la dépêche télégraphique et je l'ai en conséquence publiée sur la place de la Préfecture et dans la rue Centrale. Personne, aucun agent ne s'est opposé à la lecture de cette dépêche. Ce silence de l'autorité devait me confirmer dans ma croyance ».

4° *Rôle de la police.* — Le Préfet montre une déconcertante inertie, et la police, qui n'a pas d'instructions spéciales, en fait autant.

Une réunion bruyante a lieu à l'Ecole de Médecine, dans un quartier très fréquenté. Personne n'intervient, à la stupefaction du directeur de l'établissement, des défenseurs des inculpés et même de l'accusation qui remarque que sur ce point « l'information a trouvé la police muette et la surveillance en défaut ».

Le Commissaire central, interrogé par M^e Gent, donne une explication assez embarrassée : « On n'a pas agi plus tôt parce que nous n'avions pas encore assez de forces. On pensait que ce ne serait qu'une effervescence sans suite ».

« Comment, réplique l'avocat, une effervescence sans suite,

lorsqu'une nouvelle aussi grave était lancée dans la population ? ».

Le président du Conseil de guerre, le colonel Ulrich, met fin à l'incident en déclarant que « M. Galerne agissant en sous-ordre ne peut répondre à cette question ».

Il y avait d'autres questions qui gênaient le Commissaire central. Quand on lui demande comment il a connu l'ordre du jour des sociétés secrètes, il garde le silence, et son subordonné de la Croix-Rousse, Racine, se montre aussi réservé que lui. Galerne emploie des expressions vagues, ne précise pas de dates. « Un ordre du jour fut affiché dans tous les bureaux des Voraces aux approches du 13. Après cet ordre du jour, le 14 au matin, les maîtres des ventes se réunirent pour organiser un système de barricades ».

Désireux de donner plus de force à sa déposition, Galerne avoue qu'il a fait partie des organisations politiques et qu'il y a rencontré plusieurs des inculpés. Il s'attire une verte sermonce de M^e Proton. De deux choses l'une, dit l'avocat, ou M. Galerne va dans les sociétés secrètes « sans se déguiser ou en se déguisant ». « S'il ne se déguise pas, mais tout le monde connaît la tête blonde et l'angle facial aigu de M. le Commissaire central, et alors il serait immédiatement connu et signalé. S'il se déguise, mais alors il est obligé de parler, d'agir comme les autres, de faire le rouge, et c'est à ce rôle que je ne veux pas abaisser M. Galerne. M. Galerne se trompe donc, il n'a pas été dans les sociétés secrètes... ». Et comme Galerne cherche à placer un mot, le président lui fait observer que sa demande est très grave, et qu'il ne sait s'il a le droit d'y satisfaire. « Je vous engage à renoncer à la parole, M. Galerne. Le défenseur s'est exprimé en termes beaucoup trop sévères sur votre compte, je pourrais me servir d'une expression plus forte ». Ce sont là des propos d'une portée considérable.

IX

Benoît avait-il donc raison d'écrire dans ses *Souvenirs de l'Exil* : « D'après ce que j'ai entendu dire à M. Tourangin... il reste avéré pour moi que l'autorité voulait le mouvement, qu'elle le cherchait, et qu'elle ne fit rien pour le comprimer par avance, certaine qu'elle était de l'écraser lorsqu'il se produirait ».

N'est-ce pas d'ailleurs ce qui se passa à Paris où « d'une manifestation qui voulait être pacifique et légale... le Gouvernement de Louis Napoléon-Bonaparte... eut le talent de faire sortir un semblant d'émeute pour trouver ainsi prétexte à des arrestations, à des suspensions de journaux, à un grand procès qui décapita le parti républicain ? » (R. de Félice, *la Journée du 13 juin 1849 à Paris, Révolution de 1848*, VI, 133).

A Lyon, le Préfet Tourangin suit une méthode assez analogue. Il laisse éclater l'émeute parce qu'il a en main les moyens de l'arrêter brutalement. Il utilise une effervescence qu'entretennent des militants convaincus ou irréfléchis, il les laisse s'engager dans une impasse, confiants dans l'appui des ouvriers qui, fatigués d'agitations stériles, trouvant des ressources dans l'activité relative de la fabrique, se gardent bien de les suivre. Et quand la situation est telle qu'il n'y a plus à reculer, l'armée intervient et remporte une victoire qui déjoue les calculs des « ambitieux et des pervers ».

Aussitôt le Gouvernement soumet au régime de l'état de siège la grande ville, entre toutes redoutée, que Léon Faucher avait dénoncée à la tribune comme un foyer « de guerre sociale » et qui désormais surveillée, domptée, ne bougera plus jusqu'au 4 septembre 1870.

C'est la conséquence la plus notable de l'émeute du 15 juin 1849, quelles qu'en aient été les origines lointaines et les causes immédiates.

F. DUTACQ,

Chargé de cours à la Faculté des Lettres de Lyon.

LE CENTENAIRE DE TAINÉ

DISCOURS PRONONCÉ

A LA SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE DES FACULTÉS

LE 3 NOVEMBRE 1928

MONSIEUR LE RECTEUR,
MESDAMES,
MESSIEURS,

Les siècles classiques furent, chacun le sait, pleins de vénération pour le passé littéraire ; mais ils ne célébraient pas le centenaire des maîtres qu'ils vénéraient. Et nous, que l'on accuse souvent d'avoir perdu le sentiment du respect, nous ne laissons plus passer sans la commémorer la date de la naissance ou de la mort, soit d'un grand esprit, soit d'un grand talent, soit même d'un talent moyen (je n'ai pas nommé Malherbe). Cette apparente contradiction peut, je crois, être résolue, si l'on veut bien considérer les deux faits suivants. — D'abord, le progrès des sciences historiques, notamment de l'histoire des littératures, avec la chronologie qui la soutient : les hommes du xvii^e siècle lisaient fort assidûment Montaigne ; mais se souciaient-ils de savoir qu'il naquit en 1533, qu'il mourut en 1592 ? Aussi, négligèrent-ils, en 1633 comme en 1692, d'organiser en son honneur des fêtes, avec inauguration de statue, discours, banquet, décorations. — Puis le développement de la presse, quotidienne ou périodique : les centennaires sont devenus, pour les journalistes, une source abondante de copie, la plus tentante des commodités ; or les journalistes entraînent après eux et l'opinion et le gouvernement. Ils ont ainsi rendu public, mais à de longs intervalles, le culte des écrivains illustres qui, jadis, était tout intime, mais perpétuel : l'éclat a remplacé la ferveur. Néanmoins, ces manifestations extérieures semblent attester le désir de conserver, dans

le changement ininterrompu des idées, des sentiments, des goûts et des formes, quelque ombre de tradition et de continuité : si elles se multiplient, c'est peut-être que nous éprouvons, secrètement, la nostalgie d'une discipline intellectuelle. Tel est le sens profond des cérémonies récentes, telle est la révélation qu'apportent tant d'articles sur tant d'auteurs commémorés.

Tant d'articles et tant de discours : les centenaires sont aussi avantageux aux orateurs qu'aux critiques. Quand la Faculté des Lettres m'a confié l'honneur de parler en son nom, je n'ai pas hésité un instant sur le choix du sujet : Taine m'étant offert par les circonstances, c'est avec gratitude que je l'ai reçu. Ainsi, par une initiative dépourvue d'originalité et de risques, vous êtes, Mesdames et Messieurs, associés à une fête du souvenir qui prend place après celles de Paris et de Vouziers. A Paris, la *Société des Amis de l'Ecole Normale* célébra le centenaire de la promotion de 1848 en une cérémonie à laquelle furent conviés les pouvoirs publics, mais dont l'origine était presque familiale ; à Vouziers, c'était la petite cité ardennaise qui souriait à son enfant parti de bonne heure pour Paris et devenu là-bas un personnage glorieux ; dans cet amphithéâtre lyonnais, nous saluons un grand écrivain. Notre hommage sera d'autant plus désintéressé que la ville de Lyon ne paraît pas avoir séduit Taine. Il la visita plusieurs fois, de 1863 à 1865, comme examinateur à l'Ecole de Saint-Cyr. Dans les loisirs que lui laissaient les épreuves d'histoire, d'allemand et aussi de gymnastique — n'était-ce pas le triomphe de la culture générale ? —, il regardait et il causait. Ses interlocuteurs étaient, tantôt son camarade Heinrich, tantôt des officiers de la garnison. Malheureusement, votre cité l'accueillit, en 1863, comme elle accueille parfois ses hôtes, quels qu'ils soient : entre elle et lui, un épais rideau de pluie s'abaissa presque tous les jours, et cette pluie n'était pas intermittente : elle tombait, torrentielle, durant six heures de suite. Comment voulez-vous qu'un voyageur, même philosophe, puisse, dans une ville inconnue, résister à une pareille masse d'eau ? Taine ne résista pas. Sous ce déluge et sous la brume enveloppante, Lyon lui rappela Londres, ce qui est relativement flatteur ; mais, ce qui l'est beaucoup moins, la population

lui parut laide et volontiers goîtreuse. Il répétait, avec l'obsession et l'acharnement de l'ennui : « Vilaine population... Vilaines églises... Vilain lycée sali... ». N'étant pas transfigurés par le soleil, « les énormes escaliers, les rues mornes » de la Croix-Rousse accrurent sa pitié pour les Canuts. Il observa le nombre très élevé des maisons religieuses, preuve sensible, pensait-il, d'un mysticisme dont témoignaient Ampère, Balanche et Laprade ; seulement, l'idée de ce mysticisme, que Michelet et Renan nous ont rendue familière et même banale, n'était qu'effleurée, dans ses *Carnets de Voyage*, par l'écrivain : il étudiait de préférence la ville industrielle, la ville de l'argent et du travail. « Rien à faire ici, notait-il, sauf gagner de l'argent ». En effet, chez les Lyonnais d'alors, le vice ne se montrait pas prodigue ; l'aspect des rues et des monuments manquait de magnificence ; la cathédrale était « ordinaire ». C'est à peine si le visiteur marquait de l'estime pour les escarpements de la Croix-Rousse et pour la montée de la Grande Côte dont ses jarrets avaient savouré le charme violent ; pour la rue de l'Impératrice qui, récemment tracée, contrastait par sa largeur avec l'étroitesse des autres voies ; pour le Parc de la Tête d'Or, dont il avait apprécié le lac et le jardin anglais. Malgré tout, l'impression d'ensemble subsistait, si morose, si pluvieuse, que lui-même, avec son habituelle probité, eut peur d'avoir été injuste. Pardonnons à Taine ce réquisitoire d'un voyageur trempé, mais honnête, et méditons sur le remède par lequel il essayait de rectifier son pessimisme météorologique : « Il vaudrait mieux, se disait-il, comme Schiller et Goethe, voir le bien, comparer tacitement notre société à l'état sauvage. Cela fortifie et ennoblit ». Ce remède, qui n'est pas à la portée de toutes les intelligences, nous découvre immédiatement la nature de l'esprit de Taine : d'un mouvement spontané, il montait aux vues les plus hautes ; lâchons le mot, c'était un esprit de philosophe.

I

Tous les philosophes n'en sont pas convaincus, et quelques-uns d'entre eux le reconduiraient aux frontières de leur république, sans le couronner de fleurs, mais après l'avoir muni

d'une lettre de recommandation pour les historiens. Les historiens, de leur côté, le renverraient à la philosophie comme à son pays natal, et la querelle s'éterniserait, si la littérature, moins attentive à la vérité qu'au talent, ne le recueillait définitivement, avec l'hospitalité la plus généreuse. Qu'en conclura un observateur superficiel ? Que ce qui n'est ni de la philosophie ni de l'histoire doit être de la littérature. Et il ne se trompera pas, si par là il entend que la littérature ne fait pas siennes les condamnations que d'autres ont portées ; qu'elle ne s'arrête guère aux inévitables erreurs de l'individu ; qu'elle envisage le flux et le reflux réguliers des doctrines ; qu'elle admire avant tout, en dépit des modes alternantes, la vigueur, créatrice ou ordonnatrice, d'une pensée humaine. La psychologie de Taine a vieilli : évidemment, puisqu'elle a une soixantaine d'années ; sa métaphysique a vieilli : oui, mais elle reverdira, on peut le prédire en se fondant sur une expérience millénaire. Et quand bien même l'une et l'autre seraient enterrées à jamais, il n'en demeurerait pas moins vrai qu'un homme a vécu en France au xix^e siècle, dont la joie suprême était de penser et qui agrandissait ou approfondissait jusqu'à la philosophie tous les sujets qu'il touchait. Si nous lui appliquons à la fois sa méthode et son vocabulaire, nous dirons qu'il eut pour faculté maîtresse le don de concevoir les idées générales et de les disposer en de majestueuses architectures. C'est là ce qui assure l'unité de son œuvre, si diverse en apparence, puisqu'elle embrasse l'histoire politique, l'histoire de l'art, la critique littéraire, l'esthétique, la psychologie, la peinture des mœurs contemporaines, les souvenirs de voyage.

Lui-même, à peine sorti de la classe de rhétorique, prit une claire conscience de sa vocation, et parmi les systèmes il ne tarda guère à choisir celui qui répondait le mieux à ses tendances profondes. Vers sa quinzième année, il avait perdu la foi chrétienne, mais en conservant une sorte de déisme à la façon du xviii^e siècle ; au premier contact avec l'enseignement de la philosophie, ce déisme tomba en poussière et toutes les autres certitudes s'écroulèrent successivement, jusqu'au jour où, attiré par la nouveauté et par la poésie de la doctrine, il se fit panthéiste et devint hégélien. On peut croire que son professeur, Charles Bénard, ne l'y encouragea pas beaucoup ;

mais l'élève, sans être indocile, ne voulait pas aliéner cette indépendance spirituelle qu'il avait conquise avec l'âge. Personne n'a mieux décrit que lui, dans le roman inachevé d'*Etienne Mayran* et aussi dans l'étude sur *les Jeunes Gens de Platon*, l'éveil, chez les adolescents, de la réflexion philosophique, avec ses vivacités, ses émerveillements, ses audaces, ses impatiences, ses ivresses. Il parlait là de ce qu'il avait ressenti, soit au collège Bourbon, soit à l'Ecole Normale, où d'autres intelligences, heurtant la sienne, en faisaient jaillir une nouvelle flamme. Tandis qu'il préparait le concours d'agrégation, les maîtres qui le dirigeaient (dans la mesure où l'on pouvait diriger un esprit aussi formé et aussi libre) établirent sur lui un diagnostic que nous aimons à relire, afin de nous persuader que les professeurs ont, de temps en temps, quelque perspicacité. Celui de Vacherot est souvent reproduit et il mérite de l'être. Je n'en garde que l'essentiel : « Esprit remarquable par la rapidité de conception, la finesse, la subtilité, la force de pensée. Seulement conçoit, juge et formule trop vite. Aime trop les formules et les définitions auxquelles il sacrifie trop souvent la réalité, sans s'en douter, il est vrai, car il est d'une parfaite sincérité... Avec une grande douceur de caractère et des formes très aimables, une fermeté d'esprit indomptable, au point que personne n'exerce d'influence sur sa pensée. Du reste, il n'est pas de ce monde. La devise de Spinoza sera la sienne : vivre pour penser... Je crois cette nature d'élite et d'exception étrangère à toute autre passion que celle du vrai... ».

Rien ne put briser l'élan d'une telle vocation de philosophe : ni l'échec que lui valurent à l'agrégation ses hérésies anticousiniennes, ni la suppression décrétée par le gouvernement d'un concours tenu pour dangereux, ni le refus des deux thèses qu'il avait proposées à la Sorbonne sur les Sensations et sur la Perception Extérieure. Il faut voir, dans ses lettres à Prévost-Paradol, combien la pensée est pour lui la plus belle des réalités, le plus exigeant des devoirs, à tel point qu'il ajourne l'action et même qu'il la sacrifie. Entre ces deux jeunes gens également sincères, la conversation et la discussion prennent une sorte de grandeur : Prévost-Paradol, plus inquiet, plus ambitieux, mais aussi plus fraternellement humain, attend

avec un frémissement de toute l'âme l'heure d'entrer dans la lutte pour la liberté, contre le Second Empire ; Taine, plus solide, plus tranquille, mais aussi plus détaché de la société qui l'entoure, plus indifférent à ses épreuves et à ses malheurs, ne veut *vivre*, comme l'écrivait Vacherot, que pour les efforts et les victoires de la recherche, que pour les fatigues et les extases de la contemplation. Eternel débat de la Justice et de la Science, et même de la Charité et de la Foi : le langage religieux ne serait pas déplacé ici, car Taine défend ses convictions avec l'enthousiasme et le zèle du croyant, la logique et la subtilité du théologien. Oui, du mois d'octobre 1851 au mois de mars 1852, le professeur de philosophie au collège de Nevers réussit presque à oublier ses déceptions de candidat, les inquiétudes que lui inspirait son avenir personnel, ses amertumes de citoyen au lendemain du coup d'Etat, en analysant les sensations suivant la méthode des idéologues et de Condillac, en s'enfonçant dans la métaphysique de Hegel, en conformant son existence morale aux leçons de Marc-Aurèle. Et le trop-plein de cette fermentation intellectuelle déborde dans la correspondance avec son ami Edouard de Suckau.

Puis, quand décidément l'Université impériale lui a fait comprendre qu'elle n'a plus besoin de cerveaux comme le sien, il travaille à Paris, non seulement pour vivre, mais pour savoir. La psychologie, telle qu'il la conçoit, telle qu'il la réalisera, sans hâte et sans hésitation, repose sur une forte assise biologique : Taine suit donc des cours de botanique, de zoologie, de chimie, de physiologie, de maladies mentales ; il les suit consciencieusement, mais en philosophe, c'est-à-dire en homme que rebutent les lentes accumulations de menus faits et qui est pressé d'aboutir, par la découverte des lois, aux amples spectacles intellectuels. Cette psychologie nouvelle, comment la construire ? Le terrain est occupé par un bâtiment officiel dont la façade est d'une banalité imposante ; les appartements, peu aérés ; le mobilier, hétéroclite et peu confortable. Il a comme propriétaire un architecte, M. Cousin, qui porte beau, qui parle bien, mais qui paraît encombrant et impérieux ; les concierges de ce bâtiment n'y ont pas laissé entrer Taine, jeune homme suspect. Avec plus de malice que d'âpre rancune, celui-ci commence par déterminer

les défauts de l'édifice, et il publie dans cette intention l'ouvrage sur *les Philosophes classiques du XIX^e siècle en France*. Mais cet ouvrage n'est pas purement négatif : on y trouve esquissé le plan d'une méthode où l'analyse idéologique française se couronnerait d'une synthèse allemande, où Condillac serait complété par Hegel, et il permet d'entrevoir, dans l'éloignement, le monument intitulé *l'Intelligence*, qui ne devait être achevé qu'en 1870, après une vingtaine d'années de labeur. L'auteur rêva même, durant sa jeunesse confiante et intrépide, d'en élever un autre qu'il eût consacré à la Volonté : le temps et la vigueur lui manquèrent pour l'entreprendre. Il imaginait aussi, dès 1849, un livre de philosophie sociale qui viendrait se joindre, comme un corollaire, à sa philosophie de l'histoire et à sa psychologie, quand celles-ci seraient terminées ; ce livre, semble-t-il, Taine ne l'écrivit pas davantage. Est-ce certain, et sous une forme particulière *les Origines de la France contemporaine* ne renferment-elles pas cette théorie de la Société et de l'Etat qu'en 1849 l'élève de l'Ecole Normale se disait incapable d'improviser ? Enfin, l'empirisme qu'il opposait à la doctrine régnante et dont les deux volumes de *l'Intelligence* sont le bréviaire ne resta pas pour lui le dernier mot de la connaissance humaine : il déclarait sans détour que ses conclusions atteignaient à la métaphysique, « tous les événements de la nature n'étant que des formes diverses de la pensée, à divers degrés de complication, dont la plus simple est le mouvement » ; contre Spencer, il affirmait que ni le fond des choses, ni surtout le fond de l'esprit n'étaient inconnaissables ; il se réclamait encore en 1873 du vieil Héraclite et de Hegel. Sur cette âme avide d'une science totale, les tentations métaphysiques, auxquelles la plupart d'entre nous demeurent insensibles, étaient singulièrement puissantes : la courte retraite qu'il fit, en mai 1867, au monastère de Sainte-Odile, fut marquée par une de ces tentations : il s'accorda la joie austère de rédiger une note où le principe de raison suffisante était ramené au principe d'identité.

Mais, jusque dans ces œuvres, plus accessibles au commun des lecteurs instruits, que Taine publia pendant le Second Empire, les souffles de la haute spéculation avaient pénétré,

insinuant çà et là cette pureté et cette vaste sérénité que l'on respire sur les cimes, non sans étonner et sans gêner quelquefois ceux qui croyaient marcher en plaine, caressés par un air moins vif. C'est ainsi que la thèse de doctorat, dont les Fables de la Fontaine lui avaient fourni le sujet, contient les éléments d'une esthétique d'après laquelle le beau résulte de l'intime fusion des généralités et des petits détails, de l'unité et de la variété, de la pensée et de la vie ; c'est ainsi que, dans sa rédaction définitive, elle présente une esquisse de ce panthéisme naturaliste qui, à peine perceptible, de loin en loin, chez le poète, fut, chez le critique, si durable et si profond. Plus tard, l'enseignement de l'histoire de l'art dont il avait été chargé le conduisit à reprendre, en l'élargissant, en l'approfondissant, tout le problème esthétique : il ne lui suffisait pas d'expliquer historiquement l'art en Grèce, en Italie, aux Pays-Bas ; il fallait qu'il s'efforçât de définir — opération plus abstraite — l'Idéal dans l'Art. Voilà bien la démarche habituelle de son esprit : l'ascension, pour la contemplation. Cette ascension, il en fixa la méthode et l'objet dans la préface des *Essais de Critique et d'Histoire*, dans l'*Introduction à l'Histoire de la Littérature anglaise*. Le terme de *système* que l'on employait souvent pour caractériser sa tentative d'explication des littératures par la race, le milieu, le moment, et pour la condamner du même coup, lui plaisait moins que celui, plus modeste, de *méthode*. Méthode ou système, qu'importe ? Il voulait établir l'itinéraire des sciences historiques, indiquer les étapes par où elles devaient passer, avant d'arriver à cette psychologie générale, but suprême qu'il poursuivait. Au fond, pensait-il avoir touché le but ? On se l'est parfois figuré, et cependant il a multiplié les précautions pour qu'on ne lui prêtât pas d'immenses ambitions immédiates, pour que son programme apparût bien comme un programme à longue échéance, s'exécutant petit à petit, à travers les générations successives, par la collaboration d'une multitude de savants. De son *Histoire de la Littérature anglaise*, il disait, en 1890, dans une lettre à M. Jusserand : « Après vingt-six ans, l'histoire d'une littérature doit être bien démodée et surtout très arriérée ».

Malgré les précautions de Taine, l'erreur se conçoit aisé-

ment : c'est que son goût enraciné pour les fortes constructions logiques, pour les beaux enchaînements d'idées, pour l'éclatante netteté du style, pour les formules ramassées et substantielles, lui a fait exagérer la simplicité des faits, la rigueur des déductions, la facilité et l'intensité des certitudes. Dans la Préface des *Essais*, il montre à l'œuvre un chercheur qui lui ressemble comme un frère et qui s'applique à comprendre telle période de l'histoire ; n'a-t-il pas trop l'air de croire que ce chercheur parviendra à *épuiser méthodiquement son sujet* ? Même assez restreints, nous ne l'ignorons plus, les sujets sont inépuisables. D'autre part, s'il aimait beaucoup la dialectique de Platon, la sienne, convenons-en, avait beaucoup moins de souplesse que celle du philosophe athénien, et cette différence ne tenait pas seulement à l'absence, chez le philosophe moderne, du dialogue ; elle était liée à toute son individualité, à l'entraînement des exercices scolaires, à un parti-pris qu'il avouait lui-même entre amis, ou dont il souffrait qu'on le raillât, mais qui lui semblait avoir moins d'inconvénients que d'avantages. Ecrivant à Edouard de Suckau, il dépeignait ainsi sa manière : « La règle fondamentale, en littérature comme en stratégie, est de charger par masses... Tu ne développes pas, tu laisses ce soin au lecteur. Il faut le presser, l'assiéger, l'accabler, réfuter, railler, admirer à fond, avec un surcroît de sensations et de preuves ». Cette stratégie napoléonienne nous donne l'illusion, étrangère à la pensée de Taine, que tout est déjà fait, qu'il ne reste plus rien à faire, que la science a triomphé de la complexité du réel ; et les délicats se plaignent, en outre de la brutalité de ces démonstrations opiniâtrément assénées. Mais l'excès même de la méthode empêche qu'elle ne soit inaperçue : or, un pareil grossissement est utile, peut-être indispensable, pour la majeure partie du public, notamment pour le public jeune, qui, remarquant davantage les procédés, apprend mieux à les reproduire et s'initie plus vite à l'art d'éclaircir et d'ordonner ses idées. La lecture de Taine sera donc un remède souverain contre certains défauts littéraires qui sévissent bien au delà du baccalauréat, et d'où naissent tant de travaux ou désarticulés ou amorphes. Quelques esprits redouteront alors qu'elle n'en suscite d'autres tout à fait contraires : l'hypertrophie

visible des os, la tension trop grande des muscles ; comme si l'expérience croissante et la fréquentation de maîtres moins rigides ne devaient pas amener bientôt une atténuation et une détente. Et, d'ailleurs, cet excès qui a été fréquemment reproché à Taine par ses contemporains et par ses successeurs est le signe auquel se reconnaît le philosophe logicien, la conséquence de la qualité qu'il possède de concevoir distinctement et de lier étroitement ses concepts, la preuve qu'il se passionne pour le succès de la vérité dont il est l'interprète. Nous sommes donc revenus à notre point de départ ; mais la vue que nous avons prise de Taine demeure incomplète : nous l'avons jusqu'ici considéré de face ; il sera bon maintenant d'avancer dans une direction nouvelle et de le regarder sous d'autres aspects.

II

Cette aptitude à philosopher qui, quelque peu héréditaire dans sa famille, était chez lui supérieure, que l'éducation enrichit et fortifia, ne le destinait pas à être heureux avec les hommes. Le monde des idées lui étant ouvert, il s'y jeta avec ravissement, poussé par son élan naturel, excité par les obstacles mêmes qu'il lui fallait franchir, encouragé par ses premiers progrès, enthousiasmé par cette liberté entière ; mais le monde humain froissa ou blessa par ses contacts, tantôt avilissants, tantôt rudes, l'enfant qui était né pour la pensée pure. Le roman d'*Etienne Mayran*, indiscutablement autobiographique, nous découvre ce que l'écolier du Collège Bourbon eut à souffrir au milieu de camarades parfois grossiers et, j'en ai peur, de la part de plusieurs de ses maîtres. Au commencement de son séjour à l'Ecole Normale, il subit encore, la Correspondance nous l'apprend, un accès de spleen. Songez aussi que, cette année-là, les émotions n'étaient pas ménagées aux Parisiens et aux Français ; que Taine fut le témoin de la Révolution de février, des émeutes qui précédèrent l'insurrection de juin, des atroces Journées, puis de la réaction qui suivit. Précisément, il appartenait à une famille où l'on comptait un sous-préfet et plusieurs notaires ; son père avait été avoué. A ce normalien, homme d'ordre et pour qui le droit

de propriété était « absolu », les désordres, les violences, les pillages, les crimes, les guerres civiles et les coups d'Etat faisaient horreur. Sans exception, tous les partis politiques lui répugnaient, avec leurs mensonges, leurs injures et leurs folies; il n'avait que mépris pour le charlatanisme de ces « demi-savants » qui gueusaient des mandats électifs. Après le 2 décembre 1851, ses malédictions frappèrent impartialement l'Assemblée, le Président et les Sociétés secrètes; après le *Te Deum* du premier janvier, après les visites officielles au préfet de la Nièvre et au général commandant la subdivision, il cria aux siens l'indignation qui l'étouffait : « Assassins mitrés, égorgeurs en plaques, ils se valent... J'aime mieux mon vieux frac qu'un habit brodé et doré avec du sang dessus ». Autour de lui, qu'apercevait-il ? La bassesse de ces fonctionnaires libéraux qui adressaient au Président de la République *l'expression de leur reconnaissance et de leur respectueux dévouement*; la sévérité tatillonne et mesquine de cette administration qui lui ôtait la classe de philosophie de Nevers, pour lui donner la rhétorique de Poitiers, enfin la sixième de Besançon, qui persécutait nombre de ses collègues, et qui interdisait à Francisque Sarcey de porter une barbe taxée de démagogie et soupçonnée de sédition ; la médiocrité ou la mauvaise volonté des élèves, surtout poitevins ; l'atonie intellectuelle ou la vulgarité de ses voisins de table d'hôte ; la torpeur et la petitesse de la population provinciale, à Nevers comme à Poitiers. Les impressions du professeur débutant et instable ne furent pas sensiblement modifiées, après 1860, par celles de l'examineur, ambulante et mal affermi, à l'Ecole de Saint-Cyr : la plupart des villes de province qu'il traversait en passant et dont il tâchait de deviner l'esprit, soit par des entretiens avec quelques fonctionnaires, soit par des observations hâtives, lui semblaient mornes, éteintes, fermées à toute vie spirituelle, presque toujours absorbées par des besognes plates ou des intérêts rabougris. Paris charmait bien davantage, mais ne désarmait pas Thomas Graindorge. Et voici qu'à un moment où l'Empire devenait plus tolérable, où lui-même voyait ses mérites publiquement et solidement reconnus par une nomination de professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, où il avait fondé un foyer, où son pessimisme aurait donc pu être ébranlé grâce

au concours de ces circonstances heureuses, éclatait la guerre de 1870, et, la guerre à peine finie, la Commune. Les deux tragédies le précipitèrent dans le pessimisme politique, irrévocablement ; il y fut maintenu par les agitations qui troublèrent la naissance, puis la jeunesse de la Troisième République, et qui le portaient aux prophéties les plus désespérées. Déjà son tempérament de philosophe le prédisposait mal à sympathiser avec les foules, troupeaux aveugles, parfois enragés : Héraclite, son premier maître en panthéisme, avait été un « insulteur de la multitude » ; mais surtout Taine vivait dans une France qui avait perdu son équilibre et qui, pour le retrouver, montait par bonds ou descendait par chutes. Le spectacle de ces oscillations formidables, plus encore que le dédain qu'il éprouvait pour la masse ignorante, lui avait fait longtemps chercher dans le travail de la pensée un alibi ; au lendemain du traité de Francfort et de la Semaine sanglante, l'alibi n'était plus moralement possible. Alors, comme Renan, il s'appliqua à étudier cette maladie chronique qui déterminait, dans le corps national, des crises à la fois si régulières et si terribles, avec le désir ardent de la guérir. Sa consultation, ce sont les *Origines de la France contemporaine*. A les prendre dans leur ensemble, les *Origines* n'ont pas été composées par le « naturaliste » impassible qu'il se flattait d'être, ni même par un médecin lucide et ému, mais par un juge d'instruction inflexible et par un procureur éloquent. Comment, malgré ses intentions scientifiques, fût-il resté impassible, puisqu'il regardait le passé à travers la fumée des incendies de mai 1871 ? Assez facile pour l'auteur de l'*Ancien Régime*, le détachement ne l'était plus pour l'auteur des volumes sur la Révolution. Si la Révolution avait été une chose morte, il l'aurait sans doute décrite avec tranquillité ; mais elle était loin d'être morte. Cette société française moderne dont il énumérait les tares, c'était la Révolution qui l'avait enfantée ; ces accès périodiques de fièvre dont le dernier avait failli nous tuer, c'était l'esprit vivant de la Révolution qui les provoquait. Derrière les Jacobins et les Terroristes de 1793 et de 1794 surgissait, sous ses yeux épouvantés, la silhouette des hommes de la Commune. Encore si Taine s'était contenté d'écrire un livre analogue à celui de Renan sur la *Réforme*

intellectuelle et morale, mais plus précis et plus étendu, le danger, pour lui, eût été moindre : ces considérations politiques, qu'il avait d'abord songé à publier, ne l'auraient guère exposé au contrôle exigeant des historiens. Seulement, sa probité l'engagea à examiner de près les causes du mal, par conséquent à remonter jusqu'au xviii^e siècle, à fouiller dans les Mémoires et dans les Archives, pour y saisir la vérité, quelle qu'elle fût. Les historiens lui reprochèrent quelque inexpérience technique, un dépouillement insuffisant des documents, une critique contestable ; Renan, Flaubert, Weiss, qui n'étaient point des fervents de la religion révolutionnaire, regrettèrent qu'il eût presque exclusivement signalé les côtés fâcheux et odieux de la crise, en taisant les œuvres fécondes et les actes héroïques. Taine continua, jusqu'à sa mort, d'accomplir ce qu'il tenait pour un devoir ; mais le sentiment qu'il avait de déplaire à beaucoup de ses concitoyens et à quelques-uns de ses amis, la fatigue des recherches prolongées, l'accablement de toutes les visions, laides ou sanglantes, qui se levaient des vieux papiers poudreux, la conviction, chez lui de plus en plus profonde, que cette lourde tâche était condamnée à l'inutilité par la démocratie grandissante, assombrirent, et peut-être abrégèrent sa vieillesse.



Le reste de son œuvre lui avait apporté, et il nous apporte plus de joies. Le plaisir de comprendre, qui n'est guère qu'une délectation morose, et qui risque d'être une illusion, quand le penseur observe des événements, actuels ou récents, dont il a le dégoût et l'effroi, fleurit dans toute sa plénitude, quand le même penseur contemple des événements plus lointains, qui n'inspirent que de l'intérêt sans crainte ; les images, tracées par l'art, des réalités historiques, humaines et naturelles ; enfin, la nature dont il est environné. Dans son *Tite-Live*, dans sa *Littérature anglaise*, dans sa *Philosophie de l'Art*, dans ses *Essais de Critique et d'Histoire*, combien Taine n'a-t-il pas déroulé de fresques aux lignes simplifiées, où resplendissent des sociétés brutales, voluptueuses avec grossièreté ou avec raffinement, fameuses par leurs intrigues, par leurs guer-

res et par leurs crimes ! Mais les Révolutions de Rome, de l'Italie du xvi^e siècle, de l'Angleterre du xvii^e, ne sont pour leur peintre tardif qu'un excellent sujet de tableau ; elles ne jettent dans son âme pas d'autres émotions que celles d'un drame violent auquel l'on assiste d'un bon fauteuil d'orchestre, et même, chez cet homme doux et méditatif, elles exaltent l'émerveillement esthétique devant la force déployée et déchaînée.

Si, maintenant, au lieu d'apparaître sur la scène du monde, cette force apparaît sur les planches d'un théâtre ou dans les pages d'un roman, Taine ressent et nous communique l'admiration qu'elle lui cause par son énormité et par sa capacité de destruction. Il aime les génies qui, dans leurs œuvres, lâchent les passions effrénées : « le gorille féroce et lubrique », aperçu derrière les barreaux d'une cage, lui semble infiniment curieux à examiner, que cette cage soit celle du théâtre de Shakespeare ou celle, plus métaphorique encore, des romans de Balzac. Car le philosophe qu'il ne cesse d'être voit essentiellement dans la littérature *une psychologie appliquée*, et la psychologie qu'il préfère est celle de la sensation, du sentiment, de la passion : dépouillée et suggestive chez Stendhal, poétique et tumultueuse chez Balzac et Shakespeare, elle ne lasse Taine jamais. Elle le lasse d'autant moins qu'il a soin, chaque fois, de la rattacher au milieu social : Angleterre du xvi^e siècle, France et Italie du xix^e. L'histoire éclaire ainsi la littérature ; la littérature illustre la psychologie : dans la raison de Taine tout est lié. Seulement, de telles liaisons se seraient-elles développées et multipliées, si la Sorbonne de 1852 avait bien accueilli les thèses philosophiques de ce candidat de vingt-quatre ans ? Qu'aurait-il fait en ce cas ? Il se serait tourné sans doute vers l'Enseignement supérieur, eût été professeur de philosophie dans une Faculté ; il aurait publié des ouvrages spéciaux destinés à des lecteurs spécialistes. Peut-être aurait-il profité de sa connaissance de l'anglais et de l'allemand pour faire pénétrer chez nous des doctrines étrangères. Mais il est extrêmement probable que nous y aurions perdu le livre sur la Fontaine, l'Essai sur Tite-Live, de nombreux articles concernant les écrivains du xvii^e et du xix^e siècle, toute l'*Histoire de la Littérature anglaise*, sans parler du *Voyage aux Pyrénées*,

du *Voyage en Italie*, des *Notes sur Paris*, des *Notes sur l'Angleterre*, d'une grande partie de la *Philosophie de l'Art*. Dès lors, ne pourrait-on pas redire, à propos des maîtres timorés qui refusèrent l'estampille de la Sorbonne aux théories de Taine sur les Sensations, ces deux mots empruntés à l'Eglise, mais depuis longtemps sécularisés : *Felix culpa* ? Grâce à leur faute heureuse, nous possédons des études fort variées par les sujets, et aussi par l'allure générale : car, si elles se conforment presque toujours à la même méthode d'analyse proprement littéraire, d'explication historique et parfois de comparaisons esthétiques, puis d'approfondissement psychologique, elles ne sont pas poussées d'un même mouvement ni écrites d'un même style. Dans cette thèse sur la Fontaine qui lui avait révélé, comme elle le révélait au public, son talent d'homme de lettres, Taine a rencontré, chemin faisant, une vivacité parente de la vivacité du poète ; dans tout l'article consacré aux jeunes gens de Platon, et qu'il avait dégagé de sa thèse latine, il a gardé la légèreté, la grâce, l'aisance des Attiques. En revanche, l'étude célèbre sur Balzac se déplace avec une puissance massive et lourde, un peu écrasante, tandis que les pages plus ignorées, où Taine a copieusement loué le romancier *du Rouge et du Noir*, étonnent par la sécheresse et la pauvreté relatives de leur forme, miroir de celle de Stendhal. Chez lui, le critique, plus qu'on ne l'a prétendu, adapte sa manière (je ne dis pas sa méthode) à l'auteur qu'il peint. Et il a élargi son goût pour embrasser diverses sortes de beautés, dans le passé ou dans le présent, en France ou dans les autres pays. Le préjugé en faveur du siècle de Louis XIV, si invétéré parmi les Universitaires de son époque, ne l'aveugla nullement ; mais il ne fut pas ébloui par le préjugé contraire. Plus que personne, il augmenta la curiosité et la sympathie des Français pour cette littérature britannique dont il admirait les richesses, mais sans lui subordonner la nôtre. Je n'aurai pas, Mesdames et Messieurs, l'impertinence d'offrir à l'*Histoire de la Littérature anglaise* le pauvre hommage d'un lecteur profane ; je vous rappellerai simplement le jugement que, dans la préface de leur récent ouvrage, MM. Legouis et Cazamian ont porté sur ce qu'ils nomment « l'une des productions maîtresses d'un esprit exceptionnel ». Pour eux,

« il est désirable que le livre de Taine, si lumineux et si entraînant, demeure le premier initiateur des Français à l'étude des lettres anglaises ». Le premier initiateur, déclarent-ils ; et, en effet, dans cette immense forêt, le pionnier a, de sa hache souveraine, percé de si claires avenues que le touriste ne saurait plus s'égarer, et, le long de ces avenues, les plus beaux arbres se dressent si magnifiquement que le touriste ne pourrait en méconnaître aucun.

Mais croyez-vous que les littératures suffisent à cette tête encyclopédique qui nous remet en mémoire les hommes du xvi^e et du xviii^e siècle ? Taine annexe à son territoire déjà vaste les beaux-arts, tous les beaux-arts. D'abord, il s'était borné à quelques rapprochements discrets entre les statues ou les tableaux et les œuvres des prosateurs ou des poètes ; mais, surtout à partir de son voyage en Italie, l'histoire de l'art l'attira et le retint. Il l'a saisie de sa poigne vigoureuse, un peu rude, plutôt comme un historien simplificateur, ou comme un philosophe constructeur, que comme un spectateur sensible. Serait-il donc vrai que sa sensibilité artistique fût seulement dans la moyenne ? C'est lui qui l'a écrit de Florence à sa mère, le 7 avril 1864 ; mais il avait pour soi-même moins d'indulgence que la majorité des hommes. Quand nous songeons à certains passages de ses livres, nous sommes disposés à protester contre cette affirmation trop modeste ; la Correspondance achève de nous renseigner. Tout jeune, dès qu'il avait vingt sous en poche pour sa semaine de collégien, il en économisait dix pour acheter une vieille gravure ; plus tard, il fréquentait assidûment à la Bibliothèque Nationale le Cabinet des Estampes, ou bien, paisible et joyeux, il errait dans les grandes salles muettes de la sculpture antique au Musée du Louvre, rêvant de Platon et de ses dialogues devant les corps de deux jeunes athlètes ou celui de l'Apollon Sauroctone. Les galeries où étaient exposées les toiles des peintres romantiques recevaient également sa visite : un jour, Decamps, avec sa *Bataille des Cimbres*, le transporta et, dans une lettre aux siens, il décrivit le tableau avec une abondance brillante. Son camarade, le dessinateur Emile Planat, qui fonda *La Vie Parisienne*, sa sœur Virginie, qui s'exerçait à peindre, l'aiderent à pénétrer davantage dans le monde des

lignes et des couleurs ; quelquefois, il rencontrait chez des amis Eugène Delacroix, dont la conversation lui ouvrait des perspectives profondes ; près de la forêt de Fontainebleau, les peintres de Barbizon l'amusèrent et l'instruisirent. Mais, la possession du métier lui manquant, il ne put jamais regarder une toile avec les yeux de Gautier ou de Fromentin ; il fut donc privé des lumières les plus vives ou des voluptés les plus fines, et l'histoire, pas plus que la philosophie, ne compense cette perte. Celle-ci pourtant ne doit pas être exagérée, et la part de Taine reste, en matière de critique d'art, assez belle pour qu'on l'envie. — Il a beaucoup moins écrit sur la musique : n'en concluez pas qu'elle lui fut plus indifférente. Le peu qu'il en a dit dans les *Notes sur Paris* brûle d'une telle flamme secrète que nous avons, en le lisant, l'impression d'être admis à une de ces confidences très graves où tout un cœur, toute une vie sont soudainement dévoilés : Taine a trouvé dans la musique, nous le devinons, le soulagement de sa sensibilité et le contentement de son intelligence. La sensibilité, souvent refoulée dans la société humaine, souvent dissimulée par cette pudeur qui fuit la clarté trop crue des gestes et des mots, s'épanouit sans crainte à l'ombre des sons mystérieux ; l'intelligence, souvent envahie et obstruée par les réalités visibles et par les faits de l'histoire, se délivre de tout cet amas en contemplant l'architecture invisible de l'harmonie, et monte vers la région des idées pures. On lui avait fait apprendre le piano dans son enfance. Nommé professeur au Collège de Nevers, il jouait à l'occasion avec Mme la Principale qui ne lui semblait pas fort habile ; chaque jour, de dix à onze heures et de cinq à six, il travaillait dans sa chambre. Quels morceaux exécutait-il ? Des sonates de Mozart et de Beethoven, des pièces de Bach, de Clementi, de Mendelssohn, de Schumann. Son quatrième doigt, trop rebelle, le préoccupait, et Beethoven l'effrayait par les difficultés techniques. Parfois aussi le pianiste amateur improvisait « des morceaux fantastiques et démoniaques », qui soutenaient ses réflexions ou consolait ses mélancolies. A Poitiers, le dernier trimestre de l'année scolaire fut, de temps en temps, allégé pour lui par les duos de flûte de deux jeunes gens avec qui il était entré en relations : en les écoutant, il croyait entendre « le souffle d'un

vent d'été ». Quand nous avons rassemblé, dans la Correspondance, tous ces détails, nous ne sommes plus étonnés de l'ardeur de Thomas Graindorge à glorifier Mozart et Beethoven : Mozart, dont « le fond est l'amour absolu de la beauté accomplie et heureuse » et qui, jusque dans la gaieté, réussit à être noble ; Beethoven qui le trouble étrangement par son existence et par son œuvre, et dont il montre la joie prodigieuse comme la douleur gigantesque. Il a même commenté deux fragments de ses sonates pour piano, particulièrement la dernière partie de la dernière, et, dans ce commentaire, l'âme de Taine discerne les plus délicates nuances de la vie intérieure, avec les plus rares beautés de la composition musicale. Il termine par une comparaison digne du maître : on dirait, nous explique-t-il, une église souterraine surmontée de sa cathédrale, l'ogive écrasée de la crypte symbolisant la tristesse désolée du thème, et l'ogive éclatante de l'église supérieure représentant l'extase religieuse jaillie de ce thème transfiguré.

Mais, pour plusieurs motifs, dont le meilleur doit être son horreur de la sentimentalité étalée, l'écrivain n'a pas prolongé les aveux indirects de Thomas Graindorge ; il ne les a pas, si je ne me trompe, renouvelés. Il y a toutefois une émotion qu'il n'a eu peur d'exprimer fréquemment, parce qu'elle était apaisante et impersonnelle, celle que le spectacle de la nature, animée ou inanimée, faisait naître et renaître en lui. Cette émotion avait-elle une origine philosophique ? Dérivait-elle de ce panthéisme qui, ayant enchanté ses vingt ans, enchantait encore sa vieillesse ? Ou bien la doctrine elle-même n'était-elle que la résonance d'une âme qui vibrait spontanément avec l'univers ? On admettra que, par tout son être, Taine était préparé au panthéisme, mais que le système, une fois adopté, l'inclina davantage à la contemplation et à l'amour des choses matérielles : « Ma philosophie, écrivait-il à Prévost-Paradol le 20 août 1848, ne m'est pas inutile pour mes plaisirs : je trouve la nature cent fois plus belle depuis que j'ai réfléchi à ce qu'elle est ». Il reconnaissait la palpitation de l'universelle vie dans les trois peupliers qui se balançaient doucement au milieu d'une cour de pension, dans les bois voisins de Poissy, sur un humble monticule du Jardin des Plantes où le

vent remuait des brins d'herbe baignés de soleil. Même en décembre, en février, les environs de Nevers l'emplissaient d'une tendresse infinie. Cette tendresse, d'abord plus lyrique et plus vague, devint, assez vite, patiente dans son attention : il nota, il admira, soit l'étincelante lumière, soit l'ombre « aux reflets métalliques » qui embellissaient telle « affreuse rue pierreuse » de Poitiers, et les *brouillards bleuâtres* qui, en janvier, *terminaient* les rues parisiennes. Quand, à l'extrémité de sa carrière, âgé de soixante-trois ans, il retournait sous les feuillages printaniers de cette forêt de Fontainebleau qu'il adorait, Taine rajeunissait, pour parler des bouleaux « en robe de dentelle » et de la molle verdure des hêtres. D'un bout à l'autre de sa correspondance et de son œuvre s'épanche le sentiment qui l'associe à tous les animaux, compagnons de l'homme, aux plantes et surtout aux arbres, ses grands amis robustes, aux montagnes et aux eaux, dans une communion intime et dans une béatitude insondable. Déjà, quelques phrases de sa thèse sur La Fontaine laissaient percer ce sentiment, avec des souvenirs qui lui donnaient plus de charme, comme des giroflées sur un mur de collège ; mais il s'épanouit davantage par la suite, vous le savez. A plusieurs reprises, durant son voyage en Italie, il déclara que les spectacles naturels le touchaient beaucoup plus que les monuments : grâce à eux, il participait à la divinité du monde. Cette maison de Boringe où il passa la moitié de l'année depuis 1874 jusqu'à sa mort, les eaux féeriquement bleues du lac d'Annecy où il nageait avec délices, l'immensité du ciel, la splendeur des montagnes prochaines, et notamment de la Tournette, ramenaient au calme et à la sérénité de son cher Marc-Aurèle le vieillard attristé ou irrité par les hommes, morts et vivants. Bien avant de s'installer à Boringe, où il repose à jamais en face de ce paysage béni, il avait dit à la fois la beauté des choses et la loi suprême à laquelle le Tout obéissait. C'était en Alsace, à Sainte-Odile, que cette pensée religieuse avait germé dans son cœur, parmi la noire armée des sapins qui semblaient en marche vers la plaine et les formes colossales des rochers, « monstres de pierre » beaucoup plus vieux que les sapins. L'Iphigénie de Goethe avait alors surgi devant lui, pure et tranquille comme une image d'Athéné, messagère de cette

clairvoyante et pacifique sagesse qui émanait des bois et des monts. Souvenirs de la sculpture et de la poésie grecques aussi bien que du chef-d'œuvre allemand, réminiscences de la philosophie antique, impressions personnelles, tout s'unit en une symphonie dont la musique est faite de l'harmonie des idées et des périodes de l'écrivain. Je finirai, Mesdames et Messieurs, par les paroles mêmes de ce stoïcien, dont la haute mémoire impose, avec l'admiration, le respect :

« La fille d'Agamemnon est toujours la statue antique, l'Ariane ou la Pallas aux grands yeux fixes ; nul raffinement, nul amollissement n'a dérangé un pli de sa stole ; la culture et l'usure de la civilisation n'ont point amoindri la force de sa beauté sculpturale ; la grande statue est entière. Mais un sourire d'une douceur inconnue est venu se poser sur ses lèvres ; la résignation, l'abnégation, toutes les noblesses de la conscience ont agrandi la portée de son regard. Elle se remet aux mains des Dieux et s'incline sous eux sans s'abattre, persuadée qu'ils sont bienveillants et purs, confiante en la sagesse secrète qui, dans le cercle infini des choses enchaînées, poursuit avec lenteur l'accomplissement de l'œuvre éternelle ».

Daniel DELAFARGE,
*Professeur à la Faculté des Lettres
de l'Université de Lyon.*

TAINÉ ET LES FEMMES

Lorsque Sainte-Beuve étudiait un auteur, il se posait, entre autres questions, celle-ci : « Quelle était son attitude vis-à-vis de la femme ? ».

Devant Taine, il s'est trouvé désemparé. Jamais Taine n'a voulu exposer sa vie privée aux yeux des indiscrets, et Sainte-Beuve, pour une fois, a dû rengainer son scalpel d'ex-carabin sans se permettre le malin plaisir de fouiller le cœur de son patient.

Il n'entre point dans cette « existence si méritante, si austère », se bornant à constater « la vraie candeur du cœur, une certaine innocence morale conservée », chez cet homme à qui la société des femmes avait manqué, et le félicitant de « cette abstinence » à laquelle il avait gagné de ne pas s'amollir et se briser comme d'autres, en ses plus vertes années.

La critique anglaise a ajouté son témoignage à celui de Sainte-Beuve, et pour elle, toujours portée à juger de l'œuvre d'après le caractère de l'auteur, la question avait un intérêt tout particulier. Il est vrai que la *Revue d'Edimbourg* se sert de l'*Histoire de la Littérature anglaise* pour tonner contre la frivolité française, et pour suggérer, avec une injustice manifeste, que si Taine admirait tout d'abord en Angleterre la religion, la moralité et les vertus domestiques, il fallait bien que de telles choses ne fussent jamais encore tombées sous ses yeux.

Mais les critiques mieux informés sont unanimes à louer la tranquille beauté de la vie de Taine, et à le trouver « homme d'une grande droiture d'intentions et d'une vie très digne »¹. Il y en avait même qui croyaient difficilement qu'un Fran-

1. « Righteous of purpose and of a goodly life ».

çais pur sang pût faire preuve d'un caractère si édifiant, et ils se hâtaient de lui fabriquer une généalogie britannique : grand'mère anglaise, famille originaire de Boulogne-sur-Mer ; donc, ses ascendants avaient dû, maintes et maintes fois, s'allier avec des Anglais. Rien de cela n'est vrai, et il est assez amusant que cette légende doive sa naissance à une confusion entre Sainte-Beuve et Taine.

Grâce en partie à Sainte-Beuve, en partie à sa propre discrétion, Taine a longtemps fait figure d'homme raide et dur, chez qui l'intelligence a nui au cœur, et c'est surtout depuis la publication de sa correspondance que l'on connaît le vrai Taine, bien plus humain que d'aucuns ont voulu le croire, et non pas exclusivement un « théorème qui marche ». Non pas que Taine n'ait mené une vie austère... on eût dit qu'il ne voulait pas déroger à son nom d'Hippolyte, si déplaisant que parût ce nom aux oreilles de son oncle Alexandre. Personne, sauf le gros Francisque Sarcey, n'a songé à lui contester cette distinction. Sarcey, dans ses *Souvenirs de jeunesse*, conte une histoire, assez suspecte d'ailleurs, selon laquelle le jeune normalien, ayant dit son mot sur le problème de l'amour débattu dans les « turnes » de l'Ecole, se trouva accusé de parler d'un sujet dont il ne savait rien. Et Sarcey d'ajouter que Taine s'en fut aussitôt... pour rentrer quelque temps après, se déclarant entièrement qualifié pour prendre part au débat... Mais le malin Sarcey est bien capable d'avoir inventé l'anecdote.

Ce sont cependant les influences féminines parmi lesquelles Taine a vécu qui ont en partie déterminé son attitude envers la vie. Mais lesdites influences n'étaient point de celles auxquelles pensait Sainte-Beuve. Ayant perdu son père de bonne heure, Taine a grandi parmi la douce intimité d'un milieu presque exclusivement féminin ; et, dans tout ce qu'il a écrit sur la femme, on sent la forte influence exercée sur lui par ces souvenirs d'enfance. A Paris, à l'étranger, il appréciera ce qui est en harmonie avec cette idéale vie de famille, il s'effranchera de ce qui fait contraste. Non, Taine n'est certes pas un « théorème qui marche ».

Plus on l'étudie, plus on est persuadé qu'il cache au fond de lui un fougueux romantisme qui se mue à la longue en un idéal plus bourgeois. On oublie un peu trop cela, quand on ne voit en lui qu'un homme à système.

L'amour voué par les Français à leur mère et l'intimité de

la communion entre mère et fils sont parmi les plus belles choses de la vie française ; et Taine, élevé par sa mère, a eu pour elle un véritable culte. Son « unique amie » pendant près de quarante ans, elle a toujours eu la première place dans son cœur. Enfant, Taine sentait si profondément le besoin d'être entouré de tendresse féminine que, à l'âge de treize ans et demi, envoyé à Paris pour y faire ses études, il demanda et obtint que sa mère et ses deux sœurs vinsent s'installer auprès de lui.

Avant ce séjour à Paris, il avait été dans un pensionnat, à Rethel, où, quoique interne, il resta sous la surveillance immédiate de sa grand'mère et de deux tantes célibataires. Les jours de congé passés chez elles lui laissèrent une impression durable. Treize ans après, à la suite d'une visite, il écrit : « Je suis content d'avoir passé un jour à Rethel ; ce sont des mœurs antiques, mais elles me plaisent, parce qu'elles sont naturelles et que rien n'y manque. Ensuite, ce sont des personnes très connues, et je trouve au fond de moi quelque chose de Rethélois, l'esprit de famille ».

L'intimité de la vie familiale ne se bornait pas au sentiment ; toute la famille, comme souvent dans les milieux bourgeois français, était unie par l'amour des choses de l'esprit. Taine, qui partageait les goûts artistiques et musicaux de ses sœurs, dirigeait leurs études littéraires. Les lettres écrites par ce frère excellent sont d'un grand intérêt.

Taine considère l'éducation comme un refuge contre l'insipidité de la vie présente et la sottise de ceux que l'on est forcé de fréquenter. Il a des idées très nettes sur le genre de culture qui convient à une femme. Il n'est pas question de savoir toutes sortes de détails techniques et les quelques particularités de géographie, de physique, etc., si complaisamment débitées par les « perruches savantes des pensions ». « Sachez seulement l'orthographe, l'arithmétique, l'essentiel de la géographie, écrit-il à sa mère et à ses sœurs. Fiez-vous pour le reste à vos lectures, aux conversations, à la réflexion. Le but de l'éducation est d'ouvrir l'esprit, de donner des idées, d'habituer à en chercher. Les études ne sont qu'un moyen. Une femme ne passe pas un examen avant d'entrer dans le monde, on ne l'interroge pas dans une compagnie sur une date ou sur une dissolution chimique. Pourvu qu'elle ait des idées sur tout (Taine est bien un peu exigeant, vu le mince bagage intellectuel qu'il lui alloue), qu'elle puisse suivre

toute conversation, qu'elle ait un jugement assez libre et assez étendu pour prendre son parti sur les questions de morale, de conduite et de religion qui peuvent lui être soumises, elle en sait assez, et l'homme le plus savant est heureux de sa conversation. Une conversation qui est un échange de dates et de faits n'est qu'un dialogue de pédants ennuyeux. Une conversation qui est un échange d'idées vivement exprimées est peut-être le plus grand plaisir qu'on puisse goûter, et, sans grande instruction, dès qu'on pense, on peut l'avoir. Le seul examen qu'une femme ait à passer roule sur la toilette, la tenue, la danse, la musique, et je vois que vous vous en tirez bien ».

Il est piquant de constater dans ce paragraphe que le genre de conversation auquel vont les préférences de Taine, est celui que, vingt ans après, il donnera comme type de la conversation française, tandis que la définition de celle affectée par les « pédants ennuyeux » se trouve justement être... la conversation anglaise.

Ce n'est pas que Taine ne se soit plu dans les salons anglais. D'après les *Notes sur l'Angleterre*, on dirait que le manque de conversation véritable, de jeu d'idées vivement émises, ne se fait sentir que dans les conversations d'hommes. Malgré sa théorie sur l'esprit anglais — réservoir de petits faits sans l'ombre d'idées générales —, et bien que les Anglaises qu'il fréquente soient surtout des bas bleus, Taine se plaît avec elles. Son admiration pour cette « jolie jeune Mme Pattison » est visible dans les pages de sa correspondance ; et Miss Arnold, la future Mrs Humphrey Ward, bien qu'elle sache « quantité de langues », n'est pas pour cela, assure-t-il, le moins du monde pédante. Il ne raille même pas Mrs Grote, ce parfait gentleman, ce grenadier en jupons, sinon en l'appelant « une forte femme, dans tous les sens du mot »². Avec les Anglaises, Taine se trouve, et il le dit, bien plus à l'aise qu'avec les Françaises. « On n'a pas la crainte vague d'être jugé, raillé, on ne se sent pas en présence d'un esprit affilé, perçant, tranchant, qui d'un trait va vous couper en quatre, ni d'une imagination exigeante, ennuyée, qui réclame des anecdotes, du piquant, du brillant, de l'amusement, de la flatterie, toutes sortes de friandises, et vous plante là si vous n'avez pas de bonbons à lui offrir. La conversation n'est ni un duel, ni un concours ; on peut présenter sa pensée telle qu'elle

2. « A stout woman in the whole sense of the word ».

est sans l'enjoliver ; on a le droit d'être ce qu'on est, ordinaire ».

Comment peut-on expliquer cette attitude de Taine ? La théorie la plus vraisemblable paraît être celle-ci : ayant passé toute sa jeunesse auprès de sa mère et de ses sœurs, il s'était formé d'après elles un idéal féminin. Pour lui, la femme est surtout une amie sérieuse, qui doit être capable de converser d'une façon intéressante et d'éveiller les idées de son interlocuteur. Il ne veut pas de la femme purement domestique, celle qui vit en Allemagne, la qualifiant de « boulotte tricotante, entièrement perdue dans les confitures ». Il y a deux espèces de femmes qu'il regarde avec une sorte d'épouvante : l'artiste, à qui il faut « la vie tempétueuse, mobile et licenciuse, sans laquelle l'imagination languit et le génie défaille », et la Parisienne, telle qu'elle est dépeinte dans les romans, et telle que Taine l'observait à l'époque où il écrivait les *Notes sur Paris*.

Son attitude envers les Parisiennes est assez curieuse. D'un côté, étant artiste, il subit leur charme ; d'autre part, homme sérieux, provincial et professeur, il s'en méfie. Ecoutez la conclusion de la première note qu'il publia dans *la Vie Parisienne* avant de la consigner dans *Graindorge* : « A ne voir que les dehors et la toilette, elles sont divines. Il y a des promesses infinies de plaisir, des raffinements de goût et d'élégance dans les dentelles et les nœuds dont elles s'encadrent la poitrine, dans ces soieries blanches à fleurs dont elles s'enveloppent. Mais il ne faut ni les entendre causer, ni regarder ce qu'elles sentent, et si elles sentent ». Taine fait ici songer à cette Américaine qui, regardant des Parisiennes se poudrer en public, s'écrie d'un ton navré : « Sûrement elles appartiennent au diable ! ».

Pourquoi les Parisiennes femmes du monde sont-elles ainsi ? Taine dirait que c'est parce que les hommes le veulent bien. Comme toujours, il fait de tout une question de psychologie ethnique. « Elles ont raison, elles donnent au Français la denrée qui lui plaît entre toutes, l'agrément. Il n'aurait que faire d'un sentiment durable et fort ; cela l'embarrasserait, l'agiterait, le rendrait soucieux ; il lui faut un chatouillement passager de l'imagination, une jolie promesse de plaisir jetée au passage ». On reconnaît ici la théorie de l'imagination française esquissée dans *la Littérature anglaise* : au rebours de ce qui arrive pour l'Anglais, le Français conçoit clairement,

mais son imagination ne s'allie pas à une sensibilité frémissante, à l'émotion violente.

La Française a trouvé contre Taine un défenseur en Angleterre. Dans une lettre du 21 avril 1870, James Stuart Mill, ou plutôt Helen Taylor qui a rédigé la lettre en tout ou en partie, s'élève contre ces duretés. Par une coïncidence curieuse, la défense est à peu près celle que Taine avait lui-même indiquée dans *Graindorge* quelques années auparavant.

« Quant à la question des femmes, vous n'êtes pas le premier qui m'ait fait à peu près les mêmes observations sur le caractère des Françaises. J'ai été souvent frappé de l'espèce de mépris avec lequel les Français parlent souvent des Françaises et (puis-je le dire ?) il me semble que les Françaises ne manquent pas de leur rendre ce mépris même avec intérêt. Il est sûr que les hommes et les femmes en France ne s'estiment pas réciproquement ; ce qui est, par parenthèse, assez souvent la conséquence de trop de galanterie dans les mœurs. Cependant, j'ose dire que, comme beaucoup de Français, et surtout de Parisiens et surtout encore d'hommes de la classe aisée, vous ne connaissez pas toutes les belles qualités des Françaises. Il n'y a pas au monde de femme qui sache mieux « s'ennuyer, sans s'amortir ou s'éteindre » que la Française provinciale rangée et vertueuse de quelque rang que ce soit, et il n'y a pas de meilleure femme d'affaire (*sic*) ni de personne plus réfléchie, plus sobre (d'esprit) que les paysannes françaises, et encore beaucoup de femmes de la classe artisanne quand elles ne sont pas écrasées par les souffrances dont leurs maris les abreuvent. Et même pour les jolies femmes et les Parisiennes, c'est un peu la légèreté des hommes français qui est cause que les femmes françaises ne leur présentent que les côtés fourbes de leur caractère. Quand ces mêmes femmes d'apparence frivole ont à faire avec des femmes anglaises, il arrive quelquefois qu'elles font voir un fonds de sérieux et d'amertume que (*sic*) se trouverait rarement peut-être même parmi ces Anglaises que vous croyez si sérieuses. Ce caractère sympathique qui est si gracieux, si aimable et dans les Français et dans les Françaises, fait que les femmes se montrent banales et frivoles quand elles croient voir que les hommes attendent d'elles la banalité et la frivolité. C'est à vous hommes intelligents de la France, à montrer que vous croyez les femmes capables des idées sérieuses et des goûts élevés, et je me trompe beaucoup si vous ne verrez (*sic*) pas bientôt se dévoiler une

intelligence et une élévation dont vous ne surprenez (*sic*) pas encore l'existence »³.

Stuart Mill — ou Mrs Taylor — avait pu lire dans *Graindorge* quel rôle Taine attribuait dans la vie à ses compatriotes : boutique, femme du monde ou lorette, disait-il durement, voilà les trois emplois d'une Française ; elles excellent en cela, et seulement en cela. « L'être intérieur ici, c'est un petit husard déluré, un gamin avisé et hardi que rien ne démonte, à qui le sentiment du respect manque et qui se croit l'égal de tout. Les jupes n'y font rien, il faut voir l'âme. Nous croyons leur enseigner la timidité à domicile, elles n'en prennent que la grimace ; encore cette apparence craque après trois mois de mariage et de monde ; les idées leur viennent trop vives, trop nettes ; à l'instant la volonté est faite et l'action jaillit. Il faut qu'elles commandent, du moins qu'elles soient indépendantes. La subordination les étouffe, elles se choquent contre la règle comme l'oiseau contre ses barreaux ».

On s'explique mal comment Taine, sorti d'une famille dont les femmes ressemblaient si peu aux portraits qu'il fait des Françaises, a pu se montrer un juge si dur. Avait-il, entouré par l'éclat de la vie parisienne, oublié les impressions de sa jeunesse en province ? Son rôle de moraliste et de satirique l'empêche-t-il de nuancer son tableau ? Où s'est-il renseigné sur les sentiments des Parisiennes ? A-t-il conclu de l'extérieur à l'âme ? Il est possible que ce timide professeur ait jugé un peu hâtivement des êtres qui auraient trouvé peut-être de la difficulté à se révéler.

Le psychologue désabusé regarde ses compatriotes avec quelque appréhension. Il conte une anecdote pour montrer combien cet esprit mordant et narquois naît de bonne heure. Un bébé de trois ans joue à la poupée ; et l'oncle qui arrive lui demande ce qu'elle fait. — « Mon oncle, ouvre les yeux, tu verras bien ». Cette enfant fait déjà sentir à son oncle qu'il est un imbécile. Partout dans ses *Notes sur Paris* perce la méfiance de Taine en face du tempérament des Françaises, ces femmes qui sont des hommes raffinés et concentrés, plus nerveux et plus passionnés. En Angleterre, par contre, quelle différence ! Là, à l'ombre du trône de la vertueuse reine Victoria, l'homme le plus habitué aux duretés et aux vilénies de la vie doit garder dans son âme un coin pour la poésie, pour

3. *Letters of John Stuart Mill*, ed. H.-E. Elliot, t. II, p. 247.

les sentiments délicats. Taine souligne le fait que les mœurs des Français paraissent aux Anglais des mœurs de commis-voyageurs. C'est avec un évident plaisir qu'il décrit les multiples activités de la *spinster* anglaise. Elle écrit des articles sur les œuvres sociales, l'éducation, les hôpitaux, l'esclavage, et « l'amélioration des nurses dans les districts agricoles ». On pourra rire si l'on veut, ajoute-t-il, dire que ces mœurs font des institutrices, des pédantes, des bas bleus et non des femmes. Quoique l'artiste en lui déplore leur manque total de coquetterie, et particulièrement les « tuyaux » ineffables qui leur servent de robes, il affirme que beaucoup restent gracieuses et naturelles. Et il met en regard l'oisiveté vide de la province française, l'ennui des dames, la vie d'une vieille demoiselle qui élève des serins, colporte des commérages, fait du crochet, et suit tous les offices. Ici encore il est dur pour ses compatriotes. Les Parisiennes lui avaient déplu, car elles avaient trop d'indépendance, d'initiative ; les provinciales lui déplaisaient justement parce qu'elles manquent et d'indépendance et d'initiative.

Les Anglaises, même si elles n'écrivent pas, recherchent une pâture intellectuelle assez solide. N'ayant jamais vu dans une maison anglaise le moindre journal de modes, Taine croit sans hésitation un ami qui lui conte qu'une femme bien élevée ne lit pas de telles platitudes. Elles se limitent, paraît-il, aux articles solides et instructifs sur la statistique des hôpitaux, ou sur la condition des jeunes ouvrières, et le reste. Et Taine de les en féliciter : mieux vaut avoir une robe mal faite qu'une tête vide. Il ajoute qu'en France on croit trop volontiers que, si une femme cesse d'être une poupée, elle cesse d'être une femme.

Un jour, voyageant en Italie, et regardant la Sainte-Cécile de Raphaël, Taine constate que deux types de femme la surpassent : les déesses grecques, et certaines jeunes filles du Nord. Ce qui fait la supériorité de celles-ci, c'est la « souveraine pureté du tempérament spiritualiste ». C'est en observant l'Anglaise en Italie et en la comparant à l'Italienne qui n'est que « la Française plus forte et moins fine » que Taine la définit par « la capacité de subordination et de respect, la réserve craintive, l'aptitude à la vie domestique, le sentiment du devoir ». C'est ce dernier point qui est de prime importance, et, dans sa célèbre *Introduction à l'Histoire de la Littérature anglaise*, Taine donnera comme résultat de ce sentiment inné

dans les natures germaniques, la sécurité et le bonheur en ménage, la solide assiette de la vie domestique, tandis qu'en France le sentiment de l'honneur — variable celui-là, non pas constant comme le devoir — engendre l'imperfection du mariage, les tracasseries du ménage, l'égalité des époux. Faudrait-il croire qu'il y ait là un amour-propre masculin fort jaloux et facilement froissé ? Il semble que Taine reproche surtout aux Françaises d'apprécier imparfaitement le prestige du sexe fort, et que leur grand crime soit la prétention de réaliser l'égalité des sexes. Les Kitty Bell sont des produits d'outre-Manche.

Je ne sais plus quel auteur contemporain a conté un apologue assez amusant, et qui met en lumière le trait en question. Lorsque Mr et Mrs John Bull vont au restaurant, par exemple, Mr John Bull entre le premier, d'un air hautain, tenant beaucoup de place. Derrière lui, effacée, timide, se glisse Mrs John Bull.

Bras dessus, bras dessous, entrent le Français et sa femme.

En Amérique, nous dit-on, c'est Mrs Uncle Sam qui prend le pas, et qui entre la première, souriante, crâne et décidée, ayant conscience d'attirer tous les regards. Quelque part derrière, effacé, portant le manteau, se glisse son mari (Qu'aurait dit Taine des mœurs de cette nouvelle race anglo-saxonne ?).

C'est avec sympathie que Taine décrit le mariage anglais. D'un côté, la jeune fille ne veut se marier que par inclination ; elle se forge un roman, et à l'ordinaire se marie seulement si elle éprouve l'enthousiasme que comporte une préférence absolue. Son rêve, cependant, n'est pas d'effusions, de promenades sentimentales au clair de lune, la main dans la main, mais une aspiration à partager les travaux de son mari. D'autre part, le jeune homme a aussi son roman de cœur : un « home » aux côtés de celle qu'il aura choisie, le tête-à-tête, des enfants... Pour le Français au contraire, le mariage est une fin, un pis-aller.

De telles idées, répétées en divers endroits de ses ouvrages, montrent à quel point Taine admirait le système anglais du mariage. Voudrait-il le voir s'installer en France ? Il paraît que non, car il se méfie de ses compatriotes. Un jour la question fut soulevée chez lui par Mme Renan, en présence du critique Georges Brandès qui raconte ainsi la réponse de Taine :

« Brusquement, celui-ci posa sa main sur la tête de sa petite-fille, une enfant de deux ans, qui se trouvait à table, et s'écria :
« Autrement dit, vous voudriez que je donne ma petite-fille
« au premier monsieur venu qui, sans s'adresser à nous, aura
« su surprendre son cœur. Pensez au manque d'expérience
« de la jeune fille, et n'oubliez pas quel est l'aspect réel du
« monde, combien il y a de gredins, quel passé, quelles mala-
« dies, quels instincts bestiaux un jeune homme peut avoir,
« toutes choses que l'œil d'un père pourra déceler, mais dont
« l'âme innocente d'une jeune fille ne peut ni ne doit soup-
« çonner l'existence. Et je ne devrais pas, dans la mesure de
« mes forces, défendre ma fille contre cet ennemi ? Donc,
« lorsque d'ici quinze ou seize ans, les prétendants feront leur
« apparition, nous agirons de la manière suivante si nous
« sommes toujours en vie : nous commencerons par écarter
« tous ceux qui ne sauraient être pris en considération, soit
« par suite de leur situation, soit par suite de défauts
« morales ou physiques, et, une fois ce tri opéré, nous per-
« mettrons, comme d'ailleurs tous les parents, à la jeune fille
« de faire son choix selon son cœur ».

Là, comme si souvent ailleurs, Taine se méfie de la mentalité française. De même qu'en faisant l'éloge du protestantisme, il constate que la France n'était pas un terrain propice à cette forme de religion, de même, tout en admirant les mœurs anglaises, il reconnaît l'impossibilité de les faire jamais fleurir sur le sol français. Cela prouve chez Taine une mentalité exceptionnelle en France, car il est convaincu que des institutions qui s'accordent si bien avec son tempérament ne conviennent pas du tout à celui de ses compatriotes. Comment se fait-il que Taine soit à un tel point à l'unisson avec l'idéal anglais ?

Peut-être la race y est-elle pour quelque chose. On est tenté de croire que, sortant d'une famille établie depuis longtemps dans un pays de frontière, ouvert aux influences germaniques, Taine est né avec des prédispositions au sérieux d'un homme du Nord, à cette gravité qui, disait-il, se développe le plus souvent sous un ciel triste et brumeux. Il y a en effet chez le jeune Taine une tendance marquée au puritanisme. Ce n'est pas là une question de religion, car il avait perdu la foi dès sa quinzième année, mais de l'attitude qu'il prend en face de la vie. Dans son roman inachevé, *Etienne Mayran*, il souligne le dégoût que lui inspiraient dès l'école les polisson-

neries de ses camarades. Tout jeune, il est sérieux, maître de lui, et cela malgré le bouillonnement de la passion.

A vingt et un ans, dans une lettre extrêmement curieuse écrite à son ami Prévost-Paradol, il soulève un instant le voile et nous montre, avec un état d'âme tout romantique, la résolution bien arrêtée de ne pas être victime d'une passion romanesque. « Autre cause de malheur ; j'aime, ou plutôt je voudrais aimer ; j'en ai besoin, je sens que la vie pour l'homme n'est pas complète sans l'amour, et tu sais dans quel sens large j'entends ce mot amour ; c'est l'affection dans tous ses genres ; si j'étais romanesque, si je n'étais pas habitué à m'observer et à examiner les autres, je ferais dans ce moment-ci un de ces idiots dont les romans sont pleins et je tomberais dans quelque belle passion amoureuse. J'ai lu il y a quatre jours le *Raphaël* de M. de Lamartine, qui a pour objet la description de ce premier amour, et j'en ai été ravi, disant : c'est bien moi. Mais sois tranquille ; je te réponds de moi, je n'ai pas de peine à t'en répondre. Pourquoi ? C'est que je sais ce que je veux ; c'est que je n'ai pas ces idées confuses, cette irréflexion qui font prendre une personne belle et ordinaire pour l'exemplaire suprême de la perfection. C'est que j'aspire à quelque chose d'infiniment plus relevé, et ce qui est la perfection pour un philosophe. Je sais qu'elle n'existe pas dans le genre humain, et que si quelque chose en approche, ce n'est pas la femme, c'est l'homme, de sorte que mon idéal serait bien plutôt une amitié qu'un amour. Il y a plus : j'y ai renoncé ; cette tristesse calme, ce découragement qui m'a pris à l'endroit de la pensée me prend aussi à l'endroit de l'amour ; je n'espère plus ».

C'est ce romantisme latent qui le fait errer dans la campagne des environs de Nevers, un Byron à la main, cherchant un dérivatif dans cet ardent lyrisme, ou bien qui le pousse à célébrer en des accents émus le génie d'Alfred de Musset. Ce côté de l'esprit de Taine, auquel on a jusqu'ici prêté peu d'attention, est fondamental et explique certains aspects de sa critique. C'est un cas très curieux que celui révélé par la lettre à Prévost-Paradol. Il y a un bouillonnement de passion, c'est certain ; mais que l'apaisement, la « tristesse calme » arrivent vite ! Ne serait-ce pas l'imagination seule qui se monte tandis que le cœur, ou le tempérament, reste froid ?

Mais son romantisme est entravé par un sentiment impérieux du devoir. Ce sentiment, résultat soit de son éducation

première, soit de ses lectures et de ses réflexions, domine toute sa vie. De bonne heure, le devoir lui paraît consister dans le développement le plus complet et le plus large possible de l'intelligence. Il se pique de ne rien faire par passion, mais de subordonner tout à l'examen intellectuel. Loin de lui les théories sur les droits de la passion, si chères aux poètes des premières décades du siècle. Ce n'est pas lui qui aurait de la femme la conception romantique — l'être innocent et aveuglément passionné, toujours victime de l'amour, frémissant d'une adorable sensibilité malade, penchée sur l'homme dans le cœur de qui elle verse le baume de la pitié. Dans les portraits de femme dessinés par Taine, d'après ses observations et d'après ses intuitions, on voit que l'illusion romantique a disparu. Il voit d'un œil plus calme, et il sait observer, au lieu de faire au dehors une projection de lui-même et de l'adorer, tel un Chateaubriand, un Lamartine, même quelquefois un Vigny — trop subtils égotistes —, qui avaient de la vie une conception chimérique. Taine marque nettement une réaction contre ces folies de la sensibilité, et, pénétré de l'idée du vrai, il a été excédé du faux inhérent au romantisme. « Il est convenu, écrit-il un jour à sa sœur, qu'une jeune fille doit avoir des manières de sensitive, et une âme de soie et de satin ». Mais il n'est pas dupe des apparences, et, dans *Graindorge* surtout, il entrevoit les faiblesses et les vices qui couvent sous une enveloppe délicate. Il y voyait trop clair pour tomber dans les errements de son cher Musset, qui chercha à vivre son romantisme — avec le résultat que l'on connaît.

Dans sa jeunesse surtout, Taine mettait la littérature ou l'art, et la vie, sur deux plans différents. En même temps qu'il traite d'idiots les victimes de quelque belle passion amoureuse, il aime voir, dans les romans, s'épanouir les grandes passions ; même criminelles, elles ne l'effrayent point, et il se moque de Dickens, de Thackeray, prescrivant leurs livres au petit cousin comme pilule... Déterministe, croyant que le vice et la vertu sont des produits comme le vitriol et le sucre, il ne voit aucun inconvénient à ce que les romanciers étalent de beaux crimes, des vices repoussants. En art, la morale n'a que faire. Mais, malgré cette philosophie, qu'admire-t-il le plus en Angleterre ? Justement cette lutte morale qui, d'après ses théories déterministes, ne devrait pas même exister.

N'oublions pas, cependant, que l'attitude de Taine ne sera

pas constante à cet égard. Il condamnera la poésie de Swinburne et de Rossetti, la tenant, avec les ouvrages de Daudet, de Bourget, et « autres décadents », pour « décidément malade ». C'est peut-être *le Disciple* de Bourget qui a ouvert les yeux de Taine sur les dangers de sa conception philosophique. La lettre qu'il écrit à l'auteur prouve à quel point il fut ému par ce livre, voyant dans le personnage du philosophe Adrien Sixte une inquiétante ressemblance avec lui-même. Il se défend, mais il est évidemment pénétré de douleur à l'idée que, dans la vie, une philosophie déterministe puisse aboutir à des résultats tellement tragiques.

En même temps qu'il se détourne de l'idéalisation romantique, il souligne le côté physiologique de l'existence. L'école naturaliste, dont Taine s'est trouvé, malgré lui, le chef, a révélé une forte tendance à remplacer le mysticisme amoureux des romantiques par une conception diamétralement opposée. Au spiritualisme exagéré de l'école précédente, les naturalistes substituent, non pas même le sentiment, mais l'instinct. Pareillement, lorsque Taine observe les hommes, il est entraîné toujours à découvrir la « bête féroce », le « gorille lubrique », que cache la forme humaine. C'est cette idée qui, se dégageant des œuvres de Taine, fait passer dans l'esprit du lecteur un sentiment de tristesse, de pessimisme. Etre plus sensible et moins guidé que l'homme par l'intelligence, la femme devrait être encore, dirait Taine, plus proche de la bête. « Donner à une femme du raisonnement, des idées, de l'esprit, dit-il amèrement, c'est mettre un couteau dans la main d'un enfant ».

Taine est un artiste, doublé d'un moraliste morose. Et le moraliste prend dans ses écrits un accent de plus en plus insistant. A force d'observer la vie à Paris — et je crois aussi, surtout de juger la vie française d'après la littérature —, il garde de moins en moins d'illusions. C'est un fervent de Balzac, et Madame Marneffe paraît lui masquer le Paris sérieux. Il y a des moments où il semble regarder Paris avec les yeux d'un étranger presque malveillant. On ne peut s'empêcher de s'étonner qu'il ait parlé à peu près exclusivement du Paris boulevardier. C'est à cette « vie parisienne » qu'il oppose la vie campagnarde de l'aristocratie anglaise, ou les sévères joies intellectuelles des érudits d'Oxford. Grâce, en partie sûrement, à sa vision de l'Angleterre, à sa fréquentation de la littérature anglaise, peut-être même à des prédispositions ataviques,

il finit par ne voir de bonheur véritablement stable que dans les mœurs anglaises, comme il ne voit qu'en Angleterre les conditions politiques essentielles au libre développement de l'intelligence. Le fougueux jeune homme réclamant l'indépendance de l'art vis-à-vis de la morale, et voyant dans les puritains des « Bedlams déchainés », se mue avec l'âge en une sorte de « victorien », austère et féru de morale, portant le culte du « home » et de la famille jusque dans la littérature, se réjouissant au spectacle de la vertueuse Angleterre, et jetant sur la France, et surtout sur les Françaises, un regard dans lequel trop d'amère clairvoyance a refroidi l'admiration primitive.

Frederick C. Roe.

Professeur à l'Université de Hull.

L'HOMME DE LOI DANS LA DÉMOCRATIE AMÉRICAINE¹

« S'il est un pays au monde, écrivait Tocqueville il y aura bientôt un siècle, où l'on puisse espérer apprécier à sa juste valeur le dogme de la souveraineté du peuple, l'étudier dans son application aux affaires de la société et juger ses avantages et ses dangers, ce pays est assurément l'Amérique »².

Ce caractère démocratique, impliqué par les circonstances qui présidèrent à la fondation des colonies anglaises sur les rives du Nouveau Monde, a trouvé son expression définitive dans la Déclaration de l'Indépendance et la Constitution des Etats-Unis et, s'il semble avoir subi depuis des fortunes diverses, en dépit d'apparences qui peuvent tromper l'observateur européen, c'est lui qui, aujourd'hui encore, sert d'armature à la société américaine.

Les premiers colons anglais qui, le 21 décembre 1620, débarquèrent à Plymouth Rock³, sur la côte du Massachussets

1. Extrait, sous réserve de quelques altérations, de « *L'enseignement du droit en France et aux Etats-Unis* », ouvrage qui formera le tome XXIII de la *Bibliothèque de l'Institut de droit comparé de Lyon*, publiée par Giard, 16, rue Soufflot, Paris.

2. A. DE TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*, 4^e éd., Paris, 1836, t. I, p. 89.

3. C'est en réalité en 1607 que débarquèrent en Virginie les premiers colons anglais, horde d'aventuriers qu'animait seul le désir de découvrir les métaux précieux qui, dans l'imagination européenne de l'époque, se trouvaient en abondance en Amérique. En raison de leur turbulence, de leur goût pour l'oïveté, imputable à l'introduction prématurée de l'esclavage (le premier négrier hollandais fit son apparition dès 1620 sur les bords de la rivière James), leur influence sur la formation de la

actuel, se recrutait tous dans la classe moyenne et étaient sensiblement égaux par la naissance et la fortune. Appartenant à la secte puritaine, ils avaient renoncé à une confortable aisance pour fuir les persécutions du gouvernement royal que leur valait l'orientation républicaine de leurs doctrines religieuses. Ils avaient traversé l'Océan avec femmes et enfants, à la recherche d'une terre où, loin d'un Monde dont le statut politique et social blessait leurs consciences, ils pourraient s'organiser une vie conforme à leurs goûts.

Leur premier soin, sitôt débarqués, fut de procéder à la rédaction d'un véritable contrat social, par lequel chacun des membres de la communauté nouvelle s'engageait à respecter la volonté de la majorité, à obéir aux magistrats choisis par elle, plus généralement, à aliéner sa liberté individuelle dans la mesure où l'exigerait l'intérêt général⁴. Ainsi, plus d'un siècle avant Rousseau, l'idée du contrat social trouvait, en Nouvelle Angleterre, une application pratique, dont les conséquences sont encore perceptibles dans cet immense empire de 113 millions d'habitants : les Etats-Unis d'aujourd'hui.

Le gouvernement communal, qui avait fait pénétrer en Angleterre, sous les Tudors, le dogme de la souveraineté du peuple, avait préparé les colons à l'idée démocratique. Le

mentalité américaine fut insignifiante, en comparaison de celle des Pilgrims de la Nouvelle Angleterre. V. sur ce point le livre admirable de M. ANDRÉ SIEGFRIED, *les Etats-Unis d'aujourd'hui*, Paris, 1927, notamment son chapitre sur *les Deux Américanismes*, pp. 136 à 141.

4. Les termes de l'acte passé en 1620 par les fondateurs du Massachusetts sont particulièrement évocateurs :

« Nous, dont les noms suivent, qui, pour la gloire de Dieu, le développement de la foi chrétienne et l'honneur de notre patrie, avons entrepris d'établir la première colonie sur ces rivages reculés, nous convenons dans ces présentes, par consentement mutuel et solennel, et devant Dieu, de nous former en corps de société politique, dans le but de nous gouverner et de travailler à l'accomplissement de nos desseins ; et, en vertu de ce *contrat*, nous convenons de promulguer des lois, actes, ordonnances, et d'instituer, selon les besoins, des magistrats auxquels nous promettons soumission et obéissance ».

— Cité par TOCQUEVILLE, *op. cit.*, t. I, p. 56. Cf. *New England Memorial*, p. 37. Des contrats analogues furent passés par les fondateurs de New-Haven en 1637, du Rhode Island en 1638, du Connecticut en 1639 et de Providence en 1640.

puritanisme avait repris cette idée pour l'imprégner de la conception calviniste suivant laquelle « l'Etat est moins un organisme distinct qu'une simple émanation de la volonté générale »⁵. La population, restreinte au début, des colonies anglaises de l'Amérique, communautés de pionniers, aboutit à un renforcement de cette attitude en conduisant chacun à ne point distinguer l'Etat de la majorité des citoyens. Aussi, le caractère fondamental de la démocratie américaine est-il d'être une *démocratie directe* fondée sur le principe de l'*omnipotence, presque la tyrannie de la majorité*.

Ce caractère tyrannique du régime démocratique en honneur aux Etats-Unis semblait devoir s'atténuer à la fin du XVIII^e siècle, sous l'influence du libéralisme français, dont l'inspiration se retrouve si nettement chez Franklin, Paine, Hamilton, Adams, et, surtout, chez Thomas Jefferson, dont les tendances libérales ont imprégné la célèbre Déclaration de l'Indépendance. La philosophie jeffersonnienne ne résista pas longtemps aux fortes traditions puritaines implantées en Amérique par les pèlerins de la Nouvelle Angleterre.

En étudiant la société américaine dans son histoire ou dans sa constitution actuelle, on constate bientôt que les avantages de cette organisation démocratique sont contrebalancés par de graves inconvénients.

C'est à l'idée démocratique de la carrière ouverte au talent, de la distribution équitable des atouts dans le jeu de la fortune — le *square deal* suivant la forte expression du Président Roosevelt —, que les Etats-Unis doivent leur étonnante prospérité matérielle. « L'idéal selon lequel tout homme a le droit, libre de toute entrave gouvernementale, d'être son propre tremplin vers une destinée plus haute, déclare James M. Beck⁶, donne aux masses cette espérance qui a fait de nous la nation la plus virile que le monde ait jamais connue... C'est à lui que nous devons notre énergie sans borne et notre force inépuisable ». Admirons les résultats, sinon l'idéal.

Mais cette complète initiative laissée au citoyen américain

5. V. A. SIEGFRIED, *op. cit.*, p. 237.

6. JAMES M. BECK, ancien *Solicitor general* des Etats-Unis, *The future of democratic institutions*, *Am. Bar Ass. Rep.*, 1926, p. 265. Cf. A. TARDIEU, *Devant l'obstacle ; l'Amérique et nous*, Paris, 1927, p. 16.

dans l'arène économique⁷ tue la liberté de l'homme dans tous les autres domaines.

Lorsqu'aux Etats-Unis, la majorité a fait sienne une croyance, une doctrine, elle en impose le respect à la minorité avec une intolérance tyrannique. Les convaincus « orthodoxes » poursuivent jusque dans l'inquisition la conversion de ceux qui ne se rallient pas à leurs idées. La contrainte morale, les brimades, les violences physiques même, sont des procédés recommandés à ces missionnaires qui prétendent absorber l'Etat. Pour l'Américain⁸, la majorité est infaillible. Le roi l'est aussi pour le Français du xvii^e siècle ! Ses décisions sont inspirées par Dieu comme celles du Prince de droit divin. Il est sacrilège de ne les point respecter. On n'admet pas que l'idée démocratique soit tempérée par celle de justice. On n'admet pas qu'il faille placer au-dessus des volontés du peuple souverain les aspirations légitimes de l'individu.

Malheur, dans ces conditions, à celui qui refuse de se plier à cette commune mesure et risque, par son activité indépendante, de jeter le trouble dans le mécanisme bien réglé de la vie américaine. Malheur aux minorités religieuses qui ne se conforment pas à l'idéal puritain. Malheur aux groupes ethniques qui résistent à l'encerclement anglo-saxon. Malheur à celui qui enseigne les doctrines évolutionnistes dans une région convertie au fondamentalisme⁹, à l'écrivain dont le radicalisme¹⁰ effraie et dont l'originalité choque¹¹ ; au pro-

7. Cette initiative elle-même est déjà l'objet d'importantes restrictions et l'évolution actuelle de la civilisation américaine permet de prévoir leur rapide multiplication.

8. J'entends l'Américain héritier de la tradition anglo-saxonne et puritaine, le *Quaker* de la Nouvelle Angleterre, le *Farmer* antiévolutionniste du Tennessee, le petit bourgeois conservateur et prohibitionniste des métropoles de l'est.

9. C'est le procès de Dayton.

10. Ce terme, si bénin pour un Européen, a des consonnances infernales pour l'Américain moyen.

11. « Si l'Amérique n'a pas encore eu de grands écrivains, écrit Tocqueville, nous ne devons pas en chercher ailleurs la raison : il n'existe pas de génie littéraire sans liberté d'esprit et il n'y a pas de liberté d'esprit en Amérique ». *Op. cit.*, t. II, p. 153. Il suffit de songer aux conditions lamentables dans lesquelles le génie de Poë a dû s'épanouir.

Germain, lors de la dernière guerre ; au Canadien français, qui prétend conserver ses traditions familiales et son langage¹² ; à l'Italien, à l'Irlandais, catholiques et individualistes, là où ils ne sont pas en majorité ; à l'Arménien, qui résiste à l'assimilation¹³ ; au Juif, intellectuel trop brillant ou homme d'affaires trop avisé ; au Nègre, qui ne se plie pas servilement aux impératifs du Blanc ; au Jaune, dont la puissance de travail et la frugalité font redouter la concurrence¹⁴ ; à l'Indien, décidément inadaptable... ; à celui qui, par une journée torride de septembre, ose arborer un chapeau de paille¹⁵. Combien prophétiques étaient ces paroles de Tocqueville : « Ce qui me répugne le plus en Amérique, ce n'est pas l'extrême liberté qui y règne, c'est le peu de garantie qu'on y trouve contre la tyrannie »¹⁶.

Cette tyrannie est rendue plus arbitraire par le fait que l'opinion publique est encore moins spontanée aux Etats-Unis que partout ailleurs¹⁷. Elle est pétrie par une presse dominée par la haute finance. Elle est savamment travaillée par les nombreuses associations dont l'influence est immense. Ces deux forces, agissant de concert, suffisent à faire aboutir une loi locale, une loi fédérale ou même un amendement à la Constitution¹⁸. « Dans ce pays d'exagérations, dont la prin-

12. V. *l'Echo de l'Ouest*, feuille hebdomadaire publiée en Français à Minneapolis. Ses articles sont bien caractéristiques de la résistance effrénée opposée à l'assimilation par les Canadiens français vivant aux Etats-Unis, notamment l'article de tête du numéro du 1^{er} juillet 1927.

13. Notamment en Californie.

14. V. A. SIEGFRIED, *op. cit.*, pp. 327 à 332.

15. Deux jeunes filles, en septembre dernier, ayant arraché et foulé aux pieds le canotier d'un passant assez audacieux pour enfreindre cette règle, celui-ci se fâcha et les fit arrêter. Elles déclarèrent au juge qu'elles croyaient en toute bonne foi que, porter un chapeau de paille en septembre, était contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs. Et comme, aux Etats-Unis, la majorité ne se gêne pas pour faire respecter elle-même ses impératifs, elles avaient pensé accomplir une action louable en rappelant cet original au respect des principes admis par le plus grand nombre.

16. DE TOCQUEVILLE, *op. cit.*, t. II, p. 146.

17. V. à cet égard, les développements si suggestifs de M. A. SIEGFRIED, *op. cit.*, pp. 241 à 251.

18. C'est ainsi qu'a été passé l'amendement relatif à la prohibition.

cipale caractéristique est peut-être de vouloir toujours pousser ses idées à l'extrême, l'opinion constitue donc aujourd'hui un levier formidable : les moyens de la déclancher, de la manier, de la pousser au paroxysme sont si connus, leur technique rend si bien et le public est si malléable dans son bon vouloir que nul vraiment ne peut dire où l'on n'entraînerait pas ce peuple »¹⁹. C'est par une propagande de cette sorte que l'on a préparé l'entrée en guerre des Etats-Unis²⁰.

L'opinion publique américaine s'intéresse peu d'ailleurs aux problèmes de politique extérieure. La nécessité démocratique de flatter une majorité composée d'agriculteurs, d'ouvriers et de petits boutiquiers, pour qui les problèmes européens ont souvent moins d'actualité que la révolution chinoise ou le danger japonais²¹, explique le superbe isolement de l'Amérique après la guerre et son attitude intransigeante quant au problème des dettes. Sans vouloir juger cette attitude, il est permis de se demander s'il est normal de fonder la politique extérieure d'un puissant empire sur des considérations tirées des mauvaises récoltes de blé ou de maïs des paysans du *Middle West*²².

19. V. A. SIEGFRIED, p. 244.

20. Il faudrait mentionner ici les conséquences du partage, aux Etats-Unis, de la puissance politique entre deux partis, le parti démocrate et le parti républicain. V. la fine analyse de M. A. SIEGFRIED, *op. cit.*, pp. 244 et suiv.

21. Cette attitude est frappante dans les Etats des rives du Pacifique.

22. « Le Sénat des Etats-Unis, écrit M. E. W. BURGESS, se compose maintenant de 48 républicains, de 47 démocrates et d'un *farmer-laborite*, Shipstead du Minnesota. Mais parmi les 48 républicains, 6 sont classés comme « insurgés », à savoir, Borah, Brookhart, Blaine, La Folette, Nye et Frazier, qui tous sont libéraux et forment, avec Shipstead, un soi-disant *Farm Bloc*. Ce *Farm Bloc* se trouve dans une situation excellente pour faire pencher la balance, soit dans un sens favorable, soit dans un sens hostile à la politique extérieure du gouvernement républicain. Et, comme le Sénat a une situation prédominante dans la direction de cette politique extérieure, le groupe en question est dans une situation excellente pour forcer, par ce moyen de pression, le gouvernement fédéral à favoriser les vues de politique intérieure des fermiers ». *La « Nonpartisan League ». Une expérience américaine de socialisme d'état agraire. Bibliothèque de l'Institut de droit comparé de Lyon*, t. XXI, Paris, 1928, p. 182.

Ce qui est vrai de la politique extérieure l'est plus encore de la politique intérieure. Les principes démocratiques, en ouvrant à chacun l'espoir d'arriver aux plus hautes fonctions publiques, amènent la masse à s'opposer sourdement à ce que les plus qualifiés les occupent. La lutte, en effet, ne serait pas égale ; et puis, il ne faut pas qu'une aristocratie monopolise le pouvoir. Ce mal, commun à toutes les démocraties²³, revêt une particulière acuité aux Etats-Unis. Dans ce pays où la politique, le gouvernement, la diplomatie et l'administration ne sont point fondés sur de solides traditions, dans ce pays où 45 % des habitants sont nés à l'étranger ou de parents nés à l'étranger²⁴ et ont pourtant les mêmes droits politiques que les « vrais » Américains, il n'est pas surprenant de trouver si peu de fonctionnaires, si peu de politiciens de qualité. Si, aux grandes heures de son histoire, l'Amérique a su élever au premier rang un George Washington, un Abraham Lincoln ou un Woodrow Wilson, combien de noms obscurs surchargent la liste des Présidents des Etats-Unis. Que de politiciens incompetents dans les municipalités, dans les législatures d'Etats, au Congrès même, en dehors d'une élite de sénateurs à qui des élections au second degré ont permis d'échapper à la force nivellatrice des régimes démocratiques. Des élections trop fréquentes doublent le danger d'incompétence de celui d'instabilité. Le caractère électif des plus hautes fonctions administratives et judiciaires, ainsi que le sentiment de l'omnipotence de la majorité, font, du triomphe d'un parti, la cause du renouvellement périodique de tous les fonctionnaires importants. En France, les ministres changent, mais les directeurs de services, les bureaucrates restent pour assurer la continuité de l'administration. Aux Etats-Unis, il n'est pas jusqu'aux plus modestes sténographes qui ne soient sujettes à sombrer dans les raz de marée électoraux.

Les fonctionnaires américains se voient conférer de grands pouvoirs, mais la crainte de mécontenter l'électeur les empêche d'en user, à moins qu'ils ne se sentent soutenus par la majorité.

23. V. E. FAGUET, *le Culte de l'Incompétence*, Paris, 1914.

24. V. A. SIEGFRIED, *op. cit.*, p. 8.

Quant aux législateurs, munis de brefs mandats et de pouvoirs sans bornes, ils légifèrent à tort et à travers, suppriment les lois votées par leurs prédécesseurs, amendent les Constitutions et font qu'on se demande où s'arrêtera jamais le flot montant du *statute law* ²⁵.

Ainsi... « les Etats-Unis deviennent un pays où celui qui ne se conforme pas à la volonté morale et sociale de la majorité risque de ne pouvoir s'épanouir librement. Nous assistons de la sorte à une transformation dans la conception des droits de l'individu. La liberté de la parole, de la presse, de l'association, l'inviolabilité de la personne et du domicile, le droit d'être jugé par le jury conformément à une procédure régulière, ce sont autant de principes, solennellement garantis par la Constitution, faisant partie de l'héritage sacré que l'Amérique a reçu du libéralisme britannique. Cependant une doctrine contraire, vivace sinon toujours consciente, est en train de les miner sourdement, celle des droits quasi illimités du corps social dans sa défense contre les éléments étrangers ou les ferments de dissolution qui menacent son intégrité. Depuis une trentaine d'années, depuis la guerre de 1914 surtout, ce n'est pas seulement la liberté de parole que des textes, dangereusement rédigés, limitent, c'est la liberté syndicale et jusqu'aux garanties du citoyen contre l'arbitraire policier » ²⁶.

Comme le dit si justement M. Charles E. Hughes : « La démocratie a une affinité propre pour la tyrannie... Les intérêts de la liberté sont communs à ceux des individus, et par suite des minorités, et la liberté est en danger d'être sacrifiée sur ses propres autels, si la passion pour l'uniformité et le contrôle de l'opinion viennent à triompher » ²⁷.

25. Tocqueville, il y a près d'un siècle, s'étonnait déjà du nombre des actes législatifs promulgués depuis 1780 dans le Massachusetts qui, à l'époque, n'était pas plus peuplé qu'un département français. V. *op. cit.*, t. II, pp. 140 et suiv.

26. V. A. SIEGFRIED, *op. cit.*, p. 65. L'auteur, en parlant de l'arbitraire policier, fait sans doute allusion, entre autres choses, au *third degree* par lequel, dans les geôles américaines, on s'efforce trop souvent d'obtenir l'aveu d'un inculpé par la contrainte morale et même physique.

27. CHARLES E. HUGHES, Discours prononcé comme président de l'*American Bar Association, Liberty and Law, Am. Bar Ass. Rep.*, 1925, p. 187. Nous ne saurions guère nous rallier, dans ces conditions, aux vues de

Ce danger est commun à toutes les nations soumises à un régime démocratique. Il atteint particulièrement les Etats-Unis parce qu'il n'y est point tempéré par l'ensemble d'institutions traditionnelles qui, dans les civilisations plus anciennes, servent de frein aux courants sociaux. Le libéralisme séculaire de l'Anglais, l'individualisme jaloux et la forte organisation familiale du Français garantissent les deux grandes démocraties européennes contre les dangers d'une majorité tyrannique. En Amérique, la seule tradition solide est, précisément, le dogme puritain de l'absorption de l'Etat dans la majorité, aboutissant au sacrifice des minorités. La tradition libérale anglo-saxonne, la philosophie individualiste française n'ont pas suffi à prévenir les abus de ce concept que la lutte des dépositaires de la tradition puritaine contre l'invasion slavo-latine, que l'expansion territoriale et l'immigration du XIX^e siècle rendirent inévitables. L'Amérique est, en effet, devenue, au siècle dernier, un pays si diversifié géographiquement et si bariolé ethniquement qu'il a fallu renoncer à y concilier les intérêts locaux et les aspirations raciales. Devant l'impossibilité manifeste de réduire à un dénominateur commun les divergences séparant l'agriculteur du South Dakota du boutiquier de Kalamazoo, le planteur de coton du Texas de l'ouvrier de la Nouvelle Angleterre, l'éleveur de l'Arizona du *Lumberman* de l'Oregon, l'Italien de New-York de l'Allemand de Milwaukee..., on en fait table rase, mais en sacrifiant par là-même les aspirations des minorités, de l'individu. Les échecs répétés auxquels ont abouti les diverses tentatives d'organisation d'un tiers parti à côté des deux grands groupes politiques traditionnels, les Républicains et les Démocrates, sont le résultat de cette impossibilité où l'on se trouve, aux Etats-Unis, de satisfaire, à la fois, à des tendances si contradictoires²⁸.

M. Tardieu qui affirme dans le chapitre III, intitulé *Deux Démocraties*, de son livre précité, « ...La France est une démocratie, qui ne protège l'individu que contre le pouvoir personnel. Les Etats-Unis sont une démocratie, qui le protège aussi contre le pouvoir du nombre, non moins contre l'état démocratique que contre l'état monarchique », p. 40. Il est vrai qu'il est moins affirmatif par la suite, notamment pp. 55 et suiv.

28. E. W. BURGESS, *op. cit.*, p. 75 et note 1, p. 76 et note 2, montre de quelle façon curieuse la *Nonpartisan League* est arrivée à l'emporter

Mais de là à admettre que l'intérêt des minorités doive être constamment sacrifié à celui de la majorité, il y a un pas qu'il appartient à une démocratie bien organisée de ne pas franchir. Si l'Angleterre et la France ont, mieux que l'Amérique, su éviter ce danger, c'est que, en outre de leur forte armature d'institutions séculaires, elles sont dirigées par une élite intellectuelle, héritière et gardienne des traditions du passé dont le respect est nécessaire à la continuité et à la régularité de l'évolution sociale. C'est à cette élite qu'incombe le rôle de penser pour la masse dont elle tempère les instincts par la raison et la réflexion. « ... Il faut un élément aristocratique dans une nation et dans le gouvernement d'une nation pour que ce qu'elle a de précis ne soit pas étouffé par ce qu'elle a de confus ; pour ce qu'elle a d'exact ne soit pas obscurci par ce qu'elle a de vague et pour que ce qu'elle a de volonté ne soit pas brouillé par ce qu'elle a de velléités capricieuses ou incohérentes »²⁹.

Il faut une élite pour s'opposer courageusement à ces courants d'opinion qui, aux Etats-Unis, renversent les minorités sur leur passage et tendent à fondre tous les individus dans le même moule.

Il faut une élite pour diriger la presse et dominer les associations qui, aux Etats-Unis, modèlent trop aisément la mentalité des citoyens.

Il faut une élite pour conduire la politique extérieure d'un peuple. N'est-ce point une classe de patriciens qui a fondé la grandeur de l'Empire Romain et de l'Empire Britannique, en travaillant avec continuité, en dépit des changements de régime, à faire triompher des vues politiques à longue échéance ?

politiquement dans le North Dakota, non point en s'organisant comme tiers parti, mais en s'appuyant sur le parti républicain en même temps que sur le parti démocrate, en choisissant, dans chaque district celui qui semblait avoir le plus de chances de s'y trouver en majorité. Ici, comme l'écrit M. A. SIEGFRIED, *op. cit.*, p. 245 : « La machine (qu'est le parti politique) est simplement sollicitée de fournir le moyen pratique d'aboutir, comme un outil dont on ne peut se dispenser, rien de plus. On s'adresse donc au parti, à son organisation professionnelle, à son personnel spécialisé comme on aurait recours à une banque ou à une compagnie de transport ».

29. E. FAGUET, *le Culte de l'Incompétence*, pp. 224 et 225.

Il faut enfin une élite pour occuper les hautes fonctions judiciaires, administratives et diplomatiques et faire triompher dans les assemblées législatives et le gouvernement la tradition et la stabilité, au milieu des surprises incessantes de la loterie électorale.

Il semble que, dans tous les pays démocratiques, la classe des hommes de loi forme l'élément le plus important de cette élite. Ceci est particulièrement vrai des Etats-Unis où les légistes constituent une forte proportion, sinon la majorité, des assemblées parlementaires³⁰ et, par leur nombre³¹ et l'influence dont ils jouissent dans la presse, dans les diverses associations et les affaires, jouent un rôle prépondérant dans la société et la formation de l'opinion.

Cette place de premier plan, nul ne la leur conteste. Les intellectuels, écrivains, savants, professeurs, médecins, utilisent peu, en dehors de leur cabinet, des qualités qui, d'ailleurs, ne leur assurent pas, dans la société américaine, la place à laquelle ils ont droit³². Les prêtres, surtout les pasteurs mé-

30. Des 56 signataires de la Déclaration de l'Indépendance, 25 étaient des hommes de loi. Son rédacteur, Jefferson, était un jeune *lawyer* Virginien âgé de 33 ans seulement. — Des 55 membres de la convention constitutionnelle fédérale, 31 étaient *lawyers*. V. C. WARREN, *History of the American Bar*, p. 211. — Le LXX^e Congrès fédéral qui s'est ouvert à Washington, le 5 décembre 1927, compte une proportion de 69 % de *lawyers*. V. *The New York Times* du 4 décembre 1927, Section XI, p. 6. Cf. *The Freeman* du 31 mai 1922, et PERCY WERNER, *Lawyers and legislators*, 56 *Am. Law Rev.* (1926), p. 481. — Il est intéressant de noter que sur 550 membres de la Convention Française, 470 étaient des légistes.

31. Le nombre des hommes de loi s'est accru aux Etats-Unis de la façon suivante :

1880	64.137
1890	89.630
1900	114.460
1910	122.149
1920	132.590

Ce nombre formidable est cependant dépassé par celui des médecins et chirurgiens qui étaient 164.781 en 1920 et celui des prêtres de toutes confessions qui étaient, à la même date, 168.348. Ce sont les chiffres officiels de l'*United States Census Bureau*.

32. Les grandes Universités, cependant, depuis la guerre surtout, s'efforcent de plus en plus de faire parler la voix de la raison. L'atti-

thodistes et baptistes, ont une grande influence ; mais, outre qu'ils se répartissent entre diverses sectes souvent hostiles, ils ont tendance — les pasteurs protestants, tout au moins, et ils sont en majorité — à prêcher à leurs fidèles la nécessité de sacrifier leurs aspirations égoïstes à la discipline sociale³³. L'intérêt des leaders économiques et financiers se rencontre sur ce point avec celui du clergé. C'est donc aux hommes de loi seuls qu'il appartient de sauvegarder, aux Etats-Unis, le libéralisme introduit dans la Déclaration de l'Indépendance et la Constitution par les hommes de loi. « Lorsqu'on visite les Américains, écrivait Tocqueville³⁴, et qu'on étudie leurs lois, on voit que l'autorité qu'ils ont donnée aux légistes, et l'influence qu'ils leur ont laissé prendre dans le gouvernement, forment aujourd'hui la plus puissante barrière contre les écarts de la démocratie ».

Les hommes de loi puisent dans l'étude du droit un tel amour pour l'ordonnance logique des raisonnements, un tel goût pour l'enchaînement harmonieux des idées qu'ils se laissent difficilement entraîner par les courants d'opinion, trop souvent irraisonnés. Et, s'ils ont parfois accompli des révolutions pour s'assurer dans la société la place qui leur revenait, ils sont plus naturellement portés vers l'évolution.

Entraînés à diriger leurs semblables dans la solution des différends qui s'élèvent entre eux, ils ont un profond mépris pour le jugement populaire. Ils s'efforcent donc de tempérer par la raison les abus de pouvoir que la passion ou un enthousiasme irréfléchi pourraient amener la majorité à commettre.

tude courageuse et désintéressée de l'Université Columbia, relativement au problème des dettes, montre chez les professeurs américains le désir de jouer dans la politique le rôle que leur culture et leur objectivité leur assignent. Déjà Wilson, ancien président de l'Université Princeton, avait apporté dans l'exercice de la magistrature suprême un talent qui a rarement été égalé. Il serait souhaitable que le peuple américain fit plus souvent appel à des hommes de cette valeur qui, comme M. Nicholas Murray Butler, président de l'Université Columbia, ne sont pas seulement de grands savants, mais aussi d'habiles administrateurs.

33. L'église méthodiste a joué un rôle déterminant dans le vote de cette législation de discipline sociale qu'est le dix-huitième amendement.

34. *Op. cit.*, t. II, p. 165.

Mais cette défiance à l'égard des errements de la démocratie ne constitue pas un danger pour elle ; car c'est à la démocratie qu'ils doivent leur puissance. Fermes soutiens du gouvernement par le peuple, la clairvoyance avec laquelle ils en aperçoivent les vices les met à même de les tempérer.

Cet esprit conservateur des hommes de loi est mis en évidence par le caractère peu progressif du droit américain qui s'en tient encore largement aux antiques et robustes conceptions du *common law* britannique. Ce goût pour la stabilité qu'ils manifestent si nettement dans leur propre domaine, ils l'ont appliqué partout où leur influence a pu s'exercer. Et cette influence est grande en raison du principe américain du contrôle judiciaire de la constitutionnalité des lois³⁵.

Il résulte de ce principe que, non seulement les juges, mais les plus modestes hommes de loi, peuvent être engagés dans une affaire mettant en jeu un principe constitutionnel. Le juriste peut être ainsi amené à prendre position sur des questions qui, dans les autres pays, sont de la compétence du législateur. La décision judiciaire que sa science juridique aura contribué à faire rendre est destinée à devenir un précédent, qui aura pratiquement la même force obligatoire qu'un texte législatif. « Tout *lawyer* américain se trouve ainsi être un homme d'Etat, par la vertu de sa profession, et peut se trouver appelé, à tout instant, à participer à la solution de questions destinées à laisser une trace durable sur le gouvernement de son pays »³⁶.

Si les hommes de loi américains peuvent, individuellement, exercer une influence réelle sur le gouvernement, ils ont décuplé leur puissance en unissant leurs efforts. Leurs *State Bar Associations* et leur organisation nationale, l'*American Bar Association* jouent aux Etats-Unis un rôle énorme³⁷.

Pendant, depuis déjà longtemps, c'est un sentiment très

35. V. ED. LAMBERT, *le Gouvernement des juges et la lutte contre la législation sociale aux Etats-Unis*, Paris, 1922.

36. V. A. L. LOWELL, *The responsibilities of American lawyers*, 1 *Harvard Law Review*, p. 239.

37. V. G. MADIER, *l'Association du Barreau Américain*, tome I de la *Bibliothèque de l'Institut de droit comparé*, Paris, Giard, 1922.

répandu dans l'opinion publique américaine que « les membres de la profession légale n'ont point, par leurs organisations, contribué... à l'amélioration de l'administration de la justice dans la mesure où la société avait le droit de s'y attendre »³⁸. L'incompétence dont ils font preuve dans leur propre domaine, ils la manifestent plus encore en politique et, plus généralement, partout où, dans une démocratie, l'homme de loi a à jouer un rôle de leader.

Cette grave situation tient, à n'en pas douter, à la façon dont, aux Etats-Unis, les hommes de loi sont préparés, non seulement à l'exercice de leur profession, mais aussi au rôle qui leur incombe dans la société. C'est aux écoles de droit d'assumer la formation de cette élite appelée à présider aux destinées du pays. C'est à elles de plier le praticien, le juge et le législateur de demain à la nécessité de promulguer et d'appliquer les lois avec une large compréhension des exigences du progrès économique et social. C'est à elles enfin de faire du corps des légistes un élément aristocratique chargé de maintenir la démocratie tyrannique des Etats-Unis dans les bornes du libéralisme jeffersonien.

Robert VALEUR,
*Chargé de conférences à la Faculté de Droit de Lyon,
Research Fellow Columbia University.*

38. HENRY S. PRITCHETT, préface à ALFRED Z. REED, *Training for the public profession of the law*, Bulletin N° 15 de la Carnegie Foundation for the advancement of teaching, p. xvii.

LE CONFLIT MODERNE DE LA POÉSIE ET DE L'INTELLIGENCE
DEUX STROPHES DE M. PAUL VALÉRY

A mon vénéré maître PH.-E. LEGRAND,
en reconnaissant hommage à la
sûreté de son interprétation des
lyriques grecs.

*Chienne splendide, écarte l'idolâtre !
Quand solitaire au sourire de pâtre,
Je pais longtemps, moutons mystérieux,
Le blanc troupeau de mes tranquilles tombes,
Eloignes-en les prudentes colombes,
Les songes vains, les anges curieux !*

*Ici venu, l'avenir est paresse.
L'insecte net gratte la sécheresse ;
Tout est brûlé, défait, reçu dans l'air
A je ne sais quelle sévère essence...
La vie est vaste, étant ivre d'absence,
Et l'amertume est douce, et l'esprit clair.*

(Paul VALÉRY, *Cimetière marin*).

Ces strophes étaient soumises, dans une enquête faite par l'*Œuvre* pendant le mois de septembre dernier, à la sagacité d'un nombre respectable de gens de lettres en renom. Les réponses affluèrent au journal. Ceux qui donnaient des explications en donnaient de fort étranges : les uns, rappelant que le poète avait rêvé dans un cimetière bordé par la Méditerranée, rappelant aussi le vers final de la strophe qui précède immédiatement celles-ci :

La mer fidèle y dort sur mes tombeaux !

affirmaient que la « chienne splendide » désignait de toute évidence *la mer* lumineuse, sans s'embarrasser des difficultés¹ que pouvait soulever cette interprétation. D'autres

1. En effet, nous verrons que les *colombes*, les *songes* et les *anges* que la chienne est chargée d'écarter symbolisent des *abstractions*, sur lesquelles la mer, chose *concrète*, n'a par là-même aucun pouvoir d'inhibition ; sur lesquelles, au contraire, une chienne *symbolique*, abstraction elle-même, peut manifestement en exercer un. — De plus, nous le verrons aussi, les « idolâtres » que la chienne du poète est chargée d'écarter sont des êtres *ailés*. Or on conçoit bien qu'un cimetière (encore faut-il qu'il soit situé dans un îlot, ce qui n'est pas le cas) puisse être à la rigueur garanti, par la mer environnante, de l'incursion sacrilège de profanes venant du littoral à *la nage* ou *en barque* ; mais la mer ne saurait en aucune façon barrer la route à des *oiseaux* comme les colombes. Un chien, au contraire, est très capable d'éloigner d'un troupeau de moutons un essaim de vautours. Si donc le poète confie à sa chienne une mission que la mer *ne peut pas* remplir, la mission de barrer la route à des oiseaux, il est évident que cette chienne ne saurait représenter la mer. — Enfin, je suis fort tenté de voir dans cette « mer fidèle » elle-même un symbole, ainsi que dans les « tombeaux » sur lesquels elle dort, comme est couché dans les cimetières, sur les tombes, le chien symbolique bien connu. Irrésistiblement, en effet, je me rappelle le vers célèbre de Victor Hugo :

Le corps se perd dans l'eau, le nom dans la mémoire,

où la mer jouait déjà dans l'ordre physique le même rôle que la mémoire dans l'ordre mental. Seulement, Victor Hugo a écrit un peu à la légère que « le nom se perd dans la mémoire », attendu qu'un nom qui est dans la mémoire ne saurait, par là-même, être perdu. C'est dans la conscience qu'il se perd, et la mémoire a pour fonction de le retrouver. Mais il arrive à la mémoire, comme à tout gardien de musée, de somnoler. M. Paul Valéry peut donc à bon droit la comparer à une mer tranquille qui « dort » sur les morts qu'elle recouvre. Quand la dormeuse se réveille, le « nom », qui avait sombré au fond de l'abîme, remonte à la surface ; c'est alors que le poète la prie de veiller : en l'invitant à la vigilance, il est naturel qu'il délaisse sa première comparaison, et qu'il compare maintenant la mémoire à un chien de berger. Si donc l'on veut absolument établir un rapport entre la *mer* et la *chienne*, il faut renoncer à voir dans « la mer » *la mer matérielle*, il faut y voir un symbole comme dans la « chienne » elle-même.

La musique interne des mots elle-même plaide en faveur de cette interprétation : quand la Mémoire est considérée comme somnolente, le vers lui-même dort et s'étale presque silencieusement comme un faible murmure de violons :

La mer fidèle y dort sur mes tombeaux.

voyaient dans cette « chienne » l'Hécate de la mythologie antique, sans plus amples commentaires.

D'autres se livraient à des « variations » sur le thème du texte, mais sans expliquer celui-ci. D'autres, enfin, avouaient franchement n'y rien comprendre. Le journal parisien voulut bien publier une critique¹ que je lui avais adressée des interprétations arbitraires, mais il ne souffla mot de ma propre interprétation. Finalement, l'enquête se terminait, le 30 septembre, par la plus inattendue et la plus naïve des conclusions : l'enquêteur prenait le parti de demander au poète lui-même ce qu'il avait voulu dire. C'était inviter l'artiste à se déchirer de ses propres mains, et de plus à reconnaître implicitement que son œuvre était à peu près inintelligible, enfin à discréditer aux yeux du public et à leurs propres yeux tous ceux qui en avaient proposé des interprétations inexactes. Il va sans dire que le poète se garda bien de déférer à cette singulière invitation.

Le mystère de ces strophes subsiste donc, comme devant. Je crois être arrivé à le percer. Mais si je me bornais à dire que ces vers ont un sens, et quel sens, je n'aurais à peu près rien fait. Il ne suffit pas, en effet, de dire : « Voici le sens », il faut dire en outre pourquoi c'est là le sens, quelles démarches conduisent à le découvrir, car ce n'est qu'après bien des démarches que l'on peut et apercevoir dans chacune de ces deux strophes un sens et saisir entre les deux strophes un lien. C'est que nous avons affaire à une poésie qui prétend s'affranchir, dans son expression, des exigences de l'intelligence, et qui provoqué ainsi, entre l'intelligence et elle, un conflit aigu.

Dès que la Mémoire est considérée comme éveillée, l'expression qui l'invoque :

CHienne SPleNDIDE

retentit comme un éclat de cymbales. Enfin, un lecteur attentif de la strophe que termine le vers relatif à la mer n'a pas de peine à en dégager une correspondance très exacte entre un cimetière, « lieu... dominé de flambeaux... où tant de marbre est tremblant sur tant d'ombres », et un cimetière intérieur où dort la vie passée, sur les ombres de laquelle le « flambeau » de la Mémoire projette çà et là des lueurs.

1. *L'Œuvre*, du 28 septembre.

Ce conflit, au reste, n'est pas d'aujourd'hui. Il remonte, comme on sait, au symbolisme. La théorie symboliste de l'expression doit son originalité — et son incontestable intérêt — à l'opposition très nette qu'elle établit entre les besoins de la sensibilité et ceux de l'intelligence. Celle-ci demande à comprendre, celle-là veut être ébranlée. Mais le langage, au moins dans son principe, s'adresse surtout à l'intelligence : il porte donc en lui un germe dissolvant pour la poésie et propre, sinon à la détruire, du moins à l'affaiblir et même à la dénaturer. Puisque le poète doit se résigner à se servir du langage, sous peine de ne pas s'exprimer du tout, il s'en tiendra au seul langage dont la poésie puisse s'accommoder, au langage débarrassé de ses éléments intellectuels. Là est le sens profond du vers célèbre de Verlaine :

Prends l'éloquence et tords-lui son cou.

L'« éloquence », la rhétorique explicative doit être laissée à M. Jourdain et à ses congénères, les prosateurs. Ceux-là font du langage l'usage pratique qui en a commandé l'institution ; ils en conservent la valeur utilitaire, j'allais dire monétaire, reconnue et consacrée par le commerce de la vie courante, qui a un besoin impérieux d'intelligibilité. Du langage, la poésie ne doit retenir que ce qui exprime, à l'état brut, la sensation et le sentiment, ces deux aliments essentiels de la poésie. Mais qu'on n'attende pas du poète un démontage, en phrases organiques, du mécanisme compliqué d'une association d'images, par exemple ; il vous met directement en face de cette association, telle que l'a perçue son sens intime, telle que l'a saisie, d'une vue prompte et totale, sa conscience : ne lui demandez pas de vous expliquer en vertu de quelles lois cette association lui est apparue. Sans doute, une explication satisferait votre besoin de comprendre, mais la vision poétique s'en trouverait sérieusement altérée. Mieux vaut donc un langage qui paraîtra peut-être obscur ou baroque à votre intelligence prosaïque et utilitaire, mais qui aura le privilège singulier et inestimable de vous ouvrir le monde de l'âme en vous livrant, à l'état pur, l'impression ressentie, c'est-à-dire *la poésie en soi*, la « poésie pure ». Les enfants qui commencent à parler, au fond, ne procèdent pas autrement : ils

sont dans l'état poétique par excellence, étant à un moment de la vie où l'intelligence n'est pas encore éveillée, où rien ne les incite à clarifier dans un langage raisonné et raisonnable le prétendu désordre des impressions de leur sens intime et de leurs sens physiques : aussi les traduisent-ils dans un langage que les adultes trouvent régulièrement absurde — et charmant. Le poète tient de l'enfant par la sensibilité ; de son état d'adulte, il ne doit retenir que la faculté artistique : elle lui permettra, ce que l'enfant ne peut faire, d'exprimer la logique de ses sensations et de ses sentiments, car sensations et sentiments ont leur logique à eux, qui n'est pas la logique de l'intelligence, à laquelle les nécessités pratiques forcent le langage à se soumettre. C'est cette faculté artistique, opérant sur les « données immédiates » du sens intime et des sens physiques, qui produira la « poésie pure », non pas celle, fort étriquée, qu'a définie l'abbé Brémond, mais la poésie complète, dont le champ est illimité.

Il est donc inévitable que le langage de la poésie ne soit pas celui du commerce social. Ainsi s'expliquent déjà les « hardiesses » d'expression dont fourmille la poésie de Victor Hugo, dont fourmille la poésie de Racine. Et, puisque nous avons nommé le plus parfait représentant de la poésie classique, il suffit de jeter un coup d'œil, même rapide et superficiel, sur les modèles dont Racine s'est si souvent inspiré, pour constater, chez eux aussi, un souci de l'expression plus conforme aux exigences de la sensibilité qu'à celles de l'intelligence. Dans un chœur d'*OEdipe roi*, il est question d'une « épée de l'esprit avec laquelle on puisse se défendre », et non pas d'un « esprit capable d'inventer un moyen de défense » ; Virgile nous montre son Enée et sa Sibylle marchant « obscurs » dans la nuit solitaire, alors que la logique réclame plutôt « une nuit obscure » et « des voyageurs solitaires ». Dans les *Suppliantes* d'Eschyle, on voit une terre ensanglantée par « des chutes indigènes » et non pas par « des hommes du pays tombés »¹. Le début d'*OEdipe roi* parle d'une « ses-

1. Je me figure d'ailleurs fort bien, sous la plume d'un symboliste, le vers :

Soit tout sanglant de chutes indigènes.

Reste à savoir si c'est là parler français.

sion de suppliants », et non pas de « suppliants assis » ; le Charon de Virgile a une « épaisse blancheur au menton ». On pourrait puiser à pleines mains chez les poètes de l'antiquité les exemples d'expressions qui choquent la logique et qui sont pourtant d'accord avec le sens intime : emploi du terme abstrait là où la nécessité pratique de se faire comprendre imposerait aux hommes l'usage du terme concret ; emploi du terme concret là où le terme abstrait donnerait satisfaction à l'intelligence. Mieux encore : la fameuse théorie des « correspondances » par laquelle Baudelaire apportait sa pierre aux premières fondations du monument symboliste

Il est des parfums frais comme des chairs d'enfants,
avait déjà reçu plus d'une application dans la poésie antique : Virgile, par exemple, n'avait pas attendu Baudelaire pour attribuer — illogisme flagrant — une couleur à une odeur :

volvitur ATER odor tectis.

Il n'avait donc pas échappé aux poètes anciens que le domaine de la poésie n'est pas celui de l'intelligence ; ils avaient fort bien vu que la sensation et le sentiment ont besoin, pour s'exprimer, d'un langage qui heurte la conception intellectualiste que l'homme social se fait nécessairement de tout langage. Et voilà qui justifie et Mallarmé et Paul Valéry d'avoir banni de leur poésie les éléments parasites, les éléments purement intelligibles.

Il est vrai. Mais les poètes de l'antiquité n'avaient pas oublié, ni Ronsard après eux, ni Racine après Ronsard, ni Victor Hugo après Racine, ni les Parnassiens après les Romantiques, que l'art de l'adulte, qui opère sur les données poétiques de la conscience de l'enfant, a une fonction sociale. Ils n'ont pas oublié qu'un art fermé à la collectivité ne remplit plus sa fonction et se condamne à demeurer stérile. Et voilà pourquoi, pour que leur art restât fécond, ils n'ont point voulu de divorce entre la poésie et l'intelligence ; voilà pourquoi leur poésie, au lieu de « tordre le cou » à la rhétorique, lui fait sa part et une large part. De cette humble vérité, le symbolisme contemporain, dont M. Paul Valéry est le représentant

le plus brillant, semble avoir pris confusément conscience. Il suffit de comparer, pour s'en rendre compte, la phrase de M. Paul Valéry à celle de son prédécesseur et maître Mallarmé. Celui-ci avait saccagé la grammaire et la syntaxe ; M. Paul Valéry restaure la première et ne dédaigne plus autant la seconde. Les deux strophes que nous avons sous les yeux ont beau choquer l'intelligence, elles respectent la grammaire, et quand le tour est elliptique à l'excès, la phrase n'est jamais inorganique. C'est d'un rassurant augure pour l'avenir de la poésie française. Et cette armature grammaticale, toute rudimentaire qu'elle est, va nous permettre de nous risquer à l'intérieur de l'édifice artistique et philosophique qu'elle soutient.

La première strophe révèle un art consommé, très savant, extrêmement complexe : elle est, nous aurons l'occasion de le constater, d'un mathématicien presque autant que d'un artiste. Il y a là toute une technique qui combine et fond avec une sûreté extraordinaire et merveilleuse les trois principaux procédés, déjà savants en eux-mêmes, à l'aide desquels les grands artistes du vers traitent l'élément poétique par excellence, qui est l'image. Il est essentiel, pour la clarté de cette étude, de rappeler en quoi consistent ces procédés. Voici d'abord la comparaison à termes nombreux. Supposons deux objets A et B entre lesquels le poète établit une comparaison. Ces objets se ressemblent en trois, quatre, cinq points. Que fait le poète artiste ? Il se contente d'indiquer entre les deux objets *un* ou *deux* points de ressemblance, mais il se garde bien d'instituer entre *tous* les points un parallélisme régulier qui ferait sauter aux yeux la ressemblance complète des deux objets. Il se borne à vous dire tout de l'objet A en vous chargeant de rétablir, par correspondance, tout ce qu'il n'a pas dit de l'objet B. Ainsi, Victor Hugo commencera par attirer l'attention sur le bouleversement par quoi une révolution politique ressemble à une mer démontée :

*O révolutions, j'ignore,
Moi, le moindre des matelots,
Ce que Dieu dans l'ombre élabore
Sous le tumulte de vos flots.*

Mais il poursuivra :

*Qui sait si l'onde qui tressaille,
Si le cri des gouffres amers,
Si la trombe aux ardentes serres,
Si les éclairs et les tonnerres,
Seigneur, ne sont pas nécessaires
A la perle que font les mers ?*

Le poète se contente d'énumérer les manifestations diverses d'une tempête et d'en montrer le beau résultat, mais il ne dit rien des excès de toutes sortes qu'engendre une révolution, ni des heureuses conséquences qu'elle peut entraîner : il rompt le parallélisme des termes de sa comparaison, en chargeant son lecteur de le rétablir à l'aide des suggestions que fournissent les mots *tressaille, cri, amers, serres, perle*.

Un autre procédé est celui de la métaphore symbolique : le poète s'en sert à la fois pour nous montrer un objet qui ressemble à un autre, et pour nous suggérer une idée philosophique, un « concept ». Voici, par exemple, l'aéronef de *Plein Ciel* :

*Il va, fécondateur du ciel mystérieux,
charrue auguste des nuées.*

Le ballon qui déchire les nuages rappelle la charrue qui soulève les mottes de terre (ressemblance d'objets) ; mais en même temps, cette image est assez transparente pour suggérer l'idée du progrès qui dissipe l'ignorance et qui éclaire les esprits.

Voici, enfin, un troisième procédé, le plus éclatant de tous : c'est celui du chapelet de métaphores qui s'expliquent l'une l'autre, unies qu'elles sont par un lien logique naturel. Seulement, comme la logique naturelle frise souvent la banalité, le poète artiste égrène son chapelet de métaphores dans l'ordre inverse de l'ordre logique : il commencera par la métaphore que l'esprit attend le moins, de façon à le frapper fortement ; puis, avec une lenteur magnifique, le lien logique s'établit et les métaphores se groupent en une harmonieuse constellation.

Exemple :

ORDRE LOGIQUE NATUREL :

L'inconnu qu'on appelle demain ressemble à un *fantôme muet que nul ne fait parler*, à un *spectre dont nul ne peut ouvrir la froide main*.

ORDRE ADOPTÉ PAR VICTOR HUGO :

*Nul ne te fait parler, nul ne peut avant l'heure
Ouvrir ta froide main,
O fantôme muet, ô notre ombre, ô notre hôte,
Spectre toujours masqué qui nous suit côte à côte,
Et qu'on nomme demain.*

Il semble qu'un seul de ces procédés, par ce qu'il exige de travail et d'adresse, doive fixer assez l'attention de l'artiste pour le dissuader d'appliquer *en même temps* les deux autres. Nous allons voir que M. Paul Valéry a tenu la gageure de courir les trois lièvres à la fois.

Que fait-il en effet ? Il commence par le procédé le plus brillant, celui de la métaphore qui frappe l'esprit en le déconcertant :

Chienne splendide... !

Mais pendant que je m'attends à voir s'égrener le chapelet dont cette « chienne » est le premier grain (les autres grains ne me seront donnés qu'aux 4^e, 5^e et 6^e vers), je rencontre en chemin un élément qui fait prendre à ma réflexion un autre cours. En achevant de lire le vers :

... écarte l'idolâtre !

je réfléchis qu'en général, pour écarter d'un culte quelconque un idolâtre, on s'adresse à une autorité d'un caractère plus sacerdotal qu'une chienne, et voilà que M. Paul Valéry court déjà et me fait courir à moi-même un deuxième lièvre, puisqu'il me force à flairer sous l'image de la chienne un symbole ; mais comme je ne sais pas encore quel symbole, mon second lièvre court toujours, comme le premier. Ce n'est pas tout, car je n'ai pas plus tôt lu les deux vers suivants que

je m'aperçois que le poète me lance à la poursuite d'un troisième lièvre, pendant que les deux autres continuent à courir sans que je puisse les lâcher. En effet, la « chienne » du premier vers est le premier terme d'une comparaison que le poète établit entre un pâtre et lui-même. Comparaison implicite parallélisme des termes, mais dès que pâtre et poète seront mis en parallèle, je constaterai que le parallélisme est rompu, car le terme « chienne » n'a pas de correspondant dans la strophe. Me voilà donc avec trois problèmes sur les bras.

Pour les résoudre, commençons, selon la saine méthode cartésienne, par le plus simple. Je préviens que nous sommes sur un terrain où l'on peut trébucher à chaque pierre (et il y a beaucoup de pierres) : pour s'y avancer, aucune précaution n'est à négliger, même la plus superflue en apparence. Car il s'agit à la fois et de rétablir entre les termes de la comparaison le parallélisme que le poète a rompu, et d'interpréter un symbole à peine entrevu, et de découvrir la constellation de métaphores dont la « chienne » est la première étoile.

La comparaison instituée par le poète comporte quatre termes, mais il n'y a parallélisme qu'entre deux d'entre eux :

1° Le poète correspondant au pâtre ;

2° Le blanc troupeau des tombes du poète correspondant aux moutons du pâtre.

On rétablit facilement, en correspondance avec la chienne du poète, le chien de garde du pâtre. Il est plus difficile de savoir tout de suite avec précision à quoi correspondent, du « côté pâtre », les colombes, les songes et les anges que nous voyons du « côté poète » ; mais on peut déjà le saisir en gros : de toute évidence, en effet, les colombes, les songes et les anges sont aux tombes du poète ce que serait aux moutons du pâtre une bande de ravisseurs. Quels ravisseurs ? Un chien de berger défend un troupeau de moutons ou bien contre des hommes de proie, ou bien contre des quadrupèdes de proie, ou bien contre des oiseaux de proie, ou bien contre un mélange des uns et des autres. Donc, pour que la comparaison tienne dans tous ses termes, la chienne du poète doit garantir le troupeau de ses tombes contre des ravisseurs du même genre. Il ne reste plus qu'un point à préciser : le poète a-t-il comparé les ravisseurs de ses « tombes » à une seule espèce

de ravisseurs de moutons, ou à plusieurs espèces, ou à un mélange d'espèces ? Le poète dit à sa chienne :

*Eloignes-en les prudentes colombes,
Les songes vains, les anges curieux.*

Les colombes sont des oiseaux. Les songes ne me représentent encore rien de précis, parce que l'expression « songes vains », au lieu de me montrer une image, ne m'offre qu'une abstraction. Mais les anges ont des ailes par définition : ce sont donc aussi des « oiseaux » (voyez-vous ce rébus ?). Par conséquent, les « songes vains », qui sont encadrés entre les colombes et les anges (rendons hommage, en passant, à la facture rigoureusement mathématique de ce texte), les « songes vains » donc, ainsi encadrés, ne peuvent être à leur tour que des oiseaux. Et, en effet, rappelons-nous, pour saisir les choses à leur source, nos poètes de l'antiquité, comme se les rappelle — nous aurons l'occasion de le constater plus d'une fois — M. Paul Valéry. Chez tous les poètes de l'antiquité, les Songes sont des divinités allégoriques et apparaissent comme des êtres ailés, fils du Sommeil, ailé lui-même :

... effugit imago,
par levibus ventis *volucrique simillima somno.*

Les « songes vains » de M. Paul Valéry sont donc bien, comme ses colombes et ses anges, des oiseaux. C'est aux *ravisseurs ailés* des moutons du pâtre que le poète compare les ravisseurs de son troupeau à lui ; il ne fait qu'énumérer trois catégories d'oiseaux contre lesquels sa chienne doit protéger ses tombes. La chienne étant, comme nous l'avons vu, symbolique, les oiseaux le sont aussi. Et nous voilà devant une série de symboles, qu'il s'agit maintenant d'interpréter.

Le plus clair de ces symboles est évidemment celui des « tombes ». Les tombes du poète symbolisent *sa vie passée*, ses peines et ses joies anciennes, « moutons mystérieux » que le poète « paît » dans *le champ de sa conscience*, comme dirait M. Bergson. Voilà donc notre poète en adoration devant ce mort qu'est son passé. L'adoration du passé ne peut être trou-

blée ou abolie que par l'attention qu'on prêterait au présent ou à l'avenir ; et comme le présent, philosophiquement parlant, est insaisissable et fugitif¹, autant dire que l'adoration du passé ne peut être abolie que par la préoccupation de l'avenir. Cette simple remarque, notons-le en passant, éclaire déjà le début de la strophe suivante :

Ici venu, *l'avenir* est paresse.

C'est l'adoration de l'avenir que, dans le premier vers de la première strophe, le poète qualifie d'*idolâtre*, le seul vrai culte étant celui du passé. Il s'ensuit nécessairement que les symboles « colombes, songes, anges » désignent les idées ou les sentiments qui peuvent nous détourner de l'adoration de notre passé pour fixer nos regards vers l'avenir. Ces idées ou ces sentiments sont donc bien les ennemis du passé du poète, comme des vautours seraient les ennemis des moutons du pâtre, et c'est contre ces trois ennemis de son passé que le poète invite sa chienne à le garantir¹. Quels sont donc ces ennemis ?

Les colombes — n'oublions pas que M. Paul Valéry est un esprit très cultivé — sont des oiseaux consacrés à Aphrodite dans l'antiquité païenne : bornons-nous à invoquer sur ce point l'autorité du poète helléniste Leconte de Lisle :

1. Dans le même *Cimetière marin*, le poète trouve, pour exprimer l'écoulement perpétuel de la vie *présente*, une fort jolie et fort originale formule :

Allez ! tout fuit. *Ma présence* est poreuse.

1. Il faut remarquer ici l'usage singulièrement habile que le poète fait du symbole *prolifère*. La thèse morale qu'il soutient lui fournit incidemment l'occasion de marquer sa préférence entre les divers objets symboliques que le culte des morts fait placer sur les tombeaux : un chien, deux colombes, un génie endormi, un ange. Selon lui, s'il fallait choisir un objet symbolique à placer sur une tombe, il ne faudrait songer ni à la colombe, ni au génie endormi, ni à l'ange : c'est au chien qu'il faudrait donner la préférence, puisque le chien, c'est l'image de la fidélité : c'est donc le chien de marbre qui, mieux que tout autre objet, attestera que le survivant pense au mort. — Il y a là un emploi curieux et fort remarquable de l'image à symboles multiples.

... Kythérée, en ta pose assouplie,
Parfumant de baisers l'Adonis bienheureux,
Et n'ayant pour témoins sur le rameau qui plie
Que *colombes d'albâtre et ramiers amoureux*.

Les colombes de M. Paul Valéry symbolisent donc l'amour. La chienne du poète est chargée de le préserver d'un nouvel amour qui s'offre à lui : s'engager dans de nouvelles amours serait, en effet, une infidélité à l'égard des amours anciennes, que la vie a brisées certes, mais dont la flamme n'est pas éteinte dans le cœur du poète ; on le voit à la « prudence » de ces colombes, car il faut des précautions pour enchaîner un cœur mal dégagé des liens d'antan.

Inutile de nous attarder longtemps sur les « songes vains », expression assez claire par elle-même : elle désigne les rêves chimériques qui, ouvrant au poète l'horizon lointain d'un avenir douteux le détourneraient de son passé, un bien vraiment solide et réel, celui-là, puisqu'il a été vécu.

Quant à l'image des « anges », elle ne saurait prêter à la moindre équivoque : le rôle essentiel des anges est de panser et de guérir les blessures de l'âme en

montrant du doigt les cieux

Les « anges » du poète symbolisent donc les consolations, sournoises et indiscretes (ces anges sont « curieux »), qui ouvriraient la porte à de nouvelles espérances et amèneraient ainsi peu à peu l'oubli du passé.

Or, pour sauvegarder le passé, pour en interdire l'approche à ses pires ennemis (nouvelles amours, rêves d'avenir, consolations génératrices d'oubli), il n'y a qu'une sentinelle possible : c'est la Mémoire. Attentive et vigilante, cette *chienne* (nous comprenons maintenant, et maintenant seulement, pourquoi ce n'est pas un *chien*, et voilà maintenant allumées toutes les étoiles de la constellation « anges, songes, colombes, tombes, chienne ») gardera le mort précieux : elle le préservera de la profanation :

Chienne splendide, écarte l'idolâtre !

Quelle beauté, et quelle élévation dans ce vers ! J'y sens, pour ma part, la manière et presque le souffle de Pindare. Rappelons-nous le respect religieux que le grand lyrique grec témoigne toujours aux facultés intellectuelles et aux idées morales qu'elles engendrent : même attitude chez M. Paul Valéry. Que la Mémoire soit « splendide », quoi d'étonnant pour la divine Mnèmosunè, dont la fonction est d'éclairer le passé d'une lumière toujours présente ? Et cet éclat lumineux qu'un chien de marbre blanc prend sur un tombeau inondé de soleil n'invite-t-il pas aussi à qualifier de « splendide » l'image symbolique du souvenir fidèle ? Ainsi s'est faite, dans l'esprit du poète, la fusion de l'idée et de l'image, et cette fusion s'est exprimée dans la synthèse admirable — et combien neuve ! — :

Chienne splendide... !

Seulement, voyez quelle peine j'ai dû me donner pour arriver à comprendre — pour l'admirer — ce très beau vers, pour avoir aussi sous les yeux la vision magnifique — nous la préciserons plus loin — qu'évoque toute la strophe ! Racine, que l'on donne parfois comme un représentant, au même titre que M. Paul Valéry, de la « poésie pure »¹, Racine ne m'impose pas, pour me faire jouir de son art, un travail herculéen. Pour comprendre et goûter une strophe de *six* vers valéryens, il m'a fallu d'abord — et ceci n'est rien — rétablir les termes sous-entendus d'une riche comparaison ; ensuite, il m'a fallu faire tout un raisonnement serré et une étude minutieuse de l'expression pour m'assurer que le rétablissement de l'un de ces termes, le principal, celui sans lequel la strophe entière est inintelligible, n'était pas dû à une pure hypothèse ; et pour cela, j'ai dû me démontrer à moi-même : 1° à l'aide de la mythologie païenne, que les songes sont des oiseaux ; 2° à l'aide de la divination, que les anges sont également des oiseaux ; 3° à l'aide du raisonnement mathématique, que ces deux catégories d'oiseaux, dont l'une est *bienveillante* (les anges), se joignent aux colombes, d'ordinaire *inoffensives* et même *timides*, pour former cependant ici un essaim d'*oi-*

1. RENÉ LALOU, *L'Œuvre* du 25 septembre 1928.

seaux de proie. Moyennant quoi, j'étais admis, ou plus exactement « admissible » à la compréhension, car pour y être « admis définitivement », il me fallait encore demander un éclaircissement au symbolisme païen (que signifient les colombes ?) et un autre au symbolisme chrétien (que signifient les anges ?). Ouf ! Quel courage ne me faut-il pas pour aborder maintenant la lecture de la strophe suivante !

Lisons-là pourtant, car malgré tout, la première nous en a livré en partie le secret. Dans cette seconde strophe, les quatre premiers vers forment un ensemble nettement visible :

*Ici venu, l'avenir est paresse.
L'insecte net gratte la sécheresse ;
Tout est brûlé, défait, reçu dans l'air,
A je ne sais quelle sévère essence...*

Je comprends, au moins en gros, que le poète décrit un champ désolé, où rien ne poussera plus jamais. Mais le premier vers, à cause de son extrême concision, me tend un piège redoutable : il m'invite presque à penser que le champ décrit par le poète est le champ des morts¹, le champ des tombes de la strophe précédente. Par bonheur, je me rappelle les oiseaux symboliques de tout à l'heure : ils représentent les séductions fallacieuses de l'avenir. De plus, le champ qu'on me décrit ici, par sa sécheresse, sa stérilité, sa désolation, dégage une impression de tristesse infinie ; dans le

1. Comprendre que ce champ désolé est le champ des morts serait faire aboutir toute la strophe à une conclusion qui ne serait qu'une variante du vers célèbre de Leconte de Lisle :

le cœur trempé sept fois dans le néant divin.

Ce serait, de plus, attribuer au poète une banalité peu conforme à sa manière, la comparaison d'un cimetière à un champ improductif. Au contraire, si ce champ improductif est celui de l'avenir, non seulement la pensée est originale — attendu que tout le monde pense le contraire et sème en vue de la « moisson future » —, mais elle confirme la strophe précédente dans laquelle le passé apparaît comme seul digne de retenir l'attention, en dépit de toutes les tentatives que font les colombes, les songes et les anges pour montrer dans l'avenir un champ d'activité plus séduisant.

champ de « ses tombes », au contraire, le poète s'était dit souriant :

...solitaire au *sourire* de pâtre.

Le champ désolé n'est donc pas le champ des morts, et le premier vers de cette seconde strophe signifie : « Maintenant que me voici dans ce champ où gît le passé, c'est le champ de l'avenir qui offre l'aspect d'un champ stérile ». La première strophe trouve donc dans la seconde sa suite logique. Celle-ci, pour être comprise, n'a plus besoin que d'une paraphrase. Seul le champ du passé, pense le poète, est fertile, seul il est digne d'être cultivé. Cultiver le champ de l'avenir serait peine perdue, car il n'y a rien à espérer d'un sol qui n'est même plus un sol, puisqu'il a changé de nature : il a pris une « sévère essence », il ressemble aux *loca senta situ* de l'enfer virgilien ; l'insecte lui-même n'y trouve pas sa subsistance.

Conclusion :

*La vie est vaste, étant ivre d'absence,
Et l'amertume est douce, et l'esprit clair.*

En effet, quand on a renoncé à cultiver l'avenir pour donner tous ses soins au passé, comment serait-on à l'étroit dans la vie quotidienne, dont on s'absente en la traversant ? Comment trouverait-on de l'amertume aux déceptions dont elle est faite, puisqu'on s'est ôté tout sujet d'être déçu ? Comment ne jouirait-on pas d'un esprit parfaitement lucide, les soucis du lendemain n'étant plus là pour l'obnubiler ?

Philosophie et poésie à part — c'est là un point que nous réservons —, cette strophe est un document remarquable et fort curieux dans l'histoire de la langue et du style poétiques français. C'est là que nous saisissons sur le vif le souci de créer pour la poésie un langage qui n'exprime que l'essentiel, que la matière poétique, à savoir les seules impressions de la conscience et des sens. Par une très curieuse coïncidence, ce langage prend le tour condensé, concis à l'excès que, dans l'antiquité grecque et latine, les poètes — et même parfois les prosateurs — donnaient à leur expression. Rappelons-nous l'emploi bien connu des formules que la rhétorique ancienne appelait *prégnantes*, précisément parce qu'elles portent en elles

un rejeton, et qu'on a besoin, pour les comprendre, de les dédoubler. C'est ce qui explique le « minimum de paraphrase » que nous sommes si souvent obligés de faire en expliquant les textes anciens. C'est même, en partie, ce qui explique la tendance amusante des élèves de nos lycées, quand ils sont embarrassés par une phrase latine ou grecque, à y chercher invariablement « quelque chose de sous-entendu », même quand il n'y a rien de sous-entendu. Or M. Paul Valéry emprunte aux poètes de l'antiquité leur façon de s'exprimer, mais en outrant encore la concision du style. C'est ainsi qu'entre le vers :

Ici venu, l'avenir est paresse

et le suivant :

L'insecte net gratte la sécheresse,

je dois *sous-entendre* une comparaison, suggérée par ce dernier vers, qui est « prégnant » : la comparaison de l'avenir à un terrain. De même, si je veux extraire des deux derniers vers tout le suc qu'ils renferment, il faut que je les presse comme un citron, car ils sont ultra-prégnants :

*La vie est vaste, étant ivre d'absence,
Et l'amertume est douce, et l'esprit clair.*

C'est-à-dire : « *Quand on traverse la vie quotidienne plein du désir de s'en absenter, on la trouve vaste et l'on ne sent plus l'amertume des échecs qu'elle nous inflige, même cette amertume paraît douce. Et l'esprit est clair, n'étant plus obnubilé par les soucis* ».

En outre, la langue de cette strophe offre une étrange *ressemblance littéraire* avec celle des poètes anciens. M. Paul Valéry m'oblige, pour le lire, à croire que le français barbare dans lequel je débrouille grossièrement, à première vue, un lyrique grec, est du français littéraire. Il prétend que son pays se plie à cette langue, au lieu de se plier lui-même à la langue de son pays. Il exige que le *participe absolu neutre* des Grecs et des Latins ne soit pas un barbarisme chez les Français.

Bon pour un arrière-neveu de M. Jourdain de dire : « Quand

on a trop bu, on voit deux becs de gaz là où il n'y en a qu'un ! ». Mais le poète français a droit à cet octosyllabe :

Trop bu, le bec de gaz est double.

M. Paul Valéry écrira donc, en vertu du même droit, le décasyllabe :

Ici venu, l'avenir est paresse.

Il paraît que cela signifie : « Quand on est venu ici, la perspective de l'avenir invite à l'inaction ». C'est peut-être, en gros, ainsi que parlait Eschyle, mais Eschyle était Grec, et M. Paul Valéry est Français. Je vois de même fort bien, dans un chœur d'Aristophane, et sans autre différence que celle des mots grecs à la place des mots français correspondants, le vers :

L'insecte net gratte la sécheresse.

Encore ne suis-je pas sûr qu'Aristophane ne se fût pas exprimé d'une façon moins incomplète ; il eût probablement parlé de la « sécheresse *du sol* ». Mais comme Aristophane est Grec, ce n'est qu'en grec que le vers pourrait signifier : « Le sol est si sec que, même un insecte, après l'avoir gratté, en retire ses pattes aussi nettes que devant »¹. En français, il ne saurait signifier cela, du moins tant que la langue française sera ce qu'elle est. Et que dire soit de la cheville, soit plutôt de la gaucherie voulue :

tout est... « reçu dans l'air »

pour dire, sans doute : « tout est évaporé » ? Mais Ovide n'avait-il pas usé d'une expression presque semblable, en parlant, à la vérité, de « l'âme qui s'envole »² :

1. De même qu'il reproduit le style poétique grec, M. Paul Valéry reproduit le style poétique latin. Dans le même *Cimetière marin* il écrira :

Pères profonds, têtes inhabitées,

pour parler des cadavres de ses pères *enfouis dans les profondeurs de la terre*, attribuant ainsi à l'adjectif *profond* un sens qu'il n'a pas en français. Mais le poète se rappelle l'expression virgilienne *Manesque profundi* et il la transcrit purement et simplement en français.

2. LAMARTINE, le *Crucifix*.

Spiritus et vacuas prius hic tenuandus in auras
ibit ?

Est-ce également un poète français ou un poète de l'antiquité qui peut parler d'une « vie ivre d'absence » ? Je le répète : M. Paul Valéry érige à la hauteur d'un style français le mot à mot barbare que nous employons quand nous commençons à débrouiller un texte ancien. Et voilà pourquoi une édition savante de ses poèmes s'impose : ils exigent des « scholies ».

C'est dommage, car, à elles seules, ces deux strophes offrent au lecteur qui a fini par les comprendre des beautés de tout premier ordre.

Non qu'il faille en exagérer la profondeur et la nouveauté philosophiques. L'homme qui expose cette philosophie n'est, en somme, qu'un Olympio plus âgé que celui des *Rayons et Ombres*, plus tenté que le premier de ne plus sortir de son caveau intérieur, parce qu'il a un passé plus riche, si riche que l'avenir, à ses yeux, ne vaut plus la peine du plus mince effort. On dirait un vieil avare qui s'enferme pour recompter avec délices l'immense trésor des écus amassés et qui renonce à en amasser d'autres. Cela se comprend d'un vieil avare de notre temps, parce que les nouveaux écus ne valent pas les anciens ; cela se comprend moins d'un homme qui n'est pas encore un vieillard, à qui l'avenir peut ménager la douceur de cultiver « l'art d'être grand-père », qui peut aussi récolter une nouvelle moisson de gloire en offrant à la collectivité de nouvelles joies spirituelles. Ce culte jaloux qu'il voue à son passé en se détournant de l'avenir n'est pas exempt d'un certain égoïsme. Egoïsme que rachètent en partie la justesse bergsonienne de la pensée et la délicatesse du sentiment. Le poète se rappelle l'idée maîtresse de la philosophie de Bergson : c'est que la Mémoire est la reine de l'esprit. C'est à elle que nous devons la notion, capitale entre toutes, que notre vie forme un tissu serré ; c'est elle qui accomplit, dans le cimetière de la conscience, le miracle quotidien de la résurrection des morts. De là l'incalculable valeur vitale que prend pour nous le *temps vécu* ; et voilà ce qui fait l'originalité de la philosophie de ces deux strophes. L'originalité de l'idée

rejaillit en quelque sorte sur la qualité du sentiment : rien de plus touchant que cette dévotion à l'égard du passé, que cette fidélité envers ce mort de notre vie¹, où respire cette même tendresse qui nous ramène si souvent dans le champ où dorment nos parents et nos amis disparus.

Il y a moins d'originalité dans la portée politique de cette philosophie, car elle a une portée politique incontestable. Même, à cet égard, j'imagine qu'un adversaire politique pourrait non sans malice soupçonner les intentions inavouées du poète de n'être pas étrangères à l'obscurité dont il a enveloppé sa poésie. Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux qu'une telle philosophie s'accorde singulièrement avec une théorie politique plus vieille qu'elle : puisque la France a derrière elle un riche passé constitué par huit siècles de monarchie, fixons nos regards sur ce passé et détournons-les de l'avenir illusoire que semble nous promettre la démocratie ; et si ce passé ne peut pas revivre sous la forme concrète d'un gouvernement monarchique restauré, vouons-lui du moins un culte pieux et restons-lui fidèles en refusant de nous associer aux desseins et aux entreprises des prophètes et des apôtres d'une société nouvelle :

Ici venu, l'avenir est paresse.

La vie est vaste, étant ivre d'absence.

Originale ou non, la pensée est là, et l'étude que nous venons de faire montre assez, je suppose, la légèreté des esprits qui, pour n'avoir pas compris le poète après une lecture trop hâtive, ne voient dans sa poésie qu'un « assemblage de sonorités ».

1. Il y a lieu de remarquer que le passé est la partie immobile et permanente de notre vie, précisément parce qu'il est un mort. Il rentre ainsi dans la loi générale du monde où sont rentrés les morts eux-mêmes : cette loi est la permanence, tandis que la vie a pour loi l'instabilité et le devenir. C'est par là que la philosophie de ces deux strophes se rattache à la philosophie générale du poème tout entier. Le poète n'oublie pas, en effet, de qualifier de *tranquilles* les « tombes » qui symbolisent son passé. Celui-ci est figé ; seule est mouvante — parce qu'elle est vivante — la conscience que nous en avons grâce à la **mémoire**.

Bien que je ne sois pas insensible à la musique en général et à celle de ces vers en particulier, j'avouerai cependant que cette poésie parle moins à mes oreilles qu'à mes yeux et à mon sens intime. Comme *vision*, en effet, la première de ces deux strophes est simplement une merveille. Donnons-nous la peine — maintenant que nous la comprenons — de la relire :

*Chienne splendide, écarte l'idolâtre !
Quand, solitaire au sourire de pâtre,
Je pais longtemps, moutons mystérieux,
Le blanc troupeau de mes tranquilles tombes,
Eloignes-en les prudentes colombes,
Les songes vains, les anges curieux.*

Que voyons-nous ? Un temple, devant lequel veille une chienne sacrée ; à l'intérieur du temple, inondé de lumière, de blancs tombeaux, devant lesquels se recueille un pontife ; à l'extérieur du temple, voltigeant devant l'entrée, mais tenus en respect par la chienne, les génies de l'idolâtrie, Colombes, Songes, Anges. Est-ce beau ! et neuf ! Il y a plus grand dans l'Enfer et dans la Légende des siècles : il n'y a pas plus net, plus pur, plus harmonieux : le temple d'un côté, avec son précieux dépôt et son prêtre solitaire ; le vol tournoyant de vampires aussi singuliers que variés, de l'autre ; au milieu, séparant du monument sacré les sinistres vandales, la chienne, vigilante sentinelle. Quelle merveilleuse fusion de la technique, de la sensation et du sentiment ! — Et ce champ désolé de l'avenir, dans la seconde strophe, cette sécheresse déprimante et redoutable, *arva longo squalore horrentia*, est-ce émouvant !

Oui, M. Paul Valéry est un grand, très grand poète. Mais pourquoi faut-il qu'on doive hésiter à voir en lui un très grand poète français ? Pourquoi, ayant résolu de donner un sens à sa poésie, enferme-t-il ce sens dans des formules où la langue française n'est plus reconnaissable et devient parfois un infâme galimatias ? Pourquoi le poète se cache-t-il comme un *Deus absconditus* qu'il faut chercher longtemps sans savoir si on le trouvera jamais, à moins d'être frappé tout à coup par l'éclair fulgurant de la « grâce » ? Pourquoi le lecteur

français, naturellement épris de lumière, est-il ainsi condamné à marcher à tâtons dans les ténèbres d'un labyrinthe de devinettes ? Pourquoi l'œuvre d'art qu'on lui met sous les yeux lui réserve-t-elle, avant la joie promise, une longue torture préalable ? Oui, pourquoi ? Peut-être le poète répondrait-il qu'on ne va pas tout droit au ciel et que, pour arriver aux lumineuses splendeurs du paradis, il faut d'abord passer par les ombres et les brumes du purgatoire.

J. COSIMI,
Professeur de 1^{re} A au Lycée Ampère.

LYON DU V^e AU IX^e SIÈCLE

(450-800)

Dans l'avant-propos de l'ouvrage sur Lyon qu'il vient de publier¹, M. Coville déclare qu'il n'a pas voulu écrire l'histoire de Lyon du v^e à la fin du viii^e siècle, mais seulement réunir des études qui « permettront de faire cette histoire avec plus de critique et de précision ». Sa déclaration est trop modeste. Sans doute, il serait possible d'ajouter à son texte quelques considérations politiques : il ne semble pas qu'elles jetteraient une lumière plus vive sur la lointaine époque qui en fait l'objet.

Avec les Syagrii, et surtout avec Sidoine Apollinaire (431-483 ?) dont « jusque vers la quarantaine Lyon a été le séjour ordinaire », qui y a vécu comme jeune homme et comme homme de lettres, nous revivons la vie de ces grandes familles lyonnaises, gallo-romaines d'origine, qui, après avoir occupé dans l'Empire de brillantes situations, se laissèrent tenter par les hautes charges de l'Eglise et apportèrent dans l'accomplissement de leur nouvelle tâche les vertus solides de leur race. Mais ce n'est pas seulement la physionomie de Sidoine qui se dégage des brumes du passé avec un réalisme précis et parfois aussi avec une grâce toute idyllique : c'est, dans le pittoresque de ses collines et de ses fleuves, le Lyon du cinquième siècle, « centre administratif, ville d'industrie et de commerce plutôt que centre d'études littéraires ». Combien évocateur en particulier est ce passage où un ami de Sidoine, Agricola, le presse de venir s'installer quelques jours auprès de lui, dans la campagne environnante.

1. Alfred COVILLE, *Recherches sur l'Histoire de Lyon du v^e au ix^e siècle* (450-800), in-8°, xvi-560 p., Paris, Picard, 1928.

Sidoine est à la ville. Agricola lui a envoyé une barque confortable, montée par de solides rameurs et un bon pilote, capables de remonter le fleuve avec une rapidité égale à celle du courant à la descente. Dans cette barque, était tout un chargement de poissons : c'était une manière gracieuse d'inviter Sidoine à venir pêcher à la campagne chez Agricola, sur les bords de la Saône, ou peut-être sur ceux du Rhône, en amont de Lyon. On était en été, la ville était engourdie par une chaleur accablante...

Toute la pesanteur de l'été lyonnais se fait sentir dans ces quelques lignes, comme apparaît ailleurs le brouillard, sur lequel, en amant fidèle de sa petite patrie, Sidoine n'entend point raillerie.

Sidoine défendait Lyon avec conviction contre les ironies de ses amis italiens. Lorsqu'il fit, en 468, un séjour prolongé à Rome, Candidianus de Césène le félicitait de voir enfin le soleil, spectacle si rare pour les Lyonnais ; et il le plaisantait sur les brouillards de Lyon, sur cet air épais que dissipe à peine la chaleur de midi. Piqué au jeu, Sidoine ripostait en faisant le plus triste tableau de la fournaise de Césène, du marais de Ravenne, cette ville de moustiques et de grenouilles, et il terminait en déclarant que les Transalpins, grâce à certaines comparaisons, pouvaient se vanter avec satisfaction de leur climat.

Parmi les scènes de la vie lyonnaise qui se déroulent ainsi sous nos yeux, aucune cependant ne vaut, par l'exactitude et le charme du récit, la description des fêtes qui avaient lieu le 2 septembre autour du tombeau de saint Just, le vieil évêque, dont le corps, « ramené des solitudes de la Thébàïde avait été déposé à la fin du iv^e siècle dans l'église des Macchabées qui s'élevait au sud-ouest de Lyon, tout près des murs », et dont « les détails apparaissent dans un cadre frais et poétique tel que Sidoine devait l'aimer ».

La traduction, habilement nuancée, des lettres de Sidoine Apollinaire, a permis cette résurrection ; mais après lui, l'historiographie lyonnaise se fait de plus en plus pauvre. M. Coville ne se laisse point rebuter pour cela. « Dans cette pénurie de documents, les moindres textes ou fragments de textes, les plus fugitives indications contemporaines des événements datant des trois siècles suivants, si brefs ou si suspects que puissent être les uns et les autres, ont été recueillis, commentés, critiqués dans le moindre détail », et à la faveur de ce travail admirablement conduit, nous atteignons, par une marche sûre, l'événement qui va exercer pendant une soixantaine

d'années une influence décisive sur les destinées de Lyon : l'introduction dans la ville, entre 470 et 474, du peuple des Burgondes ou des Burgundions.

Que cet événement, loin d'être un cataclysme, ait été plutôt heureux pour les Lyonnais, les Burgundions ayant fait de leur cité « le centre de leur puissance, la capitale d'un grand Etat ». on le savait déjà, mais aucun historien, en France du moins, ne l'a établi avec une aussi aveuglante clarté.

Lyon fut certainement le séjour préféré des rois burgundions. Ils séjournaient aussi à Vienne ; mais c'est bien à Lyon que se firent les actes les plus importants connus de nous... Les rois burgundions avaient à Lyon, pour administrer leur maison et gouverner leur royaume un véritable Palais, dans le sens que prend ce mot au temps des Mérovingiens et des Carolingiens. On y voyait des optimates, terme qui semble réservé à une sorte d'aristocratie burgundionne entourant le roi et le conseiller... Les reines y tenaient une grande place et semblent avoir joué un rôle important au palais et dans la ville : telle la femme du premier Hilpéric, telle la seconde femme de Sigismond, bien qu'elle ne fût pas de sang royal. C'est une influence de ce genre qu'exerça Clotilde, princesse burgundionne, sur Clovis.

Une chronologie aussi serrée que possible met à leur place les quatre fils de Gundieuch : Gondebaud, Godigésil, Hilpéric et Godomar, par qui fut occupée alors la royauté et, malgré de grandes difficultés, l'étendue assez variable d'ailleurs du royaume dont Lyon était la capitale est nettement déterminée.

D'après les divers textes qui ont été énumérés, on voit que le royaume burgundionne s'étendait au sud jusqu'à la Durance, se prolongeant au delà même d'Avignon ; qu'à l'ouest, il dépassait le Rhône du côté de Viviers, qu'il franchissait les Cévennes et s'avancait sans doute au sud de la haute vallée de la Loire jusqu'à la région des Causses ; que vers le nord il atteignait Nevers, Autun, Dijon, Langres, Besançon ; qu'enfin, du côté de l'est, il dépassait sur certains points la ligne de l'Aar, englobait une grande partie du Valais, et se prolongeait jusqu'aux Alpes pennines.

Mais, ce que M. Coville met surtout en évidence et ce qui est profondément juste, c'est que cet Etat, barbare en apparence, était tout pénétré de romanisme et que la vie lyonnaise de son temps ne fut pas sensiblement différente de ce qu'elle avait été pendant le siècle précédent.

Les rois burgundions qui s'étaient ainsi installés sur le territoire impérial ont tous également recherché les liens avec l'Empire. Rois germains, ils apparaissent d'autre part comme des dignitaires romains... Dans cette ville, de beaucoup la plus importante du royaume, en dehors de l'entourage et de la garde du roi et de tout ce qui pouvait composer une cour et un gouvernement, sans doute assez simples, les Burgundions ne devaient former qu'une faible minorité.

En parcourant la succession de ces faits qui valurent à Lyon la persistance — au moins en partie — de son antique prospérité, si bien qu'on y rencontre encore quelque trace d'activité intellectuelle, sinon artistique, on se trouve porté à croire que les Lyonnais durent témoigner à ces maîtres bienveillants une certaine sympathie et les seconder dans la lutte que les Francs engagèrent contre eux pour la domination du sud-est de la Gaule. Il n'en fut rien. « Lyon paraît n'avoir joué aucun rôle dans la lutte des Burgundions et des Francs », ni s'être « intéressé aux événements qui survinrent par la suite », et le résultat de cette indifférence, que des motifs religieux expliquent clairement, ce fut après la disparition des Burgondes une déchéance rapide de la cité.

A partir de la réunion de Lyon à l'État franc, vers 524, l'intérêt de son histoire ne se trouve plus dans sa vie politique, économique et sociale : on ne possède sur cette dernière pour ainsi dire aucun témoignage. Il réside tout entier dans le développement de son Eglise et, par une vue juste des choses, c'est à cette Eglise que M. Coville va consacrer la dernière partie de son livre, non sans avoir, dans une étude serrée d'une cinquantaine de pages, rassemblé, critiqué tous les documents qui s'y rapportent, jusque et y compris le fameux rapport de Leidrade à Charlemagne sur la restauration des basiliques lyonnaises.

Or, cette histoire, « c'est avant tout l'histoire des évêques de Lyon, grâce au rôle important que plusieurs d'entre eux ont joué en leur temps dans la ville et au dehors ». Nous verrons donc, en remontant un peu dans le passé, défiler devant nous, marqués chacun de leur trait le plus caractéristique, les vieux évêques de Lyon : Patient, « d'une famille très riche de l'aristocratie lyonnaise », dont une lettre de Sidoine Apollinaire vante « la bonté, son dévouement pour les humbles, sa juste mesure en toutes choses et... les embellissements qu'il

a faits dans son église » ; Viventiole, « un esprit cultivé en même temps qu'un évêque plein d'autorité » ; Nizier, neveu de l'évêque Sacerdos, dont le nom s'est perpétué dans l'une des plus vénérables églises de la ville et dont nous pouvons, grâce à Grégoire de Tours qui l'a personnellement connu, nous faire une image fidèle.

L'épithape de l'évêque est banale ; elle le représente bon, indulgent, intelligent, bienveillant pour ses serviteurs... Le biographe anonyme et Grégoire sont plus précis. Grégoire signale, sans y insister, sa sainteté, sa chasteté, sa charité. Mais quelques traits ressortent avec relief. Nizier était robuste, très actif..., il donnait l'exemple à son clergé ; au plus grand matin, il était le premier à l'office, le plus ardent à entonner les chants sacrés ; que ce fût la nuit ou le jour, il ne manquait aucune cérémonie... Cette même activité, il la montrait dans l'administration de son domaine épiscopal, dans la visite de ses domaines, dans ses importantes constructions. Même zèle encore dans la pratique de l'hospitalité : il se relevait la nuit pour s'occuper de ses hôtes et, suivant l'usage antique, leur laver les pieds lui-même.

Ce ne sont que les plus illustres parmi ces prélats et l'on pourrait en citer d'autres, comme Ætherius, le correspondant de Grégoire le Grand, et Aunemundus ; ces exemples sont assez significatifs et nombreux pour prouver que dans cette ville de Lyon que le christianisme « avait dès la deuxième moitié du cinquième siècle conquis tout entier », les évêques furent vraiment, du sixième au huitième siècle, les premiers de la cité et que l'organisation religieuse dont ils étaient le centre constitue le trait dominant de sa physionomie.

Aussi bien, M. Coville a-t-il entrepris de retracer dans le détail la vie religieuse de Lyon à cette époque, et il y a réussi autant que le lui permettait la rareté des textes, en faisant notamment un historique remarquable de ses nombreuses églises : sur la colline, l'église Saint-Just ou des Macchabées « très vaste pour le temps » et, dans son voisinage, mais un peu plus loin des murs, Saint-Irénée ; au bord de la Saône, « là où est encore la cathédrale actuelle », Saint-Etienne, Saint-Jean et Sainte-Croix, formant un groupe compact, et plus loin, Sainte-Marie, Saint-Paul, Sainte-Eulalie ; dans la presqu'île, les Saints-Apôtres, Ainay, Saint-Pierre, ces deux dernières rattachées à des monastères, tandis que, dans la banlieue lointaine, l'abbaye de l'Ile-Barbe, « le plus ancien

et le plus fameux des monastères lyonnais », brille d'un exceptionnel éclat.

Grâce à cette floraison d'édifices sacrés, Lyon apparaît, malgré sa fameuse colonie juive qui lui donne une allure si originale, tout imprégné de christianisme ; mais cela se reconnaît à d'autres signes. Aux *vi^e* et *vii^e* siècles, son église jouit d'un grand prestige dans la chrétienté, ses évêques ont rang de métropolitain et la province à la tête de laquelle ils sont placés comprend les cités de Lyon, d'Autun, de Chalon, de Mâcon ; dans leur demeure contiguë à l'église Saint-Etienne, ils vivent entourés d'un clergé nombreux, recruté, à l'origine surtout, dans la population gallo-romaine, mais où depuis le *vii^e* siècle les noms germaniques apparaissent de plus en plus fréquents. Ils possèdent à la fois un droit de juridiction sur l'église et sur les fidèles, mais c'est surtout par la charité que leur action s'exerce.

Les évêques ont fait de constants efforts pour pratiquer la charité et développer les œuvres charitables. Leur générosité, leur amour des pauvres, leur largesse secourable à toutes les misères sont généralement signalés et vantés avec un véritable accent de sincérité.

Et cette charité apparaît bien nécessaire quand on considère le malheur des temps. En effet, les invasions des Sarrasins et les guerres menées par Charles Martel dans la région lyonnaise y ont créé une anarchie destructrice, dont témoigne tout particulièrement la ruine de ces églises à la fondation desquelles nous avons assisté, et que Leidrade s'efforçait, sans grand succès, semble-t-il, de réparer.

Est-ce à dire qu'à la fin du *viii^e* siècle Lyon ne fût plus « que la ville de l'évêque, de son clergé, de ses monastères, qu'elle s'était en grande partie vidée de sa population industrielle et commerçante, qu'elle ne contenait plus que les éléments indispensables à l'entretien des établissements religieux » ? M. Coville, rejetant cette opinion, estime « qu'il devait y rester encore des traces d'une activité économique plus étendue et d'une population plus variée » et, découvrant l'avenir à travers le présent, il conclut qu'alors s'est préparé le « Lyon du vrai Moyen Age, le Lyon qui vécut du *x^e* au *xiv^e* siècle sous le régime d'une féodalité ecclésiastique avec son archevêque primat et grand seigneur, ses chanoines-comtes de la

cathédrale, ses abbés, tandis que peu à peu, à l'ombre de l'église, le menu peuple » travaillait et s'accroissait.

On est surpris, en présence des résultats obtenus dans ce beau livre, que son auteur ait pu qualifier, en terminant, ses conclusions « d'assez décevantes » au moins en apparence. Peut-être a-t-il éprouvé quelque déception en effet, lorsque, chemin faisant, il a envisagé certains problèmes qui retiennent, depuis de longues années, l'attention des historiens, comme le partage des terres entre les Burgondes et les anciens habitants ; mais il est trop évident qu'il ne pouvait aboutir ici à des solutions certaines. Combien au reste son volume est rempli de données positives et précieuses pour l'histoire de Lyon : il me paraît inutile de l'affirmer après l'exposé que j'en viens de faire, d'une manière aussi objective que possible, laissant le plus souvent la parole à l'écrivain lui-même, de manière à faire de cet article le fidèle reflet de ses idées.

Ainsi ai-je fait dernièrement dans cette même *Revue* pour l'ouvrage d'un autre de mes maîtres et, s'il m'a paru bon de rapprocher leurs noms en terminant, ce n'est pas seulement pour leur rendre l'hommage auquel ils ont droit comme les représentants éminents de l'école historique de l'Université de Lyon : c'est parce qu'en mettant à profit leur retraite pour composer de tels livres, ils ont donné l'un et l'autre un magnifique exemple.

A. KLEINCLAUSZ.

INFORMATIONS

M. François FERROUX a été nommé professeur agrégé à la Faculté de Droit à dater du 10 Novembre 1928.

M. J. M. CARRÉ, professeur à la Faculté des Lettres, a représenté l'Université de Lyon aux fêtes du Centenaire de Taine, le 21 octobre, à Vouziers.

Mlle Léonie VILLARD, professeur à la Faculté des Lettres, est détachée à Hunter College, à New-York, comme professeur de littérature française pour l'année scolaire 1928-29.

La section de Lyon de la Société française de physique se réunira le 22 Décembre : à l'ordre du jour, conférence sur les tourbillons alternés, par M^e Bénard, président de la Société française de Physique.

ANNÉE 1928

TOME I

TABLE DES MATIÈRES

CARRÉ (Jean-Marie), l'Allemagne vue par les écrivains français au XIX ^e siècle.....	III,	235
COSIMI (J.), le Conflit moderne de la poésie et de l'intelligence. Deux strophes de M. Paul Valéry	V,	452
DÉJARDIN (G.), la Diffusion et la filtration du rayonnement solaire par l'atmosphère.....	I,	35
DELAFARGE (Daniel), le Centenaire de Taine.....	V,	404
DOUCET (R.), Quelques précisions sur la Renaissance lyonnaise	IV,	337
DUTACQ (F.), l'Insurrection lyonnaise du 5 juin 1849	V,	385
EBRHARD (A.), la Légende des Nibelungen.....	I,	11
= Au pays d'Ibsen.....	III,	225
FROMENT (J.), l'Homme debout.....	II,	115

GHEUSI (J.) et THOVERT (J.), A la mémoire d'André-Marie Ampère.....	IV, 308
GRIGNARD, l'Hydrogénation catalytique sous pressions réduites.....	II, 97
KLEINCLAUSZ (A.), Lyon du v ^e au ix ^e siècle (450-800).	V, 474
— Marguerite de Valois, reine de France et de Navarre.....	IV, 350
— Philibert de l'Orme et le portail de l'église Saint-Nizier	III, 193
LÉPINE (Jean), la nouvelle Faculté de Médecine de Lyon et la Fondation Rockefeller.....	I, 1
LERICHE (René), le Chirurgien devant la douleur.	III, 209
LÉVY (Emmanuel), la Comptabilité juridique des marchands de soie.....	I, 25
MORIN (G.), Sainte-Beuve et la médecine.....	IV, 355
MOURIQUAND (G.), la Descendance de l'arthritique.	III, 259
PÉHU (M.), Notes et impressions au cours d'un voyage en Italie.....	II, 173
PERROUX (François), Georges Sorel et la grève générale	II, 149
PHILIP (André), l'Autonomie syndicale.....	IV, 327
ROE (Frederick C.), Taine et les femmes.....	V, 424
ROSENTHAL (L.), les Préludes du romantisme dans l'art	II, 180
SEGOND (J.), le Sentiment fondamental.....	II, 143
TERMIER (Pierre), Quelques récents progrès de la géologie	IV, 289
THOMAS (W.), Venise et son prestige dans la littérature d'Outre-Manche.....	IV, 313
VALEUR (Robert), l'Homme de loi dans la démocratie américaine.....	V, 438
VILLARD (Léonie), Bérénice en Angleterre.....	II, 105
WALTZ (R.), la Tristesse de Lamartine.....	I, 55

CHRONIQUES

MASCART (Jean), Contribution à l'étude de la propriété scientifique.....	I, 73 ; III, 271 ; IV, 368
RAPPORT annuel (Année scolaire 1926-1927), par M. le Docteur Rollet.....	I, 83
VILLARD (Léonie), Commémorations du centenaire de William Blake.....	II, 188

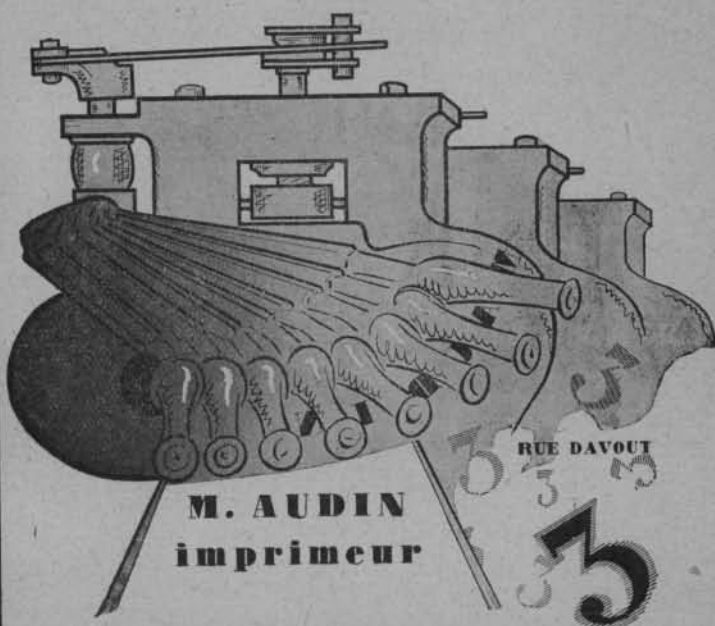
BIBLIOGRAPHIE	I, 96 ; II, 190 ; IV, 383
INFORMATIONS DIVERSES	I, 92 ; II, 192 ; III, 287 IV, 384



Le gérant, PAUPHILÉT.

Imp. M. AUDIN, 3, rue Davout, Lyon.

- GOUX, Chocolaterie, 5, rue Gasparin, Lyon. Tél. F. 46-77.
- GRAND BAZAR DE LYON, 31, rue de la Rép. Tél. F. 16-23.
- GRANDES CAVES DE LYON, 34 ^{bis}, avenue Lacassagne, Lyon.
Tél. V. 16-88.
- HÉBRARD, Ap. d'éclairage, 2, q. Tilsitt, Lyon. Tél. F. 02-11.
- HONEGGER, Objets d'art, 6, rue Président-Carnot, Lyon. Tél.
F. 41-89.
- HOTEL BRISTOL, 28, cours de Verdun, Lyon. Tél. F. 56-55.
- HOTEL-RESTAURANT « AU BON COIN », 21, rue Auguste-Comte, Lyon.
- LABAUNE, Restaurant du Bœuf à la Mode, 39, rue Auguste-Comte, Lyon.
- LA GRANDE MAISON, pl. de la Rép., Lyon. Tél. F. 15-62.
- LUGDO (Etablis.), Ressemelages, 7, cours Lafayette, Lyon.
- LUQUAIN, Sport, 18, rue Victor-Hugo, Lyon. Tél. F. 00-72.
- MAC DONALD, tailleur pour messieurs, 71, rue Président-Carnot, Lyon. Tél. F. 19-06.
- MAISON FRAKY, chap.-che., 59, r. de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.
- MAISON MODÈLE, Vêtements, 92 à 104, rue Moncéy, Lyon.
- MARION-COCHET, Cordonnerie générale, 57, place de la République, Lyon. Tél. F. 17-61.
- MARTIN, Art. de sport, 29, c. Liberté, Lyon. Tél. V. 21-07.
- MELIN, Articles de voyage, 101, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.
- MERCIER ET CHALEYSSIN, Meubles, 4, rue Boileau, Lyon.
Tél. V. 21-49.
- MOISSONNIER, Pianos, 4, c. de Liberté, Lyon. Tél. V. 16-53.
- MUSNIER, Chapeaux, 8, cours Gambetta, Lyon. Tél. F. 18-88.
- PENSION DE FAMILLE, 14, avenue de la République, Tassin-la-Demi-Lune.
- PHILATELIC-OFFICE, Timbres, 18, p. Hôtel-Dieu, Lyon.
- PLANTIER, « Lyon-Vêtements », 26, cours Lafayette, Lyon.
Tél. V. 28-54.
- REVÊTEMENT MURAL (Le). Décoration artistique, 20, rue Mulet, Lyon. Tél. B. 19-26.
- QUENARD, chemisier, 13, place du Pont, Lyon.
- RADIO-RHONE, 4, avenue Félix-Faure, Lyon.
- ROUCHE, Parapluies, ombrelles, 55, pl. de la Rép. Lyon.
- ROYAL-HOTEL, place Bellecour. Lyon. Tél. F. 57-31.
- VIBERT, Pétrole-Hahn, 89, av. Berthelot, Lyon. Tél. V. 43-02.
- VICHY-CÉLESTINS, Eau de régime.
- VILLELONGUE, « AU ROI DE LAHORE », Objets d'art, 8, place des Terreaux, Lyon.
- VOISIN, Chocolats et cafés, 66, rue de Bonnel, Lyon.
- WORMS, Haute-Couture, 52, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.



RUE DAVOUT

M. AUDIN
imprimeur